

*Nos
recherches
changent
le monde*

**RAPPORT ANNUEL
DE GESTION
2011-2012**

Fonds de recherche
Société et culture

Québec 

TABLE DES MATIÈRES

LA LETTRE AU MINISTRE	5
LA DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES ET DES CONTRÔLES AFFÉRENTS	7
PARTIE 1 : LE FONDS EN BREF	9
PARTIE 2 : L'ANNÉE EN BREF	17
PARTIE 3 : LES RÉSULTATS	25
PARTIE 4 : LES ÉTATS FINANCIERS 2011-2012	81
PARTIE 5 : LES ANNEXES	97

*Dans ce document, le genre masculin désigne aussi bien les femmes que les hommes.

LA LETTRE AU MINISTRE

Monsieur Sam Hamad
Ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

Monsieur le Ministre,

Au nom des membres du conseil d'administration, nous avons l'honneur de vous soumettre le *Rapport annuel de gestion 2011-2012* du Fonds de recherche du Québec – Société et culture. Nous vous présentons dans ce rapport les principaux résultats atteints cette année au regard des objectifs du plan d'action 2011-2012. Le principal fait saillant de l'année est sans doute l'entrée en vigueur, le 1^{er} juillet 2011, de la Loi 130 qui venait restructurer les trois Fonds subventionnaires du Québec, désormais regroupés sous une bannière commune « Fonds de recherche du Québec », et les nominations aux postes de scientifique en chef du Québec et de directeur scientifique du Fonds de recherche du Québec – Société et culture, dont l'entrée en fonction est effective à partir du 1^{er} mai 2012.

Au chapitre des principales réalisations, soulignons la proportion du budget consacrée à la relève, qui s'élève autour de 42 % grâce aux crédits de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation; la tenue du premier concours dans le cadre de la coopération franco-québécoise avec l'Agence nationale de la recherche en France; le développement de nouvelles actions concertées et le suivi de plus d'une centaine de projets par l'organisation de rencontres de suivi, regroupant partenaires et chercheurs, et d'activités de transfert des connaissances où étaient conviés de potentiels utilisateurs des résultats de la recherche; le bilan décennal des actions du Fonds en matière de recherche-crédation et l'organisation d'une journée de remue-méninges sur le paradigme, les particularités et l'avenir de la recherche-crédation; la promotion et la mise en valeur de la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et lettres et de ses retombées.

En termes de réalisations de nature intersectorielle, notons la tournée universitaire et les rencontres réalisées par le scientifique en chef afin de promouvoir la recherche québécoise, d'échanger avec des acteurs du milieu de la recherche sur leurs visions et leurs préoccupations en matière de développement de la recherche et de la formation, et d'identifier des opportunités de partenariat; le lancement par le scientifique en chef d'une consultation auprès de la communauté scientifique pour de grands projets intersectoriels; le lancement du concours *Étudiants-chercheurs étoiles* qui vise la promotion de carrières en recherche; et la production d'un indicateur sur les publications scientifiques dans le domaine du développement durable.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Le scientifique en chef du Québec,



Rémi Quirion, OC, Ph. D., CQ, MSRC

Le directeur scientifique par intérim,



Benoit Sévigny

LA DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES ET DES CONTRÔLES AFFÉRENTS

L'information contenue dans le *Rapport annuel de gestion 2011-2012* du Fonds de recherche du Québec – Société et culture relève de notre responsabilité. Celle-ci porte sur la véracité de l'information qui y est présentée, ainsi que sur la fiabilité des contrôles s'y rapportant.

Ce *Rapport annuel de gestion 2011-2012* décrit fidèlement la mission, les orientations stratégiques et les axes d'intervention du Fonds. Il fait aussi état des objectifs, des indicateurs et des résultats obtenus pour cette année.

Aussi, nous déclarons que les données contenues dans le présent rapport, ainsi que les contrôles afférents à ces données sont exacts et fiables, et qu'ils correspondent à la situation telle qu'elle se présentait le 31 mars 2012.

Le scientifique en chef du Québec,



Rémi Quirion, OC, Ph. D., CQ, MSRC

Le directeur scientifique par intérim,



Benoit Sévigny

PARTIE 1 LE FONDS EN BREF

UNE MISSION AXÉE SUR L'AVANCEMENT DES CONNAISSANCES

Le Fonds Société et culture est un organisme subventionnaire instauré en vertu de la *Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation* (L.R.Q., chap. M-30.01). Sa mission est de :

- Promouvoir l'excellence et aider financièrement le développement de la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres (SSHAL).
- Contribuer à la diffusion des connaissances et à la formation des chercheurs dans tous les domaines de la recherche reliés aux sciences sociales et humaines, aux arts et aux lettres.
- Établir les partenariats nécessaires à l'avancement des connaissances scientifiques portant sur des problématiques sociétales et faciliter les regroupements de chercheurs.

UNE VISION OUVERTE À LA DIVERSITÉ, ANCRÉE DANS LES PRATIQUES DE RECHERCHE D'AUJOURD'HUI ET TOURNÉE VERS L'AVENIR

- Assurer le maintien et favoriser la cohésion et le développement d'un système de recherche dynamique, novateur et performant en SSHAL, en misant sur l'excellence, les synergies et l'ouverture sur le monde.
- Être un modèle de référence en matière d'évaluation scientifique et de service à la communauté de la recherche et à ses partenaires.

DES DOMAINES DE RECHERCHE RICHES EN OBJETS D'ÉTUDES

- Arts, littérature et société
- Création artistique et littéraire
- Cultures, religions et civilisations
- Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale
- Économie, emploi et marchés
- Éducation, savoirs et compétences
- Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine
- Gestion des organisations
- Langues et langage
- Médias, communications et information
- Milieux de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain
- Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions
- Relations internationales et développement

DES VALEURS POUR LA RECHERCHE

qui reposent sur un processus d'évaluation par les pairs, rigoureux et transparent

EXCELLENCE

Soutenir

une recherche de fort calibre • des candidats de haut niveau • les parcours les plus prometteurs

CRÉATIVITÉ

Encourager

la curiosité intellectuelle et l'audace • le décloisonnement disciplinaire • l'esprit d'innovation

IMPACT

Maximiser

le renouvellement des idées et façons de faire • l'expérience de formation • les retombées de la recherche pour le développement social, économique et identitaire du Québec

ÉTHIQUE

Exiger

des pratiques de recherche conformes aux critères éthiques • le respect des personnes et des communautés • l'usage responsable des retombées de la recherche

DES PRINCIPES POUR L'ACTION

qui s'appuient sur une organisation responsable et efficace

OUVERTURE

Promouvoir

une culture de consultation • une capacité d'anticipation et d'adaptation à l'environnement • une volonté d'explorer de nouvelles voies d'action • une préoccupation constante en faveur d'un accès élargi au savoir

ÉQUITÉ

Garantir

une programmation souple et accueillante • des critères d'évaluation adaptés aux diverses pratiques • un équilibre optimal entre les cohortes de demandeurs

CONCERTATION

Favoriser

la concertation entre les divers acteurs du système de recherche et d'innovation • les partenariats avec les utilisateurs de la recherche • les collaborations entre chercheurs, au Québec, au Canada et dans le monde

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Contribuer

à six des neuf orientations de la *Stratégie gouvernementale de développement durable*¹ : informer, sensibiliser, éduquer, innover • réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement • produire et consommer de façon responsable • répondre aux changements démographiques • sauvegarder et partager le patrimoine collectif • prévenir et réduire les inégalités sociales et économiques

¹ Le 31 mars 2009, le Fonds a mis en ligne son premier *Plan d'action de développement durable 2009-2013*. Ce plan s'articule autour de la *Stratégie de développement durable 2008-2013* qui préconise une vision de développement centrée sur la protection de l'environnement, le progrès social et l'efficacité économique.

DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE

BOURSES ET STAGES

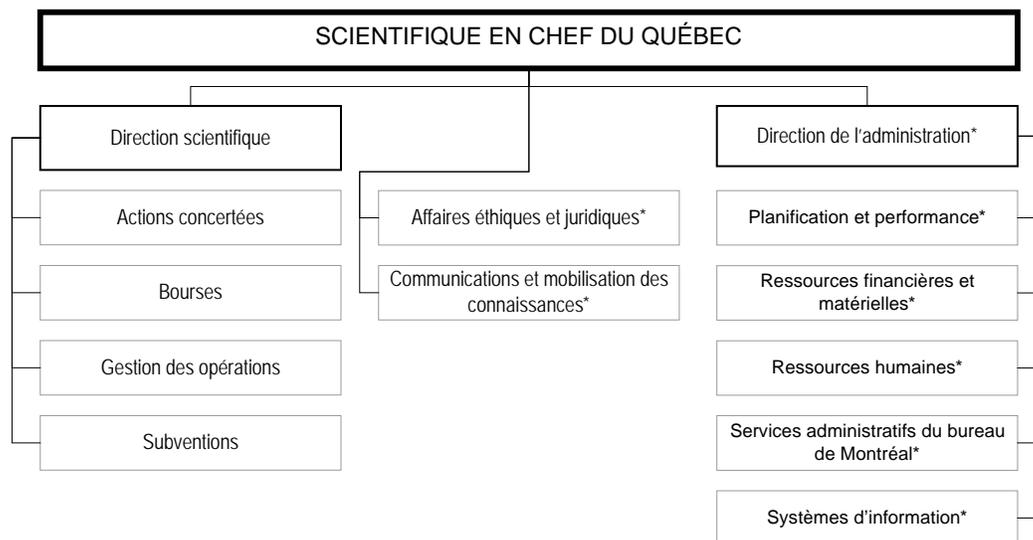
- Bourses d'initiation à la recherche au 1^{er} cycle
- Bourses de maîtrise et de doctorat
- Bourses postdoctorales
- Bourses en milieu de pratique
- Programme de stages
- Bourses thématiques
- Bourses de doctorat en recherche pour étudiants étrangers
- Bourses d'excellence pour étudiants étrangers (MELS)

SUBVENTIONS

- Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs
- Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs-créeurs
- Appui à la recherche-crédation
- Appui aux arts et technologies médiatiques
- Soutien aux équipes de recherche
- Regroupements stratégiques
- Bourses pour stage international
- Dégagement de la tâche d'enseignement des chercheurs de collègue
- Actions concertées
- Soutien aux infrastructures de recherche des Instituts et des Centres affiliés universitaires du secteur social
- Programme conjoint avec le FRSQ et le MSSS de centres de recherche interdisciplinaire en réadaptation et intégration
- Appel de propositions franco-québécois FRQSC-ANR
- Soutien aux revues de recherche et de transfert des connaissances

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Fonds de recherche du Québec - Société et culture



* Services partagés entre les trois Fonds de recherche.

RÉPARTITION DE L'FFECTIF AU 31 MARS 2012 ÉQUIVALENT TEMPS COMPLET (ETC)

Effectifs relevant du budget du FRQSC	Personnel d'encadrement	Personnel professionnel	Personnel de soutien	Total
Bureau du scientifique en chef	3,6	5,7	9,7	19
Direction scientifique	2	10	10,5	22,5
Total	5,6	15,7	20,2	41,5

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉS DU C.A.

Au 31 mars 2012

Le conseil d'administration du Fonds Société et culture compte des membres nommés par le gouvernement du Québec pour un mandat de trois ans. La composition du conseil d'administration est diversifiée, les horizons de ses membres sont multiples et renvoient aux domaines couverts par le Fonds. On y retrouve professeurs-chercheurs, étudiants aux cycles supérieurs, administrateurs de la recherche, représentants du milieu du transfert des connaissances.



Rémi Quirion
Président du C.A.
Scientifique en chef du Québec
Fonds de recherche du Québec



Johanne Archambault
Directrice de la coordination
et des affaires académiques
Centre d'innovation, de recherche et
d'enseignement
CSSS – Institut universitaire
de gériatrie de Sherbrooke



Diane Berthelette
Présidente-directrice générale
Centre de liaison sur l'intervention et
la prévention psychosociales (CLIPP)



Stéphanie Cormier
Étudiante de doctorat en psychologie
clinique
Université de Montréal



David Graham
Vice-recteur exécutif aux affaires
académiques
Université Concordia



Bruno Jean
Professeur
Département des sciences humaines
Université du Québec à Rimouski



Berthe A. Lambert
Professeure
Département des sciences de la
gestion
Université du Québec à Rimouski



Pierre Lefrançois
Vice-président à l'enseignement et à la
recherche
Université du Québec



Stephen McAdams
Professeur et directeur
Centre de recherche interdisciplinaire
en musique et médias
Université McGill



Catherine Gail Montgomery
Directrice scientifique
Équipe Migration et Ethnicité dans les
Interventions de Santé et de Service
social (METISS)
Centre de santé et de services sociaux
de la Montagne



Monique Régimbald-Zeiber
Vice-présidente du conseil
d'administration
Vice-doyenne à la recherche et à la
création
Faculté des arts
Université du Québec à Montréal



Benoit Sévigny
Directeur scientifique par intérim
Fonds de recherche du Québec –
Société et culture



Marie Simard
Professeure associée
École de service social
Université Laval



Josée St-Pierre
Professeure
Département des sciences de la
gestion
Université du Québec à Trois-Rivières

OBSERVATRICE
Monique Larue
Directrice de la science et société
Ministère du Développement
économique, de l'Innovation et de
l'Exportation

OBSERVATRICE
Manon St-Pierre
Directrice de la recherche, de
l'innovation et du transfert des
connaissances
Ministère de la Santé et des Services
sociaux

COMITÉ EXÉCUTIF

Quirion, Rémi (Président)*
Berthelette, Diane*
Graham, David*
Régimbald-Zeiber, Monique*

COMITÉ DES PROGRAMMES

Sévigny Benoit (Président)*
Fortier, Isabelle
Le Bourdais, Céline
Toupin, Jean

COMITÉ SUR L'ÉTHIQUE ET L'INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE

Simard, Marie (Présidente)*
Archambault, Johanne*
Lévy, Joseph
Benoit Sévigny*

COMITÉ DES FINANCES

St-Pierre, Josée (Présidente)*
Lambert, Berthe* A.
Lefrançois, Pierre*
Giroux, François
Benoit Sévigny*

CONSEILLERS SCIENTIFIQUES

Courville, Serge
Gaudet, Gérard
Lapierre-Adamcyk, Évelyne
Séguin, Serge P.
Thibault, Pierrette
Vidal, Jean-Pierre

*Membre du conseil d'administration

PROCESSUS D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS

À l'instar de la majorité des organismes subventionnaires, le Fonds procède à la sélection des boursiers et à la répartition des subventions de recherche grâce à un processus d'évaluation par les pairs. Chaque année, une vingtaine de comités d'évaluation, réunissant chacun six à douze évaluateurs, siègent pendant une journée ou deux pour évaluer l'ensemble des demandes soumises au programme de bourses de postdoctorat et aux différents programmes de subventions. Par ailleurs, une cinquantaine de comités formés de trois évaluateurs se réunissent en conférence téléphonique afin de classer au mérite plus de 1 400 demandes de bourses de maîtrise et de doctorat. Tous ces comités sont composés de chercheurs reconnus pour leurs compétences en recherche et pour leur connaissance des sujets de recherche propres aux demandes qu'ils doivent évaluer. C'est donc près de 275 évaluateurs qui, chaque année, appuient le Fonds dans la réalisation de sa mission.

COMMUNAUTÉ ET PARTENAIRES DE LA RECHERCHE

La communauté de la recherche que le Fonds dessert est imposante et diversifiée tant par ses objets de recherche que par ses approches et pratiques. Les divers programmes de bourses et de subventions s'adressent à quelque 4 800 professeurs-chercheurs et chercheurs-créeurs, et à près de 18 500 étudiants de maîtrise et de doctorat inscrits à temps plein. À cela s'ajoutent des cohortes de postdoctorants et des professeurs du réseau collégial actifs en recherche.

Bon an mal an, le Fonds octroie des bourses d'excellence et de perfectionnement à quelque 1 300 étudiants et stagiaires postdoctorants et des subventions à quelque 2 000 chercheurs québécois pour réaliser des projets ou des programmations de recherche. Le Fonds se met également au service des milieux de pratique, d'intervention et de décision qui manifestent des besoins en matière de recherche, en favorisant le maillage avec la communauté de chercheurs.

Le milieu de l'enseignement supérieur est un partenaire précieux pour le Fonds. Les chercheurs, les établissements et les gestionnaires sont bien présents dans les relais administratifs, les comités de pairs et les structures de consultation sur les enjeux, l'évolution et le suivi du système québécois de recherche et d'innovation. Le Fonds compte également de nombreux partenaires parmi les ministères, les organismes des secteurs public et parapublic, ainsi que les groupes sociaux et communautaires qui sont soit parties prenantes des projets d'actions concertées gérés par le Fonds, soit engagés en partenariat dans des équipes soutenues par le Fonds.

LA PLACE DES SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES, DES ARTS ET DES LETTRES DANS LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE

LA MOITIÉ DES 9 546 PROFESSEURS-CHERCHEURS

SSHAL	4 763	49,9%
SNG	2 876	30,1%
SANTÉ	1 907	20,0%
TOTAL	9 546	100,0%

LA MAJORITÉ DES 33 509 ÉTUDIANTS DE 2^e ET 3^e CYCLES

SSHAL	18 445	55,0%
SNG	11 200	33,4 %
SANTÉ	3 864	11,5 %
TOTAL	33 509	100 %

Source : CREPUQ (EPE), 2009-2010; MELS (GDEU), effectif étudiant à l'automne 2009

PARTIE 2 L'ANNÉE EN BREF

Le 1^{er} juillet 2011 entrain en vigueur la Loi 130 visant à restructurer certains organismes et certains Fonds gouvernementaux, dont les trois Fonds subventionnaires du Québec qui sont désormais regroupés sous une bannière commune « Fonds de recherche du Québec ». Ainsi, l'appellation du Fonds québécois de la recherche sur la Société et la culture a été remplacée par Fonds de recherche du Québec – Société et culture. Les trois Fonds conservent cependant leur mission respective. La création du Fonds de recherche du Québec et d'un poste de scientifique en chef du Québec fut annoncée en juin 2010 dans le cadre de la SQRI 2010-2013.

Cette refonte vise principalement à établir une direction forte en matière de soutien et de promotion de la recherche québécoise et ainsi de mieux positionner le Québec sur la carte de la science dans le monde. Elle vise également à favoriser et à accroître les synergies et les partenariats entre les différents secteurs de recherche.

La Loi amène trois principaux changements dans la structure des Fonds : la création du poste de scientifique en chef, la création des postes de directeur scientifique et l'intégration des services administratifs des trois Fonds. Le mandat du scientifique en chef du Québec est notamment de présider les conseils d'administration des trois Fonds de recherche du Québec, d'assurer la coordination des enjeux communs et le développement des recherches intersectorielles.

LES FAITS SAILLANTS

- Proportion du budget consacré à la relève autour de 42 % avec les crédits de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation
- Maintien de l'appui à des groupes de chercheurs
- Visites à mi-parcours de 11 regroupements stratégiques financés par le Fonds
- Bilan décennal des actions du Fonds en matière de recherche-crétion et organisation d'une journée de remue-ménings sur le paradigme, les particularités et l'avenir de la recherche-crétion en vue d'un colloque dans le cadre du 80^e Congrès de l'Acfas
- Tenue du premier concours dans le cadre de la coopération franco-québécoise avec l'Agence nationale de la recherche (ANR) en France et bilan détaillé de la collaboration et de la gestion du programme-pilote en vue d'une éventuelle réédition
- Lancement conjoint (FRQSC et FRQNT) d'un programme de bourses pour des étudiants étrangers qui souhaitent réaliser des études doctorales au Québec
- Développement de nouvelles actions concertées et suivi de plus d'une centaine de projets par l'organisation de rencontres de suivi regroupant partenaires et chercheurs et d'activités de transfert des connaissances aux potentiels utilisateurs des résultats de la recherche
- Mise en œuvre des actions annoncées en 2011-2012 dans le *Plan d'action en matière de transfert des connaissances*
- Promotion et mise en valeur de la recherche en SSHAL et de ses retombées : capsules scientifiques issues de la recherche menée par des équipes financées par le Fonds, bonification de la section Web *Les fruits de la recherche en partenariat* et diffusion de la 7^e édition de la revue *Recherches Innovations*
- Poursuite de la mise en œuvre du *Plan d'action de développement durable 2009-2013* et production d'un indicateur sur les publications scientifiques en la matière

- Participation aux travaux de refonte du CV commun canadien
- Nomination de M. Normand Labrie à titre de directeur scientifique du Fonds de recherche du Québec – Société et culture le 2 février 2012 (entrée en fonction le 1^{er} mai 2012)
- Lancement du concours des trois Fonds de recherche du Québec *Étudiants-chercheurs étoiles* visant la promotion de carrières en recherche
- Poursuite et développement d’initiatives interFonds : lancement par le scientifique en chef d’une collaboration pour de grands projets intersectoriels
- Tournée universitaire et rencontres réalisées par le scientifique en chef afin de promouvoir la recherche québécoise, d’échanger avec des acteurs du milieu de la recherche sur leurs visions et préoccupations en matière de développement de la recherche et de la formation, et d’identifier des opportunités de partenariat.

QUELQUES CHIFFRES

33 623 375 \$ accordés en **subventions** de fonctionnement et d’équipement pour la réalisation des activités de recherche, des projets spéciaux et pour la diffusion des connaissances

16 859 227 \$ accordés en **bourses** et **stages**

50 482 602 \$ dépenses globales de transfert¹

Un soutien financier à :

- 1 136** étudiants à la maîtrise et au doctorat
- 336** nouveaux professeurs-chercheurs et nouveaux professeurs-chercheurs-créateurs
- 150** stagiaires postdoctoraux
- 35** chercheurs de collègue
- 33** revues de recherche et de transfert de connaissances
- 121** équipes de recherche regroupant 1 532 chercheurs (dont 925 membres réguliers)
- 32** regroupements stratégiques rassemblant 1 958 chercheurs (dont 1 231 membres réguliers) (sont inclus les 4 regroupements qui ont obtenu une subvention de déphasage)
- 23** projets de recherche-création
- 6** projets de collaboration franco-québécois (plus 2 reports en 2012-2013)
- 8** projets en arts et en technologies médiatiques
- 4** projets novateurs de recherche
- 33** actions concertées menées essentiellement avec des partenaires publics sur des thématiques variées, dans des domaines d’une importance stratégique pour le Québec
- 11** centres affiliés ou instituts universitaires

¹ Les états financiers tiennent compte des remboursements effectués par les bénéficiaires ainsi que les ajustements de l’année 2010-2011, contrairement aux dépenses globales de transfert présentées.

RÉPARTITION DES OCTROIS

OCTROIS PAR AXE DE PROGRAMMATION ET PAR PROGRAMME (2011-2012)

Programme	Nombre ¹			Montant (\$)²
	\$ = 0	\$ > 0	Total	
Soutien direct à la relève				
Bourses				
Bourse de maîtrise ³	70	231	301	2 063 705
Bourse de maîtrise ³ - SQRI 1	0	15	15	85 000
Bourse de maîtrise ³ - SQRI 2	26	44	70	455 000
Bourse de doctorat ⁴	17	523	540	8 344 903
Bourse de doctorat ⁴ - SQRI 1	0	71	71	1 109 579
Bourse de doctorat ⁴ - SQRI 2	4	86	90	1 488 344
Bourse de doctorat en recherche pour étudiants étrangers - SQRI 2	1	4	5	80 000
Bourse de postdoctorat ⁵	10	103	113	2 084 539
Bourse de postdoctorat ⁵ - SQRI 1	0	10	10	136 475
Bourse de postdoctorat ⁵ - SQRI 2	4	18	22	464 068
Bourse de postdoctorat en recherche-crédation	1	4	5	91 814
Bourse en milieu de pratique - Ministères et organismes	0	3	3	51 167
Bourse en milieu de pratique - Innovation - SQRI 1	0	7	7	88 298
Bourse en milieu de pratique - Innovation - SQRI 2	0	4	4	51 334
Bourse pour stage international - SQRI 2	9	2	11	10 000
Autres bourses ⁶	1	18	19	255 001
TOTAL BOURSES	143	1143	1286	16 859 227
Subventions				
			Nombre	Montant (\$)²
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs			305	3 938 965
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs - SQRI 1			11	143 749
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs - SQRI 2			13	166 121
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs-crédateurs			7	92 129
Transfert de bourses postdoctorales en subventions de démarrage			3	40 000
TOTAL SUBVENTIONS			339	4 380 964
Sous-total			1625	21 240 191
Soutien à l'innovation et à la structuration				
Regroupements stratégiques			32	6 305 164
Appui à la recherche-crédation			23	948 905
Appui aux arts et technologies médiatiques ⁷			8	344 723
Soutien aux équipes de recherche			121	12 026 464
Appui aux projets novateurs			4	32 000

Rapport annuel de gestion 2011-2012

Dégagement d'enseignement de chercheurs de collège – SQRI 1	20	524 720
Dégagement d'enseignement de chercheurs de collège – SQRI 2	15	329 832
Appui à des collaborations interAgences: FRQSC-ANR	6	295 626
Sous-total	229	20 807 434
Soutien à la recherche dans les domaines d'importance stratégique		
Programme <i>Actions concertées</i> (incluant la part des partenaires) ⁸	116	4 884 784
Programme conjoint avec le MSSS de soutien aux infrastructures de recherche, des instituts et des centres affiliés universitaires	8	1 586 160
Programme conjoint avec le MSSS de soutien aux infrastructures de recherche, des instituts et des centres affiliés universitaires – SQRI 2	3	500 000
Programme conjoint avec le FRSQ et le MSSS de centres de recherche interdisciplinaire en réadaptation et en intégration	2	467 500
Projets spéciaux	3	28 300
Réseau conjoint FRQS-FRQNT-FRQSC / Santé et sécurité au travail	1	11 000
Initiatives 3 Fonds	4	44 500
Bourses d'initiation à la recherche (1 ^{er} cycle)	11	55 000
Sous-total	148	7 577 244
Soutien direct à la valorisation et à la diffusion de la recherche		
Soutien aux revues de recherche et de transfert de connaissances	33	772 733
Portail électronique Érudit	1	85 000
Sous-total	34	857 733
TOTAL SUBVENTIONS	750	33 623 375
TOTAL BOURSES ET SUBVENTIONS⁹	2 036	50 482 602

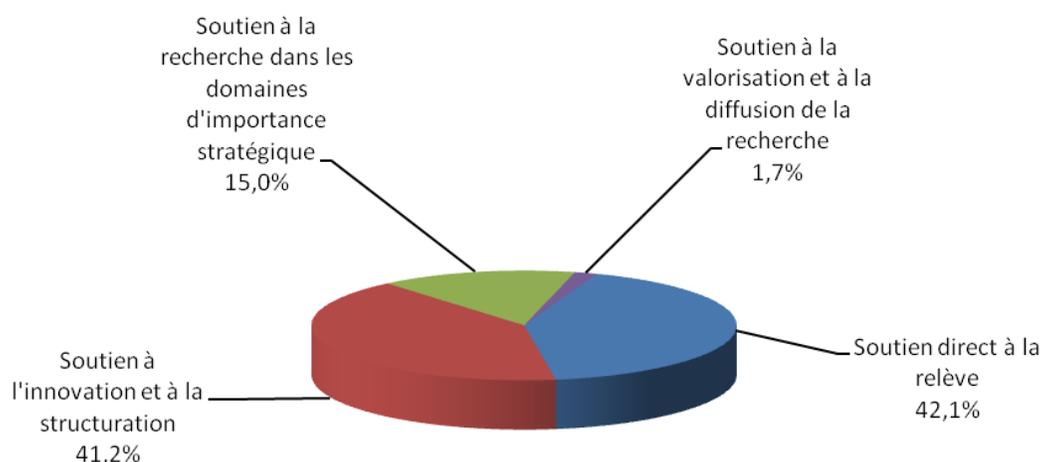
NOTES

- Dans le tableau, on retrouve deux types de boursiers dans le cadre des programmes de bourses : les nouveaux boursiers en 2011-2012 qui recevront un montant d'argent dans les années subséquentes (\$ = 0) et les boursiers qui ont reçu un montant d'argent au cours de l'année 2011-2012 (\$ > 0).
- Concours et engagements.
- Bourses de maîtrise accordées dans le cadre des programmes réguliers de bourses.
- Bourses de doctorat accordées dans le cadre des programmes réguliers de bourses.
- Sont incluses les indemnités supplémentaires accordées dans le cadre de ce programme.
- Bourses accordées dans le cadre des programmes suivants : 12 bourses de réintégration en recherche, 1 bourse dans le cadre des programmes thématiques, 4 bourses dans le cadre des programmes interculturels, 2 bourses NELS-FRQSC/FRQNT/FRQS.
- Les états financiers ne tiennent pas compte du programme *Appui aux arts et technologies médiatiques*, car ces subventions sont entièrement payées par le MDEIE.
- Sur les 116 octrois accordés dans le programme *Actions concertées*, on dénombre 104 subventions pour un montant total de 4 637 764 \$ et 12 bourses pour un montant total de 247 020 \$.
- Les états financiers tiennent compte des remboursements effectués par les bénéficiaires ainsi que de certains ajustements de l'année 2010-2011, contrairement aux enveloppes identifiées dans le présent tableau.

OCTROIS PAR AXE DE PROGRAMMATION
(2011-2012)

Axe de programmation	Octrois (\$)	Octrois (%)
Soutien direct à la relève	21 240 191 \$	42,1 %
Soutien à l'innovation et à la structuration	20 807 434 \$	41,2 %
Soutien à la recherche dans les domaines d'importance stratégique	7 577 244 \$	15,0 %
Soutien direct à la valorisation et à la diffusion de la recherche	857 733 \$	1,7 %
	50 482 602 \$	100,0 %

RÉPARTITION DU BUDGET DE TRANSFERT 2011-2012

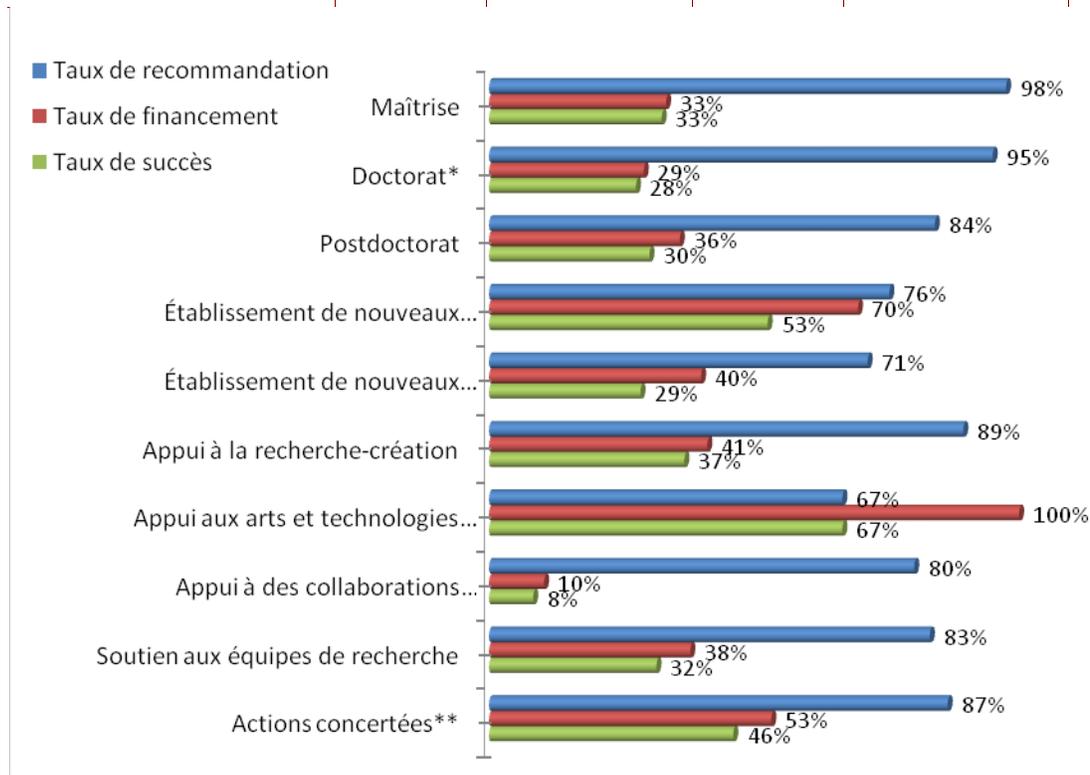


Au regard des quatre axes de programmation du Fonds, la plus grande part du budget, soit 42,1 %, est consacrée à la relève et englobe l'offre de bourses aux étudiants des cycles supérieurs, l'appui aux postdoctorants et le soutien au démarrage de carrières en recherche. Cette proportion du budget est inférieure à celle de l'an passé et s'explique notamment par la diminution des crédits additionnels alloués pour le soutien aux étudiants des cycles supérieurs entre la SQRI 1 (année 2009-2010) et la SQRI 2 (année 2011-2012). Les sommes allouées dans l'axe *Soutien à l'innovation et à la structuration*, notamment à 121 équipes et à 32 regroupements stratégiques, mobilisent 41,2 % du budget. Pour sa part, l'axe *Soutien à la recherche dans les domaines d'importance stratégique* représente 15,0 % du budget, y compris la part des partenaires. Enfin, l'axe *Soutien à la valorisation et à la diffusion de la recherche* mobilise 1,7 % du budget total, soit une proportion similaire à celle de 2010-2011. Il s'agit du soutien direct accordé à la diffusion et au rayonnement de l'expertise des chercheurs québécois grâce au programme *Soutien aux revues de recherche et de transfert de connaissances*, auquel on doit ajouter, dans les faits, d'importantes sommes réservées à la diffusion et au transfert de connaissances dans l'ensemble des subventions de recherche.

PERFORMANCE SELON LE PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE

TAUX DE RECOMMANDATION, DE FINANCEMENT ET DE SUCCÈS DANS LES PROGRAMMES DE BOURSES ET DE SUBVENTIONS 2011-2012

Programmes de bourses et de subventions	Nombre de demandes admissibles	Nombre de demandes recommandées	Nombre de demandes financées	Taux de recommandation	Taux de financement	Taux de succès
	a	b	c	b/a	c/b	c/a
Maîtrise	611	596	199	98%	33%	33%
Doctorat*	902	857	250	95%	29%	28%
Postdoctorat	195	164	59	84%	36%	30%
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs	196	148	103	76%	70%	53%
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs-créateurs	7	5	2	71%	40%	29%
Appui à la recherche-crédation	19	17	7	89%	41%	37%
Appui à des collaborations interAgences FRQSC-ANR	96	77	8	80%	10%	8%
Appui aux arts et technologies médiatiques	3	2	2	67%	100%	67%
Soutien aux équipes de recherche	95	79	30	83%	38%	32%
Actions concertées**	89	77	41	87%	53%	46%



*Sont exclues du tableau les demandes de bourse dans le cadre du programme *Bourse pour stage international*.

**Sont exclues du tableau les demandes de bourse dans le cadre du programme *Actions concertées*.

PORTRAIT DE LA DEMANDE À L'AUTOMNE 2011

Le Fonds a reçu plus de 2 000 demandes de bourse et de subvention dans le cadre des différents concours à l'automne 2011. Il s'agit d'une baisse globale de 12 % par rapport à l'année précédente. On observe une baisse dans les programmes réguliers de maîtrise et de doctorat alors qu'au postdoctorat, la tendance est à la hausse, et ce, depuis les trois derniers concours. Du côté des subventions, il faut noter une hausse appréciable de la demande au programme *Soutien aux équipes de recherche* qui est passé à 107 demandes comparativement à 94 et 95 les deux années précédentes. Il est difficile ici d'expliquer cette hausse sans faire de lien avec le changement de règles au programme, car on n'observe pas de variation dans le soutien du Fonds de recherche du Québec-Santé qui est demeuré stable dans les dernières années. Une analyse sera faite au cours de la prochaine année sur les demandes de subvention du programme *Soutien aux équipes de recherche*. La situation pourrait être préoccupante en raison du fait que pour ce programme l'enveloppe est stable et la hausse de la demande converge vers le même domaine de recherche *Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale*. Signalons également une augmentation du nombre de dossiers dans le programme *Établissement de nouveaux chercheurs* (de l'ordre de 10 % passant de 196 candidats à l'automne 2010 à 216 cette année).

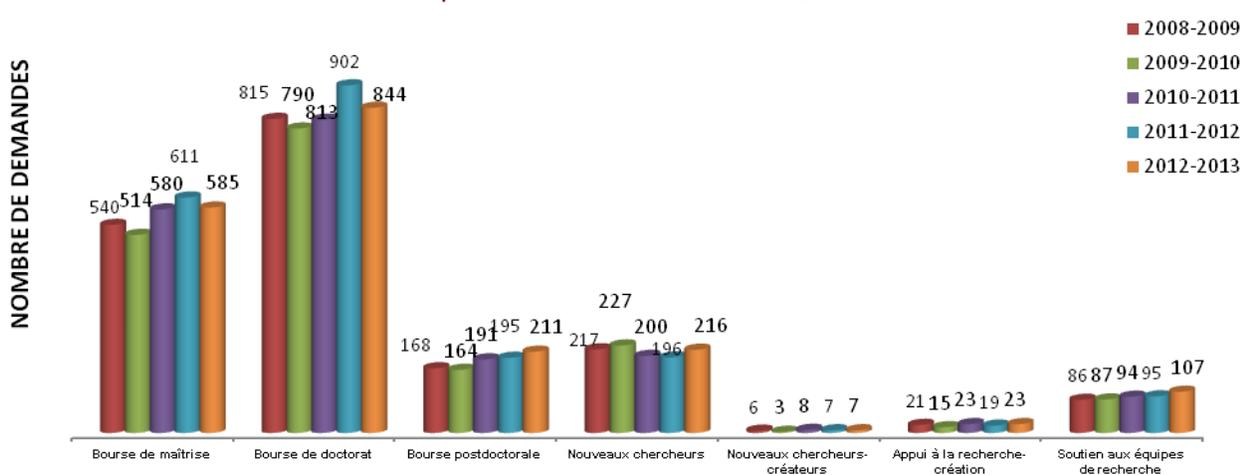
Au chapitre des bourses

En termes de profil par domaine de recherche, le portrait de la demande, tous programmes de bourses confondus, est comparable à celui des années passées. Les domaines *Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale, Arts, littérature et société* et, dans une moindre mesure, *Éducation, savoirs et compétences* sont ceux où l'on compte le plus grand nombre de candidats. Bon an mal an, la moitié des demandes se concentre dans ces trois grands domaines. Par ailleurs, on observe une augmentation notable de la demande dans le domaine : *Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine*, tendance qui se maintient depuis deux ans. En effet la demande a presque doublé en l'espace de deux ans (de 62 demandes à l'automne 2009 à 105 cette année). Pour ce qui est de la provenance des demandes, les établissements qui génèrent le plus grand nombre de dossiers sont l'Université de Montréal (373), suivie de l'Université du Québec à Montréal (270) et de l'Université Laval (214). À elles trois, elles rassemblent un peu plus de la moitié des demandes lors des cinq derniers concours.

Au chapitre des subventions

Pour l'ensemble des programmes de subventions qui font l'objet d'un concours, les établissements qui produisent le plus grand nombre de dossiers sont l'Université du Québec à Montréal (81), l'Université de Montréal (56) et l'Université Laval (49). Vient au 4^e rang l'Université McGill (43). En termes de profil de la demande par domaine, le Fonds ne remarque pas de changement majeur. Les domaines les plus fréquentés demeurent *Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale, Éducation, savoirs et compétence*, et dans une moindre mesure, *Gestion des organisations* et *Arts, littérature et société*.

NOMBRE DE DEMANDES ADMISSIBLES DE BOURSE ET DE SUBVENTION
PAR PROGRAMME*, SOUMISES AU COURS DES CINQ DERNIERS CONCOURS



*Sont exclus les programmes *Appui aux projets novateurs*, *Soutien aux revues de recherche et de transfert de connaissances* et *Regroupements stratégiques* qui sont offerts sur une base pluriannuelle. Pour des fins comparatives, sont considérés uniquement les programmes offerts sur une base annuelle.

DEMANDES DE BOURSE ET DE SUBVENTION ADMISSIBLES À L'AUTOMNE 2011
RÉPARTITION PAR DOMAINE

Domaine	Nombre de demandes de bourse de 2 ^e et 3 ^e cycles et de bourse postdoctorale	% sur l'ensemble	Nombre de demandes de subvention	% sur l'ensemble
Arts, littérature et société	308	18,8	46	11,5
Création artistique et littéraire	82	5,0	27	6,7
Cultures, religions et civilisations	112	6,8	9	2,2
Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale	346	21,1	73	18,2
Économie, emploi et marchés	48	2,9	23	5,7
Éducation, savoirs et compétences	180	11,0	71	17,7
Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine	105	6,4	12	3,0
Gestion des organisations	80	4,9	49	12,2
Langues et langage	43	2,6	11	2,7
Médias, communications et information	79	4,8	23	5,7
Milieus de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain	78	4,8	20	5,0
Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions	115	7,0	30	7,5
Relations internationales et développement	64	3,9	7	1,7
Total	1640	100%	401	100%

* Portrait de la situation réalisé au début d'avril 2012. Le nombre de demandes admissibles en 2012-2013 pourrait changer d'ici la fin de l'année financière, étant donné que dans certains programmes, les demandes de bourse et de subvention peuvent être déposées en cours d'année (notamment dans le cadre des programmes *Bourse de recherche en milieu de pratique* et *Actions concertées*).

PARTIE 3 LES RÉSULTATS

ORIENTATION 1 : DÉVELOPPEMENT DE LA BASE DE RECHERCHE

Répondre adéquatement aux besoins de la communauté de la recherche en SSHAL, et assurer le développement et la pérennité d'un système de recherche dynamique, novateur et performant

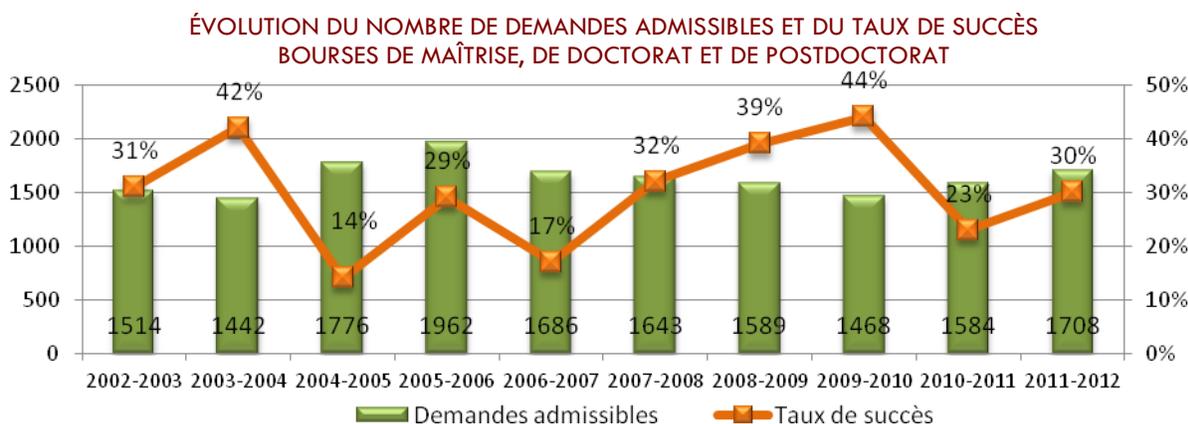
AXE PREMIER - FORMATION ET RELÈVE SCIENTIFIQUE

OBJECTIF 1 : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE RELÈVE POLYVALENTE ET QUALIFIÉE EN NOMBRE SUFFISANT DANS TOUS LES DOMAINES DES SSHAL

AUGMENTATION DES ENVELOPPES DÉDIÉES AUX PROGRAMMES DE BOURSES ET DE NOUVEAUX PROFESSEURS-CHERCHEURS GRÂCE AUX CRÉDITS DE LA SQRI

Grâce aux mesures de la nouvelle SQRI (SQRI 2), le Fonds a pu, encore cette année, bonifier son offre de bourses aux étudiants des cycles supérieurs : il a attribué 119 bourses de plus, ce qu'il n'aurait pu faire autrement. Le nombre de nouveaux boursiers pour l'année totalise 508 (au lieu de 389 sans les crédits additionnels de la deuxième SQRI qui s'élevaient en 2011-2012 à 4,13 M\$).

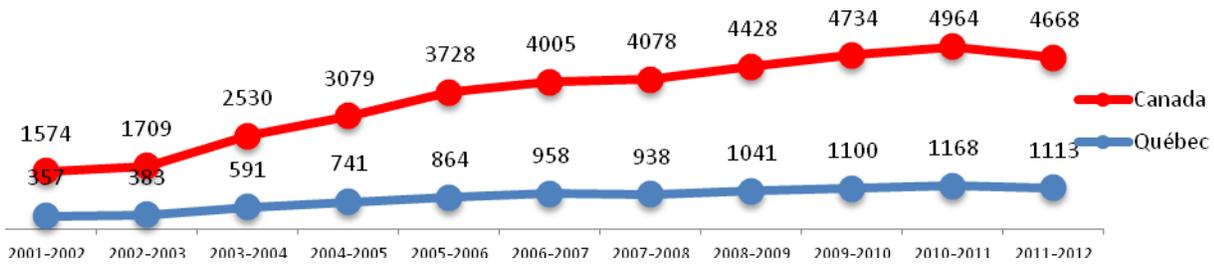
De même, en plus des sommes habituellement consenties pour établir de nouveaux professeurs-chercheurs, des efforts supplémentaires qui reposent sur les crédits prévus dans le cadre de la nouvelle SQRI ont été déployés afin d'attirer cette relève en région. Concrètement, grâce à cette enveloppe, le Fonds a pu soutenir cette année sept nouveaux professeurs-chercheurs en région.



DES ACTIONS EN COMPLÉMENTARITÉ AVEC LES INTERVENTIONS DU CRSH

En vue d'assurer une meilleure complémentarité de ses actions avec celles de son homologue fédéral, le Fonds suit de près l'offre de programmes de bourses au Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) et la performance des étudiants québécois qui participent à ses concours. En dix ans, le nombre de bourses accordées par le CRSH a augmenté sensiblement (comme l'illustre le graphique suivant). Toutefois, les candidats québécois sont toujours sous-représentés, ce qui est attribuable à un système de quotas implanté au milieu des années 1990 pour imposer une limite du nombre de candidatures soumises pour chaque établissement (voir aussi la rubrique « Performance des étudiants québécois » rapportée dans les actions communes des trois Fonds).

ÉVOLUTION DES BOURSES OBTENUES PAR LES ÉTUDIANTS QUÉBÉCOIS AU CRSH
AU COURS DES DIX DERNIÈRES ANNÉES



Par ailleurs, afin de mieux planifier et optimiser l'offre de bourses de maîtrise et doctorat, les trois Fonds du Québec ont rencontré à la fin de l'automne 2011, des représentants des trois Fonds de recherche fédéraux. L'objectif de cette rencontre était de vérifier la possibilité, dès cette année, pour les vis-à-vis fédéraux d'acheminer aux Fonds québécois leurs offres de bourses dès que leurs C.A. respectifs les auraient approuvés. Un projet d'entente entre les six partenaires est présentement à l'étude et ses modalités devraient être mises en œuvre pour l'année 2012-2013.

OBJECTIF 3 : FAVORISER LA FORMATION ET L'ACQUISITION D'EXPÉRIENCES ET DE COMPÉTENCES EN RECHERCHE

MAINTIEN DES BOURSES D'INITIATION À LA RECHERCHE AU PREMIER CYCLE

Le programme *Bourse d'initiation à la recherche au premier cycle*, qui est réservé aux étudiants inscrits dans une université en région, est implanté comme programme régulier depuis 2007-2008. Par cette initiative, le Fonds reconnaît les défis particuliers auxquels font face les universités régionales et offre à de jeunes candidats une expérience unique de recherche en milieu universitaire, en plus de les encourager à amorcer une carrière en recherche dans les domaines couverts par le Fonds.

Depuis l'instauration de ce programme, toutes les universités concernées ont eu recours à cette mesure et ont vu leurs meilleurs étudiants décrocher une bourse d'initiation à la recherche. Ce sont surtout des candidates qui ont été retenues en 2011-2012 (10 sur 11) alors que le domaine *Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale* a obtenu près des deux tiers des demandes.

**BOURSES D'INITIATION À LA RECHERCHE AU 1^{er} CYCLE
RÉPARTITION DES BOURSIERS PAR DOMAINE DE RECHERCHE**

Domaine de recherche	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Arts, littérature et société	3	1	1	2	1
Cultures, religions et civilisations	2	2	1	3	1
Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale	3	6	6	4	7
Éducation, savoirs et compétences	2	2	1	1	1
Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine				1	
Langues et langage			1		
Médias, communication et information				1	
Milieus de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain	2	1	2		1
Total	12	12	12	12	11

OBJECTIF 4 : CONTRIBUER À MAINTENIR L'AVANTAGE DES BOURSIERS SUR LE PLAN DE LA RÉUSSITE ACADÉMIQUE PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE DES ÉTUDIANTS QUÉBÉCOIS AUX CYCLES SUPÉRIEURS

SUIVI PÉRIODIQUE DES BOURSIERS DU FONDS

Grâce à un instrument de suivi, le Fonds peut, depuis 2006-2007, documenter l'impact de son soutien financier sur la durée des études, l'obtention des diplômes ou l'insertion professionnelle. Voici les principaux résultats de l'enquête pour les 465 boursiers qui ont reçu leur dernier versement en 2011. À noter que depuis cette année s'ajoute un suivi des postdoctorants. Signalons également un excellent taux de réponse qui atteint 91 %, soit 423 répondants.

PROFIL DU BOURSIER ET IMPACT DE LA BOURSE (COHORTE 2011)

Portrait du boursier

- Parmi les 423 répondants, on trouve 135 candidats à la maîtrise, 248 au doctorat et 40 au postdoctorat.
- L'âge moyen des boursiers est de 26 ans à la maîtrise, 29 ans au doctorat et 32 au postdoctorat.
- On trouve à la fois des femmes et des hommes dans tous les domaines couverts par le Fonds.
- Près de 50 % des boursiers sont répartis presque également dans quatre domaines — *Arts, littérature et société* (13 %), *Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale* (13 %), *Gestion des organisations* (11 %) et *Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions* (11 %) —, alors que du côté des boursières, près de la moitié des demandes se concentre dans deux domaines *Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale* (27 %) et *Arts, littérature et société* (20 %).

Impact de la bourse

- La moitié des doctorants font partie d'un groupe de recherche établi (51 %).
- La bourse du Fonds représente plus de 70 % de l'ensemble des revenus du candidat. Le pourcentage de boursiers qui ont occupé un emploi rémunéré pendant la période où ils bénéficiaient de la bourse du Fonds gravite autour de 80 %, tant à la maîtrise qu'au doctorat (65 % pour les postdoctorants).
- Dans la très grande majorité des cas, les candidats occupent un emploi rémunéré assez ou fortement lié à leur formation : certains travaillent à un projet de recherche, d'autres sont auxiliaires ou assistants de recherche, et d'autres encore occupent un poste de chargé de cours ou font un stage ; 91 % des heures de travail effectuées par un boursier dans le cadre d'un emploi rémunéré sont liées à sa formation.
- La moitié des candidats bénéficient d'une ou de plusieurs autres bourses qui leur ont été accordées notamment par des établissements universitaires du Québec ou de l'extérieur de la province et par le CRSH, conformément aux règles sur le cumul partiel permis.
- 84 % des répondants ont à leur actif une moyenne de 3,5 publications ou présentations découlant des activités de recherche liées à leur bourse.
- 93 % des boursiers considèrent que la bourse du Fonds a été un facteur assez ou très important dans la poursuite de leur programme de formation.

Ces quelques données sur la cohorte de 2011 ne diffèrent pas de celles des cinq années précédentes. La bourse du Fonds représente la plus large part des revenus des candidats. Par ailleurs, pendant la période où ils sont des boursiers du Fonds, la plupart des boursiers occupent un emploi rémunéré qui est en lien avec leur formation.

OBJECTIF 5 : APPUYER LA CAPACITÉ D’ATTRACTION ET DE RÉTENTION DES MEILLEURS NOUVEAUX PROFESSEURS-CHERCHEURS DANS LES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES ET LE DÉMARRAGE DE LEUR CARRIÈRE

SUIVI PÉRIODIQUE DE LA PERFORMANCE DES NOUVEAUX CHERCHEURS

En 2011-2012, le Fonds a soutenu financièrement 329 nouveaux professeurs-chercheurs (y compris les engagements de cette année). Le nombre de nouveaux chercheurs financés au cours des trois dernières années varie peu : il oscille autour de 340 alors qu’en 2006-2007, il s’élevait à 318. Il s’agit donc d’une hausse notable qui est attribuable aux crédits de la SQRI destinés à la relève. Les nouveaux chercheurs poursuivent leurs activités de recherche dans l’ensemble des domaines couverts par le Fonds et principalement dans les trois domaines suivant : *Éducation, savoirs et compétences* (20 %), *Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale* (17 %), *Gestion des organisations* (13 %). À eux trois, ces domaines regroupent la moitié des nouveaux chercheurs financés.

La grande majorité (86 % ou 89 nouveaux chercheurs) des récipiendaires du concours de l’année 2011-2012 font état de l’obtention d’un financement à titre individuel qui provient surtout d’un programme de démarrage ou d’intégration offert par l’établissement au chercheur nouvellement engagé et, dans une moindre mesure, d’un programme du CRSH (principalement le programme de subvention ordinaire de recherche, mais aussi un soutien dans le cadre des grands travaux de recherche concertés ou une aide aux ateliers et aux colloques de recherche).

En termes de retombées, le Fonds est en mesure d’apprécier la portée de sa subvention aux chercheurs en début de carrière grâce à un instrument de suivi implanté en 2006. Suivant les règles du programme, il est demandé aux nouveaux chercheurs d’acheminer au Fonds, par l’entremise d’un formulaire en ligne, un rapport final faisant état des activités réalisées dans le cadre de la subvention obtenue, et ce, dans un délai d’un an après la fin de ladite subvention. Les renseignements recueillis portent notamment sur la formation d’étudiants, les collaborations et les partenariats développés, et les activités de diffusion et de transfert. Pour le Fonds, les objectifs poursuivis sont triples : favoriser d’abord la diffusion et la promotion des réalisations des chercheurs qu’il finance ; apprécier ensuite la performance de ses chercheurs au chapitre des réalisations ; et, finalement, obtenir des données sur le programme en vue d’en assurer une évaluation périodique.

Voici les principaux résultats pour les 61 nouveaux chercheurs — dont le soutien financier s’est terminé en 2010 — qui ont transmis leur rapport.

LES RETOMBÉES DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DES NOUVEAUX CHERCHEURS (COHORTE 2010)	
Type de retombées	Principaux résultats
Formation d’étudiants	<p>Supervision de 352 étudiants (moyenne de 3,7 étudiants par nouveau chercheur)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 37 étudiants de premier cycle ▪ 125 étudiants de deuxième cycle ▪ 65 étudiants de troisième cycle <p>Participation des stagiaires postdoctoraux à la réalisation des projets de recherche</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 5 stagiaires postdoctoraux

<p>Collaborations</p>	<p>Collaborations académiques avec des chercheurs hors Québec</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Près de 60 % des nouveaux chercheurs (soit 36 sur 61) ont établi 93 collaborations avec des chercheurs hors Québec : 18 % des collaborations au Canada ; 82 % dans d'autres pays, dont principalement la France (27 %), les États-Unis (18 %). <p>Des partenaires extra-académiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Plus du tiers de la cohorte de nouveaux chercheurs (soit 23 sur 61) ont établi 43 partenariats de recherche principalement dans le secteur de l'éducation et de l'enseignement supérieur.
<p>Activités de diffusion et de transfert</p>	<p>Une diffusion des résultats auprès des pairs, des milieux de pratique et du grand public</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 54 nouveaux chercheurs (soit 89 %) ont à leur actif 147 publications (articles avec comité de lecture, chapitres de livre ou contributions à un ouvrage collectif, livres, monographies) et 55 autres réalisations, auxquelles s'ajoutent 70 publications soumises, acceptées ou sous presse. ▪ 57 nouveaux chercheurs (soit 93 %) ont réalisé au total 422 présentations. ▪ 16 nouveaux chercheurs (soit 26 %) ont diffusé leurs résultats dans les médias (28 activités de diffusion), principalement dans la presse écrite. ▪ 13 nouveaux chercheurs (soit 21 %) ont réalisé des activités de transfert de connaissances auprès de milieux utilisateurs potentiels, principalement dans les secteurs de l'éducation et de la santé.

AXE DEUXIÈME – SOUTIEN À L'EXCELLENCE EN RECHERCHE

OBJECTIF 1 : CONTINUER À SOUTENIR DES ENTITÉS DE RECHERCHE DANS UN VASTE ÉVENTAIL D'OBJETS DE RECHERCHE

MAINTIEN DE L'APPUI DU FONDS À DES GROUPES DE RECHERCHE PERFORMANTS

Dans les secteurs des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres, le Fonds demeure un acteur clé en contribuant à structurer la recherche autour de grands ensembles performants et à positionner les chercheurs québécois sur la scène internationale. Le soutien qu'il apporte à des « infrastructures humaines » plutôt qu'à des projets lui a permis de se distinguer de son homologue fédéral et d'assumer un rôle de levier financier significatif. À cet égard, les programmes *Regroupements stratégiques* et *Soutien aux équipes de recherche* constituent deux leviers d'action complémentaires pour soutenir l'émergence et la consolidation de créneaux d'excellence dans un large éventail de sujets : changements démographiques et vieillissement de la population, crise financière mondiale et modes de gouvernance dans les organisations et les entreprises, questions d'identité et de diversité culturelle, réussite scolaire et insertion professionnelle, politiques économiques et emploi, littérature et arts, innovations sociales et développement durable, problèmes de criminalité, de sécurité ou de dépendance... Ces deux types d'infrastructures, qui suscitent des collaborations et concentrent des ressources, apportent une contribution essentielle en permettant d'approfondir des thèmes de recherche ou en suscitant de nouvelles questions de recherche, mais aussi en assurant le maintien et le développement de milieux de formation et d'encadrement riches et stimulants.

En 2011-2012, le Fonds a gardé le cap en finançant près d'une trentaine de regroupements stratégiques, une centaine d'équipes, et une dizaine d'instituts et de centres affiliés universitaires. En misant sur la continuité et sur la constitution de masses critiques de chercheurs, il s'assure de construire et de maintenir de véritables pôles de recherche et des milieux dynamiques pour la formation d'étudiants.

**PRINCIPAUX PARAMÈTRES DU PROGRAMME
REGROUPEMENTS STRATÉGIQUES**

	2007-2008	2008-2009*	2009-2010	2010-2011	2011-2012**
Nombre de regroupements financés	28	31*	28	28	32*
Enveloppe totale (\$)	5 880 247	6 028 186	5 806 483	5 803 767	6 305 164 \$
Subvention moyenne par regroupement (\$)	210 008	207 309*	207 374	207 277	215 006
Nombre total de chercheurs (réguliers et autres membres)	1 287	1 614	1 507	1 651	1 958
Nombre moyen de chercheurs (réguliers et autres membres) par regroupement	46	52,1	53,8	58,9	61,2

*Sont inclus les trois regroupements stratégiques qui ont obtenu une subvention de déphasage en 2008-2009. Pour le calcul de la subvention moyenne, on exclut ces regroupements.

**Sont inclus les quatre regroupements stratégiques qui ont obtenu une subvention de déphasage en 2011-2012. Pour le calcul de la subvention moyenne, on exclut ces regroupements.

**PRINCIPAUX PARAMÈTRES DU PROGRAMME
SOUTIEN AUX ÉQUIPES DE RECHERCHE**

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Nombre d'équipes financées	130	128	114	117	121
Enveloppe totale (\$)	11 841 703	11 929 754	10 781 753	11 315 920	12 026 464
Subvention moyenne par équipe (\$)	91 090	93 201	94 577	96 717	99 392 \$
Nombre total de chercheurs (réguliers et autres membres)	1 286	1 292	1 274	1 424	1 532
Nombre moyen de chercheurs (réguliers et autres membres) par équipe	9,9	10,1	11,2	12,2	12,7

**DES GROUPES DE RECHERCHE DYNAMIQUES EN TERMES DE COLLABORATIONS
PORTRAIT 2011-2012**

Interétablissements	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les regroupements stratégiques sont composés, en moyenne, de membres provenant de 7 établissements québécois : universités, collèges, centres hospitaliers universitaires, etc. (Ce nombre varie de 3 à 12.) ▪ Les équipes font affaire en moyenne avec trois ou quatre établissements. <ul style="list-style-type: none"> ▪ 15 % des équipes viennent d'un seul établissement universitaire (18); ▪ Près de 40 % des équipes se trouvent dans 4 établissements et plus (46).
Avec des chercheurs hors Québec	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 12 % des chercheurs dans les regroupements stratégiques proviennent du Canada (117) ou d'ailleurs (126). ▪ 15 % des chercheurs dans les équipes proviennent du Canada (72) ou d'ailleurs (150). ▪ La majorité des collaborations internationales des regroupements et des équipes se font avec la France et les États-Unis, et à une moindre échelle, avec la Belgique et le Royaume-Uni.
Intermilieux	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 40 collaborateurs des milieux de pratique, 6 chercheurs gouvernementaux et 24 chercheurs de collèges dans les 32 regroupements financés par le Fonds. ▪ 75 collaborateurs des milieux de pratique, 40 chercheurs gouvernementaux et 22 chercheurs de collèges dans les 121 équipes de recherche financées par le Fonds.
Intersectorielles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les responsables de 14 des 32 regroupements financés par le Fonds déclarent que leur demande engage plus d'un secteur de recherche, alors qu'on compte 8 équipes dans le même cas.

**LA FORMATION D'ÉTUDIANTS
GRÂCE AUX SUBVENTIONS DE RECHERCHE DU FONDS
(2011-2012)**

Nombre d'étudiants encadrés par les membres réguliers, selon les programmes	
Programme	Nombre d'étudiants (estimé)
Regroupements stratégiques	7 500
Soutien aux équipes de recherche	4 100
Actions concertées	2 000
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs et de nouveaux professeurs-chercheurs-créateurs	900
Appui à la recherche-création	260
Appui aux arts et technologies médiatiques	70
Appui aux projets novateurs	30

Nombre et proportion de chercheurs établis, de nouveaux chercheurs et de nouveaux chercheurs-créateurs dans les ensembles constitués			
Programme	Nombre et proportion de chercheurs établis	Nombre et proportion de nouveaux chercheurs	Nombre de chercheurs
Regroupements stratégiques	1375 (85 %)	242 (15 %)	1 617
Soutien aux équipes de recherche	903 (86 %)	147 (14 %)	1 050

DES VISITES À MI-PARCOURS

Onze visites à mi-parcours dans le cadre du programme *Regroupements stratégiques* se sont déroulées entre le 27 septembre et le 1^{er} novembre 2011. C'est une étape qui s'inscrit dans le processus habituel de ce programme. Les objectifs poursuivis par ces visites sont de répondre à un besoin de reddition (informer le Fonds sur l'utilisation des sommes octroyées), vérifier les suites données aux recommandations notées au moment de l'évaluation initiale; repérer les faiblesses ou manques éventuels, qui persistent ou ont surgi depuis l'évaluation initiale et qui pourraient fragiliser le regroupement lors de sa demande de renouvellement de financement. Il s'agit donc essentiellement de contribuer à pérenniser les infrastructures existantes en documentant les points forts et faibles du regroupement auprès des responsables et des membres de leur équipe. Dans cette optique, les comités visiteurs sont invités à accompagner leur évaluation de recommandations d'ordre scientifique et structurel, susceptibles de contribuer à bonifier la demande de renouvellement de financement qui devrait être déposée trois ans plus tard.

Les visites se sont déroulées sur une journée pour chacun des regroupements en présence du comité d'évaluation formé d'évaluateurs internationaux. Au terme de la journée, le comité a présenté un rapport verbal à la direction du regroupement. Un bilan des visites à mi-parcours des regroupements stratégiques a été déposé au CA de décembre 2011 pour information. De ce bilan, on retiendra le fait que les visites sur site présentent une indiscutable plus-value en matière d'évaluation si on les compare à une analyse sur dossier, aussi étoffé soit-il. Le contact avec les chercheurs des regroupements, des étudiants et des partenaires institutionnels ou du milieu, l'interaction vécue dans les locaux où ils travaillent, la possibilité offerte de leur poser *in situ* les

questions auxquelles le dossier papier ne répond pas et d'éclairer ainsi les zones grises d'une demande de financement, concourent à faire de la visite sur site un cadre évaluatif idéal. Les visites de mi-parcours ont aussi permis au Fonds de constater que plusieurs objectifs du programme *Regroupements stratégiques* sont en voie d'être atteints, et que la volonté de structuration qui le fonde porte ses fruits. Les regroupements stratégiques visités se sont en effet imposés comme des milieux féconds, stimulants et résolument interdisciplinaires.

SUIVI DE LA PERFORMANCE DES PROGRAMMES

Bilan des actions du Fonds en matière de recherche-création

Devenu figure de proue dans le financement de la recherche-création (RC), le Fonds soutient depuis plus d'une dizaine d'années le travail d'artistes qui évoluent dans le milieu universitaire par le biais de ses programmes d'appui réservés aux chercheurs-créateurs. Au fil des années, le Fonds a ajusté ses interventions en la matière; ses programmes ont été pulsés par une série d'ajustements (révision de la notion de RC, ouverture aux postdoctorants, volet individuel dans son programme de chercheurs-créateurs établis). Il s'est aussi assuré par l'entremise de ses comités d'évaluation que le type de projets qu'il finance affiche un réel équilibre entre démarche réflexive et démarche créatrice. Enfin, il suit de près les résultats de ses concours, notamment la fréquentation, la couverture disciplinaire et la répartition des octrois. À cet égard, il a actualisé son bilan décennal en matière de recherche-création en incluant l'année 2011-2012. Au terme de onze années de financement, voici les principaux constats :

BILAN DES ACTIONS EN MATIÈRE DE RECHERCHE-CRÉATION 2001-2012

- La notion de recherche-création proposée par le Fonds, relativement bien accueillie dans le milieu universitaire, demeure encore aujourd'hui une référence. Néanmoins, la réalité qu'elle recouvre n'est pas parfaitement stabilisée et reste encore difficile à cerner d'autant plus que les collaborations et les croisements disciplinaires s'intensifient.
- Les programmes de RC ne rejoignent pas l'ensemble de la population ciblée. Près de la moitié des demandes proviennent de deux disciplines : arts électroniques et multidisciplinaires; cinéma et vidéo. Le bassin de provenance des candidats reste localisé : Concordia (34 %), UQAM (19 %) et, dans une moindre mesure, l'Université Laval et l'Université de Montréal (12 % chacun).
- Des artistes professionnels sont associés aux travaux des chercheurs-créateurs universitaires. Si peu d'entre eux reçoivent des honoraires professionnels, ils profitent par contre d'un environnement de recherche qui constitue un cadre et lieu d'échanges pour leur démarche artistique. Par ailleurs, les échanges entre le Fonds et le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) demeurent rares.
- Au fil des ans, on trouve davantage de récipiendaires, tous programmes confondus, qui détiennent un doctorat. Leur profil est également tout aussi développé en termes de publications que d'œuvres artistiques, ce qui vient complexifier leur posture et leur démarche comme chercheur-créateur.
- Que ce soit l'œuvre réalisée, l'approche suivie ou la technologie utilisée, la démarche de RC fait appel à diverses méthodes et pratiques, sans compter des recours sans cesse plus nombreux aux sciences et aux technologies. A preuve : les 115 projets venus d'horizons multiples financés par le Fonds entre 2001-2002 et 2011-2012, pour une enveloppe totale de 9,8 M \$.

C'est à la lumière de ces constats que le Fonds a organisé en novembre 2011, au Conseil des Arts de Montréal, une journée de remue-méninges sur la recherche-création, laquelle a réuni une quinzaine de chercheurs-créateurs afin de réfléchir sur les retombées d'une démarche de recherche-création et sur le devenir de ce type de recherche. Cette journée a permis de soulever plusieurs pistes de réflexion sur les particularités de la recherche-création qui, de par sa nature même, appelle l'hybridation, les croisements disciplinaires et les maillages intersectoriels. Ce remue-méninges a également servi de prélude à un colloque organisé par le Fonds, tenu en mai 2012, à Montréal, dans le cadre du 80^e Congrès de l'Acfas avec éventuellement dans son prolongement un grand colloque international en 2013 sur ces mêmes questions. En somme, il s'agit d'autant

d'occasions pour le Fonds de réfléchir avec les chercheurs-créateurs (mais aussi les chercheurs) non seulement sur la notion de recherche-création, sur les incidences de cette démarche sur la culture et l'enseignement universitaires, mais aussi sur l'impact de ses programmes et de la démarche de RC sur la conceptualisation des rapports entre art et science, et sur le développement d'initiatives intersectorielles autour d'innovations d'ordre esthétique, technique ou méthodologique.

Évolution de la présence des femmes dans les programmes d'aide financière du Fonds

La section consacrée aux actions communes des trois Fonds rapporte que le Fonds Société et culture suit de près l'évolution de la présence des femmes dans ses programmes d'aide financière. Depuis 2008-2009, ce suivi est réalisé de concert avec les deux autres Fonds de recherche. En plus de considérer le taux de participation et de succès des candidats selon la catégorie de programme et le genre, le Fonds a enrichi le portrait en ajoutant depuis 2010-2011 la variable « Domaine de recherche ». Voici les faits saillants à la lumière de cette dernière variable.

- Dans les programmes de bourses, bon an mal an, le plus grand nombre et la plus forte proportion de femmes se trouvent essentiellement dans deux domaines de recherche, soit *Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale* et *Arts, littérature et société*. En 2011-2012, les candidates comptent respectivement pour 25 % et 19 % des demandes admissibles, comparativement à une participation variant entre 2 et 13 % pour les autres domaines.
- Dans les programmes de subventions, les domaines *Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale, Éducation, savoirs et compétences* et, dans une moindre mesure, *Gestion des organisations* sont ceux qui mobilisent le plus de candidates responsables d'une demande (respectivement 28 %, 25 % et 15 %).

Suivi des taux de recommandation et de financement dans les programmes de subventions

Grâce à son « monitoring pluriannuel », le Fonds peut établir la performance globale de chaque domaine de recherche et de chaque établissement sur plusieurs années et pour chacun des programmes de subventions offerts annuellement. À la lumière des données de 2011-2012, retenons :

- Parmi les domaines où le nombre de demandes est appréciable, *Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions* et *Éducation, savoirs et compétences* obtiennent les plus hauts taux de financement (83 %) et se retrouvent donc le plus souvent au-dessus de la moyenne.
- Le volume des demandes est en croissance dans le domaine *Gestion des organisations*. Les taux de recommandation et de financement, assez faibles l'an dernier, augmentent un peu, mais restent le plus souvent en dessous de la moyenne des autres domaines. Le domaine *Économie, emploi et marchés* maintient des taux plus bas que la moyenne depuis 2008 dans le cas du programme *Établissement de nouveaux chercheurs* alors que les équipes de recherche dans ce domaine sont nettement au-dessus de la moyenne des autres domaines.
- L'Université McGill maintient des taux de recommandation et de financement égaux ou supérieurs à la moyenne des établissements dans le cas du programme *Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs*. Le volume des demandes est également en hausse, ce qui n'est pas le cas du côté de l'Université de Montréal qui voit le nombre de demandes chuter de 30 %.
- L'UQAM et l'Université Concordia sont toujours bien présentes dans les programmes de recherche-création et maintiennent de bons résultats.

Suivi de la demande et de l'offre dans les programmes de bourses

Le Fonds fait également un suivi rigoureux des taux de satisfaction et de succès à partir des profils de la demande et de l'offre dans les programmes de bourses. Un bilan portant sur les concours de l'automne 2010 a d'ailleurs été présenté au conseil d'administration lors de la séance du mois d'octobre 2011. Ce bilan a été réalisé à partir des données portant sur l'âge et le sexe des candidats, les domaines de recherche et les établissements d'origine et d'accueil, et ce, pour les programmes de maîtrise, de doctorat et de postdoctorat en recherche. Parmi les faits saillants, retenons :

- La demande aux trois niveaux d'études est à la hausse, laquelle s'explique, entre autres, par l'augmentation des resoumissions.
- Les taux de succès ont augmenté de façon significative au concours de l'automne 2010, comparativement aux concours de l'année précédente, tous niveaux d'études confondus, hausse attribuable à l'augmentation des crédits alloués pour le soutien à la relève entre la première et la deuxième année de la SQRI.
- Il y a plus de femmes que d'hommes qui font une demande de bourse, une proportion qui tend à diminuer selon qu'on progresse de niveau d'études. En proportion chez les femmes, l'offre de bourses est plus élevée que la demande, et ce, aux trois niveaux d'études.
- L'Université de Montréal est l'établissement le plus représenté dans les demandes de bourses pour l'ensemble des niveaux d'études. L'offre de bourses y est en proportion plus grande que la demande, à l'exception du programme de bourses postdoctorales.
- Les domaines de recherche *Arts, littérature et société* et *Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale* sont les domaines où l'on observe le plus grand nombre de demandes.
- Les candidats qui souhaitent poursuivre leurs études ou effectuer un stage à l'extérieur du Canada obtiennent proportionnellement plus de bourses que ceux qui restent dans les limites du territoire national, et ce, quel que soit leur niveau d'études.

Exploitation des données contenues dans le portrait des activités du Fonds (PAF)

En 2011-2012, le Fonds a poursuivi la mise à jour annuelle du PAF (Portrait des activités du Fonds). Ce « portefeuille » de tableaux de bord qui présente l'état des bourses et des subventions alimente la grande majorité des demandes d'information tant internes qu'externes. Dans le courant de l'année, plus d'une trentaine de demandes d'information touchant au financement ont été traitées : portrait et évolution des demandes et des octrois dans des domaines particuliers; répartition par programme, domaine, établissement ou niveau d'études; portrait du financement intersectoriel et interdisciplinaire. Nous remarquons ces dernières années une récurrence des demandes de la part de certains établissements universitaires. Il pourrait être opportun de réfléchir dans la prochaine année à la mise en place de tableaux de bord ponctuels qui pourraient répondre aux besoins d'informations spécifiques des universités, qui souhaitent essentiellement comparer leur performance à l'ensemble des autres établissements du réseau. Il y aurait également lieu d'élargir la production de tableaux de bord aux autres informations d'intérêt dans le système d'information du Fonds : les renseignements scientifiques recueillis dans le cadre des demandes de financement tout comme les retombées déclarées dans les différents rapports finaux d'activités produits par notre clientèle.

Signalons finalement qu'une série de quatre fiches trimestrielles a été produite pour le MDEIE en 2011-2012, dans le cadre du suivi de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI). Ces fiches, qui font état des engagements et des déboursés pour chacune des mesures de la Stratégie, sont produites en juin, septembre, décembre et mars de chaque année. Pour la SQRI 2010-2013, s'ajoute à ces portraits trimestriels un suivi annuel enrichi d'indicateurs touchant l'évolution et la répartition du financement dans les mesures ciblées.

AXE TROISIÈME – PROMOTION DE LA RECHERCHE ET TRANSFERT DES CONNAISSANCES

OBJECTIF 1 : ACCENTUER LES EFFORTS DE PROMOTION DE LA RECHERCHE EN SSHAL EN METTANT L'ACCENT SUR LES RÉSULTATS ET LES RETOMBÉES

DÉVELOPPEMENT, BONIFICATION ET DIVERSIFICATION DES VITRINES DÉDIÉES À LA RECHERCHE

Au cours de l'année 2011-2012, le Fonds Société et culture a poursuivi ses activités de promotion de la recherche notamment grâce à ses nombreuses vitrines Web. En effet, outre le carrousel sur la page d'accueil, le site Web du Fonds comprend plusieurs sections qui lui permettent de diffuser des résultats de recherche vulgarisés. À noter que le Fonds diffuse également des capsules et articles à partir de son compte Twitter qui rassemble maintenant près de 500 abonnés.

Ainsi, entre le 1^{er} avril 2011 et le 31 mars 2012, le Fonds a mis en ligne près de 55 capsules, en français et en anglais, dans la section *S'unir, découvrir et innover*, avec dissémination dans les milieux de pratique, de la décision et des milieux de la recherche au Québec, de même que dans les milieux de la recherche au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde. Grâce à ce projet, débuté en 2010-2011, plus de 90 capsules ont été diffusées.

De septembre 2011 à février 2012, le Fonds a mis en ligne 10 capsules scientifiques, en français et en anglais, dans la page *Capsules scientifiques*. De plus, la section *Les fruits de la recherche en partenariat* a été bonifiée grâce à la publication en 2011-2012 d'une vingtaine d'articles rédigés par des chercheurs financés dans le programme *Actions concertées*, puis traduits en anglais par le Fonds. Chaque article renvoie à un rapport de recherche à l'intention des milieux de pratique et de la décision, de même que des partenaires de l'action concertée.

Par ailleurs, le Fonds a continué de promouvoir la recherche en SSHAL et ses retombées grâce à une collaboration avec l'Institut du Nouveau Monde (INM) qui publie *L'État du Québec 2012*. Cette collaboration est également établie en concertation avec les deux autres Fonds de recherche du Québec. En tout, dans la nouvelle édition, ce sont vingt pages qui sont consacrées aux résultats et retombées de recherches soutenues par les trois Fonds sous la thématique commune de l'alimentation. Plus particulièrement, le Fonds Société et culture a présenté les travaux de trois équipes de recherche. *L'état du Québec 2012* est notamment remis aux participants du congrès de l'Acfas et mis en vente dans les librairies dès mai 2012.

HUITIÈME ÉDITION DE LA REVUE RECHERCHES INNOVATIONS

Au cours de l'année 2011-2012, le Fonds Société et culture s'est affairé à produire la huitième édition de la revue *Recherches Innovations*, parue au printemps 2012. Parmi les thèmes abordés, on retrouve la relève en recherche, qui fait l'objet de l'article d'ouverture et d'une toute nouvelle section de la revue consacrée aux étudiants de 2^e et 3^e cycles et aux stagiaires postdoctoraux. La recherche-crédation est aussi à l'honneur et est présentée dans le cadre d'articles sur la nature même de cette démarche de recherche, ses enjeux et son devenir, sur le Centre interdisciplinaire de recherche en musique, médias et technologie ainsi que sur des projets de recherche novateurs. Le dossier thématique de cette publication présente les résultats découlant d'actions concertées de recherche portant sur les stratégies à adopter pour favoriser la prise en compte de la santé dans l'élaboration des politiques publiques, ainsi que des politiques spécifiques et leurs effets variables sur la santé et le bien-être de la population. La huitième édition de *Recherches Innovations* est tirée à 2 100 exemplaires. Publiée une fois l'an, cette revue est diffusée dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux, ainsi que dans les milieux communautaires. Elle est également accessible dans le site Web du Fonds.

OBJECTIF 3 : FAIRE LA PROMOTION DE PRATIQUES EXEMPLAIRES DE TRANSFERT DES CONNAISSANCES POUR L'ENSEMBLE DES DOMAINES DE RECHERCHE EN SSHAL

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PLAN D'ACTION EN MATIÈRE DE TRANSFERT DES CONNAISSANCES 2011-2014

Au terme d'une consultation, le Fonds a élaboré un plan d'action en matière de transfert des connaissances qui a été lancé en mai 2011 dans le cadre du 79^e congrès de l'Acfas tenu à Sherbrooke. Ce plan triennal (2011-2014) porte sur des moyens contenus dans les programmes (règles, critères et incitatifs financiers) et des mesures hors programme. Par ce plan, le Fonds vise à accroître l'intérêt de la communauté scientifique pour le transfert des connaissances; à reconnaître et soutenir les efforts déjà investis dans ces activités par la communauté scientifique; et à l'encourager à y consacrer plus d'énergie. L'ensemble des moyens d'action prévus dans la première année du plan a été déployé, notamment :

- Une déclaration du Fonds sous forme de préambule dans les règles de l'ensemble des programmes de subventions et de bourses où il encourage les chercheurs et les étudiants à mener des activités de transfert des connaissances;
- Des changements apportés aux critères d'évaluation relatifs à la qualité de la programmation, du projet ou de l'équipe pour prendre en compte les retombées anticipées ou obtenues ou inclure la reconnaissance des activités de formation et de transfert;
- Un incitatif financier dans le cadre des subventions de projets pour susciter le développement d'initiatives de transfert;
- Une diversification des activités de transferts des connaissances dans le cadre du programme *Actions concertées* : atelier et discutant, visioconférence sur plusieurs sites de différentes régions;
- Un suivi de l'étude de l'équipe de l'UQAM sur les déterminants et les retombées de l'utilisation des connaissances issues de la recherche en SSHAL. L'équipe a présenté en septembre 2011 auprès du Fonds les résultats du troisième volet de l'étude qui examine le point de vue des milieux partenaires de la recherche, alors que les deux premiers volets ont été menés auprès d'un échantillon composé exclusivement de chercheurs.

OBJECTIF 4 : SENSIBILISER LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE AUX PRATIQUES ÉTHIQUES EN RECHERCHE

CAPSULES D'INFORMATION SUR L'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE EN SSHAL

En 2011-2012, le Fonds Société et culture a poursuivi un projet de diffusion Web, initié en 2010-2011, de capsules d'information portant sur les principaux thèmes contenus dans les formulaires de consentement du participant à la recherche et de demande de certificat d'éthique des universités québécoises, et ce, du point de vue des SSHAL. Par ce projet, le Fonds vise à mieux informer les nouveaux chercheurs du sens de l'information demandée par les comités d'éthique de la recherche. En date du 31 mars 2012, cinq capsules d'information ont été publiées dans la section *Éthique de la recherche* du site Web du Fonds.

OBJECTIF 5 : DIVERSIFIER LES PUBLICS CIBLES DES RETOMBÉES DE LA RECHERCHE (MILIEUX ACADÉMIQUE, PUBLIC, PARAPUBLIC, COMMUNAUTAIRE, ETC.) ET DÉVELOPPER DES PARTENARIATS DE DIFFUSION GRAND PUBLIC POUR RENDRE PLUS VISIBLES LES RETOMBÉES DE LA RECHERCHE EN SSHAL

COLLABORATION À DES PROJETS VISANT LE GRAND PUBLIC

Pour une quatrième année consécutive, le Fonds Société et culture soutient financièrement la réalisation de l'émission d'actualités scientifiques *Le code Chastenay*, diffusée sur les ondes de Télé-Québec et dont chaque épisode met en valeur les réalisations de chercheurs québécois de tous les secteurs. Outre ce soutien financier, la direction des communications du Fonds a rencontré le 4 mai 2011 l'équipe de production de l'émission afin de la sensibiliser davantage à la recherche en SSHAL et de lui proposer des recherches menées par des chercheurs soutenus par le Fonds comme thèmes pour de futures émissions. Cette rencontre semble avoir un certain impact puisqu'en 2011-2012, on dénombre quatre reportages sur des chercheurs dont les travaux sont soutenus par le Fonds ou portent sur des recherches en SSHAL. Dans la poursuite de cette entente avec Télé-Québec, le Fonds tiendra à nouveau au printemps 2012 une rencontre préparatoire avec l'équipe de production de l'émission. Enfin, rappelons que, outre le Fonds, d'autres partenaires soutiennent financièrement cette émission, dont les deux autres Fonds de recherche du Québec.

Par ailleurs, dans les suites de la collaboration établie avec l'INM dans le cadre du *Forum des générations*, où le Fonds soutenait la dimension « Dialogue science et société », le Fonds a poursuivi sa participation aux rencontres du comité directeur, responsable de l'organisation du *Rendez-vous national* qui est en fait le point culminant de la démarche initiée par l'INM, et a organisé dans la foulée le 14 octobre 2011 un forum d'orientation de la recherche sur le thème du vieillissement de la population québécoise et de ses enjeux. (Pour plus de détails sur ce forum sur le vieillissement, voir orientation 3, axe 3, objectif 1 et action se rapportant aux initiatives pour susciter et capter de nouvelles thématiques de recherche.)

OBJECTIF 6 : S'ASSOCIER DAVANTAGE À DES GROUPES SPÉCIALISÉS DE TRANSFERT DES CONNAISSANCES ET DE DIFFUSION, EN VUE DE FAVORISER L'APPROPRIATION DES CONNAISSANCES PAR LES MILIEUX VISÉS

ENTENTES DE COLLABORATION AVEC DES GROUPES DÉDIÉS AU TRANSFERT OU À LA DIFFUSION

Le Fonds Société et culture a collaboré avec l'Association des communicateurs scientifiques du Québec (ACS) afin d'offrir gracieusement le 6 décembre 2011 un atelier de communication en congrès scientifique à une douzaine de nouveaux professeurs-chercheurs et doctorants soutenus par le Fonds dans le cadre des concours de l'automne 2009 et 2010. Cet atelier pratique, d'une durée de trois heures et donné par une communicatrice scientifique d'expérience, était adapté, à la demande du Fonds, en fonction des particularités des SSHAL, notamment en termes de pratiques de recherche, d'approches et de diffusion.

Pour l'année 2012-2013, le Fonds étudie la possibilité d'offrir un atelier de communication avec les médias aux directeurs de centres de recherche et d'équipes de recherche financés par le Fonds, ceux-ci étant plus susceptibles d'accorder des entrevues médias que les plus jeunes chercheurs. Cet atelier serait encore une fois donné par un communicateur scientifique affilié à l'ACS.

ORIENTATION 2 : MAILLAGES INTERMILIEUX, INTERSECTORIELS ET INTERNATIONAUX

Encourager les synergies et le réseautage entre les chercheurs issus de différents milieux et secteurs de recherche, et accroître les collaborations et la mobilité internationales

AXE PREMIER - FORMATION ET RELÈVE SCIENTIFIQUE

OBJECTIF 1 : ENCOURAGER LA FORMATION DANS UNE PERSPECTIVE MULTIDISCIPLINAIRE

MAINTIEN DES BOURSES NE³LS

Le programme *Bourse NE³LS* résulte d'une initiative commune de cinq organismes québécois — NanoQuébec, l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST), les trois Fonds québécois de recherche — préoccupés par le défi scientifique et démocratique que pose le progrès des nanotechnologies et nanosciences. En ce sens, les cinq partenaires ont convenu d'élaborer une stratégie de financement de la recherche sur les aspects éthiques, environnementaux, économiques, légaux et sociaux liés aux nanotechnologies (NE³LS). Pour ce faire, les organismes associés ont concerté leurs efforts afin de mettre en place un réseau de recherche et de transfert de connaissances dans le domaine des nanotechnologies et nanosciences.

Le Fonds Société et culture assure la gestion de ce programme. En 2011-2012, quatre demandes ont été présentées et, de ce nombre, deux ont été recommandées pour financement : une au doctorat et une à la maîtrise. La demande doctorale s'inscrit dans un des domaines du Fonds et celle de la maîtrise dans celui du Fonds Nature et technologies.

En avril 2012, un bilan a été déposé au C.A. du Fonds, lequel fait état de la demande présentée depuis 2008, année d'instauration du concours *Bourse NE³LS*. Force est de constater le faible taux de participation dans le cadre de ce programme qui pourrait s'expliquer par l'absence d'une stratégie promotionnelle, ou encore relever de causes structurelles comme les critères d'admissibilité trop restrictifs (codirecteurs provenant des domaines de recherche fort différents; difficulté d'articuler un projet de recherche à l'interface des secteurs de la santé, des sciences naturelles et génie et des sciences humaines et sociales; problématique des nanotechnologies émergentes dans le champ de recherche québécois, etc.). Au cours de l'année 2012-2013, le Fonds entend revoir le programme avec les partenaires, tant dans ses objectifs et règles, que dans sa promotion auprès de la communauté étudiante.

INTÉGRATION D'ÉTUDIANTS DANS LE CADRE D'ACTIONS CONCERTÉES TRAVAILLANT DANS UNE PERSPECTIVE MULTIDISCIPLINAIRE

Avec les équipes et les regroupements stratégiques, les actions concertées sont des « lieux » privilégiés d'encadrement pour les étudiants et constituent un excellent terrain pour développer une relève de chercheurs dans une perspective multidisciplinaire. À cet égard, en 2011-2012, 12 bourses ont été accordées dans le cadre du programme *Actions concertées*.

ACTIONS CONCERTÉES 2011-2012
RÉPARTITION DES BOURSIERS PAR THÉMATIQUE ET NIVEAU D'ÉTUDES

Thématique	Niveau d'études	Nombre de bourses	Montant (\$)
Programme de recherche sur l'écriture	Doctorat	4	75 000
Phénomène des gangs de rue	Doctorat	1	25 000
Jeux de hasard et d'argent II	Doctorat	2	10 000
Persévérance et réussite scolaires 2009-2013	Doctorat	1	16 667
Persévérance et réussite scolaires 2009-2013	Postdoctorat	2	40 353
Recherche en sécurité routière	Postdoctorat	1	40 000
Persévérance et réussite scolaires II	Postdoctorat	1	40 000
Total		12	247 020

En ce qui concerne les regroupements stratégiques, les créneaux d'excellence développés par ces grands ensembles de chercheurs provenant d'horizons disciplinaires différents engagent bon nombre d'étudiants, et ce, dans le cadre de leurs activités de recherche qui se pratiquent essentiellement sur une base multidisciplinaire. Les dernières données disponibles concernant l'appui financier aux étudiants et aux stagiaires postdoctoraux par l'intermédiaire du programme *Regroupements stratégiques* révèlent des montants de 1,28 M\$. Cela représente 372 étudiants de premier, deuxième et troisième cycles, et 28 stagiaires postdoctoraux.

OBJECTIF 2 : STIMULER LA MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS

BOURSES D'EXCELLENCE À DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

En juillet 2011, le Fonds Société et culture et le Fonds Nature et technologies lançaient conjointement le programme *Bourses de doctorat en recherche pour étudiants étrangers* qui permet d'aider financièrement les étudiants étrangers souhaitant réaliser des études doctorales dans les universités québécoises. Ce programme vise à attirer au Québec les meilleurs candidats étrangers dans les domaines suivants : sciences naturelles, sciences mathématiques, génie, sciences sociales et humaines, arts et lettres. Ce programme permet également aux Fonds de contribuer à l'atteinte des objectifs du gouvernement du Québec en matière d'accueil d'étudiants étrangers, tel qu'énoncé dans la SQRI 2010-2013.

BOURSES D'EXCELLENCE À DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS
2011-2012

Nombre de bourses	5
Domaines couverts	Création artistique et littéraire Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale Éducation, savoirs et compétences Médias, communications et information Milieux de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain
Provenance des doctorants	Argentine, Italie, Mexique, Pérou et Russie

BOURSES CIBLÉES POUR DES ÉTUDIANTS INTÉGRÉS DANS LES REGROUPEMENTS STRATÉGIQUES

Dans le cadre de l'actualisation de la SQRI, le MDEIE a mis à la disposition du Fonds des sommes supplémentaires vouées au développement et à la consolidation des actions internationales des regroupements stratégiques, et ce, pour un montant total de 480 000 \$ qui est réparti sur la deuxième et troisième année de la stratégie triennale (2011-2012 et 2012-2013). Il s'agit donc ici de la reconduction de la mesure *Bourses pour stage international*. Concrètement, le forfait de 15 000 \$ par regroupement stratégique est maintenu, mais le programme connaît une importante modification, puisque chaque regroupement peut désormais proposer la candidature d'au plus un étudiant étranger (en respectant certaines règles d'admissibilité).

Au cours de la dernière année, le Fonds a fait la promotion de cette mesure auprès de la communauté universitaire, notamment dans le cadre de ses rencontres périodiques avec les bureaux de la recherche et lors des visites à mi-parcours des regroupements stratégiques. En date du 31 mars 2012, 11 bourses ont été accordées (dont neuf nouveaux boursiers recevront un montant d'argent en 2012-2013). Les regroupements financés devraient d'ici 2013 se prévaloir de cette mesure qui a été grandement appréciée dans le cadre de la première SQRI.

DÉVELOPPEMENT D'ENTENTES DE COOPÉRATION SCIENTIFIQUE DANS DES CRÉNEAUX PORTEURS

Compte tenu de l'ampleur de la demande au programme *Appui à des collaborations inter-Agences FRQSC-ANR*, le Fonds a choisi de concentrer ses efforts à la mise en œuvre de son premier concours visant des maillages internationaux. (Voir orientation 2, axe 2, objectif 3 et action se rapportant à la poursuite de la collaboration internationale avec l'Agence nationale de la recherche ANR/France.)

Par ailleurs, au cours de l'année, le scientifique en chef du Québec a fait plusieurs rencontres au nom des Fonds de recherche du Québec, notamment en France, en Chine et aux États-Unis, afin de signer des ententes de partenariat, d'identifier des occasions de partenariats et de promouvoir la recherche québécoise.

AXE DEUXIÈME – SOUTIEN À L'EXCELLENCE EN RECHERCHE

OBJECTIF 1 : DÉVELOPPER DES SYNERGIES ENTRE CHERCHEURS ISSUS DE DIFFÉRENTS SECTEURS ET DE DIVERS MILIEUX (UNIVERSITÉS, COLLÈGES, ENTREPRISES PRIVÉES, MINISTÈRES, ORGANISMES DE LIAISON ET DE TRANSFERT)

MAINTIEN DE L'APPUI AUX CHERCHEURS DU COLLÉGIAL ET EXPLORATION DE MESURES SPÉCIFIQUES À LEUR ÉGARD

Grâce aux crédits de la SQRI, le Fonds a pu mettre en place une série de mesures pour favoriser l'intégration des chercheurs du collégial dans les équipes et les regroupements qui reçoivent du financement. Cela s'est traduit par une hausse du nombre et du montant de dégagelements d'enseignement accordés aux chercheurs de collèges, afin de faciliter la réalisation de leurs travaux de recherche et de transfert en collaboration avec des chercheurs universitaires. Concrètement, pour 2011-2012, le Fonds a pu financer 35 chercheurs de collèges qui œuvrent dans des équipes ou au sein de regroupements financés. L'ensemble des 35 chercheurs financés a obtenu des suppléments et 29 de ceux-ci ont obtenu un dégagelement d'enseignement.

En 2011-2012, le Fonds a poursuivi ses échanges avec l'Association de la recherche au collégial (ARC), notamment en participant à l'activité annuelle *Les belles rencontres de l'ARC*. Par ailleurs, aucune mesure

spécifique n'a été mise en place, outre celle déjà implantée, à savoir la possibilité pour un chercheur de collègue d'être responsable d'une demande dans le cadre des programmes *Appui aux projets novateurs* et *Actions concertées* (sauf pour le volet « équipe ») et d'être co-chercheur dans le cadre des programmes *Appui aux projets novateurs*, *Appui à la recherche-crédation*, *Soutien aux équipes de recherche*, *Regroupements stratégiques*, *Soutien aux infrastructures de recherche des IU et CAU*. Toute nouvelle initiative en appui aux chercheurs du collégial reste conditionnelle à l'obtention de budgets additionnels.

INITIATIVES POUR FAVORISER LA RECHERCHE INTERSECTORIELLE

Au cours de l'année 2011-2012, le Fonds a apporté des modifications aux *Règles générales communes* (RGC) dans le but de favoriser la recherche intersectorielle et de pouvoir faire bénéficier un plus grand nombre d'infrastructures de l'expertise de chercheurs seniors. Ainsi, l'article 2.4 des *RGC* a été modifié et autorise un chercheur à faire partie de deux, et exceptionnellement trois, infrastructures majeures financées par l'un ou l'autre Fonds. Des ajustements ont également été apportés au programme *Soutien aux équipes de recherche* de manière à rendre les chercheurs appartenant aux infrastructures des autres Fonds admissibles au programme. Le Fonds est à évaluer les effets de ces changements apportés (effet sur la demande, analyse de la composition des équipes, examen du processus d'évaluation, de la composition des comités, du cadre d'analyse privilégié, etc.).

Par ailleurs, le scientifique en chef du Québec a lancé, au cours de l'hiver 2012, un processus de consultation auprès de la communauté scientifique pour des projets intersectoriels. Près de 70 propositions, d'une grande diversité, ont été reçues. Toutes les universités y sont représentées de même que quelques collègues et établissements privés. Un comité intersectoriel sera constitué au début de l'année 2012-2013 pour étudier les propositions. De cette analyse, des thématiques et pistes de recherche seront acheminées au ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. Outre cette consultation, la tournée des universités effectuée par le scientifique en chef a permis des échanges avec la communauté scientifique sur des avenues possibles de grands projets de recherche intersectorielle. (Pour plus de détails, voir les rubriques « Recherche intersectorielle » et « Visibilité » dans la section consacrée aux actions communes des trois Fonds.)

OBJECTIF 2 : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'OBJETS DE RECHERCHE SE SITUANT À L'INTERFACE DES TROIS FONDS QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE

MAINTIEN DE PLATEFORMES DE COFINANCEMENT BIPARTITE OU TRIPARTITE AVEC LES DEUX AUTRES FONDS QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE

Le Fonds Société et culture, conjointement avec le Fonds Nature et technologies, le Fonds Santé et d'autres partenaires continue d'offrir un soutien financier à des regroupements stratégiques, à des centres et à des réseaux de recherche qui travaillent dans une perspective intersectorielle. Concrètement, on parle notamment du maintien :

- du cofinancement bipartite (FRQSC-FRQNT) pour quatre regroupements stratégiques portant sur : le langage, l'esprit et le cerveau; le cycle de vie des produits; les réseaux d'entreprise, la logistique et le transport; la musique, les médias et les technologies ;
- du cofinancement tripartite (3 Fonds) pour le réseau de recherche en santé et en sécurité au travail du Québec et le réseau stratégique de recherche et d'innovation en sécurité routière ;
- du cofinancement bipartite (FRQSC-FRQS) pour le réseau québécois de recherche sur le suicide et pour deux centres de recherche interdisciplinaire en réadaptation. (Pour plus de détails, voir également la rubrique concernant les programmes de recherche communs dans la section consacrée aux actions communes des trois Fonds).

OBJECTIF 3 : ENCOURAGER ET ACCROÎTRE LES COLLABORATIONS ENTRE LES CHERCHEURS DU QUÉBEC ET LEURS COLLÈGUES DU RESTE DU CANADA ET DE L'ÉTRANGER

COLLABORATION INTERNATIONALE AVEC L'AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE DE FRANCE ET TENUE DU PREMIER CONCOURS

L'année 2011-2012 a été celle du déploiement du concours offert dans le cadre du programme pilote *Appui à des collaborations inter-Agences FRQSC-ANR*. Cette première collaboration en matière de concours avec l'Agence nationale de la recherche (ANR) aura été un franc succès avec 96 demandes admissibles provenant des chercheurs québécois et français. Les demandes soumises présentent une très grande diversité en termes d'objets, de disciplines et de champs d'application. Au terme du processus d'évaluation, huit projets ont été retenus pour financement. Un bilan du concours a été produit (nombre de demandes, taux de succès, montants engagés, processus d'évaluation, mode de gestion et de collaboration avec l'ANR, coûts de gestion, etc.) en prévision d'une éventuelle nouvelle édition du programme ou d'autres collaborations avec des agences étrangères de soutien à la recherche.

AXE TROISIÈME – PROMOTION DE LA RECHERCHE ET TRANSFERT DES CONNAISSANCES

OBJECTIF 1 : FAVORISER LE PARTAGE D'EXPÉRIENCES ET DE PRATIQUES DE RECHERCHE ENTRE CHERCHEURS ISSUS DE SECTEURS DIFFÉRENTS

INCITATION AUPRÈS DES CHERCHEURS ET DES MILIEUX DE PRATIQUE POUR COLLABORER ÉTROITEMENT DANS LE DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS DE DIFFUSION

Le Fonds Société et culture a invité trois chercheurs à venir présenter leurs travaux sur la thématique du vieillissement et de ses enjeux dans le cadre du Forum d'orientation de la recherche sur le vieillissement de la population québécoise qui s'est tenu le 14 octobre 2011 à Montréal. Leurs présentations ont alimenté les discussions et les échanges entre la cinquantaine de participants au forum. Ce forum avait pour objectif d'identifier des pistes de recherche à la lumière des enjeux, défis et besoins de connaissances exprimés par les participants, en vue du développement d'une action concertée en la matière.

Le Fonds a également tenu, le 9 novembre 2011, le deuxième Forum Projets novateurs dans le cadre duquel huit chercheuses sont venues présenter les résultats de leur recherche financée dans le programme *Appui aux projets novateurs*. Ultime étape du programme, le forum se voulait une vitrine et un lieu de dialogue sur la recherche innovante qui permettrait aux chercheuses de faire connaître les résultats de leur recherche et de mettre à profit les expertises développées et les expériences acquises dans la réalisation de leur recherche. La formule du forum comportait deux éléments : une exposition, mode de diffusion innovant qui assure une proximité entre l'équipe de recherche et les participants et qui permet d'exploiter davantage le potentiel visuel ou interactif de certaines recherches, et des conférences pour présenter les recherches à caractère conceptuel ou théorique.

STRATÉGIES DE DIFFUSION POUR ACCROÎTRE LA VISIBILITÉ DE TRAVAUX DE RECHERCHE RASSEMBLANT DES CHERCHEURS ISSUS DE SECTEURS DIFFÉRENTS

En termes de mise en valeur de la recherche intersectorielle, le Fonds a concentré ses efforts en 2011-2012 sur certains projets porteurs, notamment la section Web *S'unir, découvrir et innover*, qui présente les résultats et les retombées de recherches menées par des équipes soutenues par le Fonds dont plusieurs regroupent des chercheurs de différents secteurs, et la prochaine édition de la revue *Recherches Innovations*, qui propose un article de fond sur la recherche portant sur l'élaboration de politiques publiques favorables à la santé, où les apports des secteurs de la santé et des sciences sociales et humaines sont incontournables.

OBJECTIF 3 : FAVORISER LE RAYONNEMENT DE LA RECHERCHE QUÉBÉCOISE EN SSHAL AU CANADA ET SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

ADAPTATION ET TRADUCTION DES CAPSULES SCIENTIFIQUES WEB, ET DIFFUSION PROACTIVE AU CANADA ET À L'ÉTRANGER

Au cours de l'année 2011-2012, le Fonds Société et culture a poursuivi ses efforts de diffusion pour faire connaître la recherche qu'il soutient auprès d'acteurs pertinents au Canada et sur la scène internationale. Toutes les capsules de recherche ont été traduites en anglais et dès qu'elles étaient déposées sur le site Web du Fonds, un message était envoyé à une large liste de distribution afin d'encourager à en prendre connaissance. La parution de chaque nouvelle capsule était également annoncée sur le réseau social Twitter via le compte du Fonds. Cette stratégie de diffusion proactive permet de rejoindre près d'un millier de personnes, et ce, sans compter les visiteurs réguliers du site Web du Fonds.

ORIENTATION 3 : DIALOGUE SCIENCE ET SOCIÉTÉ

Encourager l'investissement dans des problématiques sociétales d'envergure, susciter de nouveaux objets d'étude ayant une pertinence sociale et miser sur un rapprochement recherche et société

AXE PREMIER - FORMATION ET RELÈVE SCIENTIFIQUE

OBJECTIF 1 : RÉPONDRE À DES BESOINS PARTICULIERS DE FORMATION DANS DES THÉMATIQUES NOUVELLES OU STRATÉGIQUES POUR LE QUÉBEC

BOURSES DANS LE CADRE DE NOUVELLES THÉMATIQUES OU DE NOUVEAUX PARTENARIATS

Outre les bourses dans le cadre du programme *Actions concertées* (voir orientation 2, axe 1, objectif 1 et action se rapportant à l'intégration d'étudiants dans le cadre d'actions concertées), le Fonds a attribué :

- 1 bourse Gilles-Beausoleil en économie financée par l'Association des économistes québécois (ASDEQ). Cette bourse annuelle de 3000 \$ est accordée aux étudiants en sciences économiques qui s'intéressent aux questions à caractère social ou de politique publique. Gérée par le Fonds, la bourse est offerte comme un supplément de bourse dans le cadre des programmes réguliers de bourses de maîtrise et de doctorat de recherche ;
- 1 bourse du Réseau québécois de recherche sur le suicide (RQRS) à une étudiante de maîtrise en psychologie pour réaliser un projet de recherche sur la problématique du suicide au Québec.

OBJECTIF 2 : FAVORISER L'ACQUISITION DE COMPÉTENCES ET D'EXPÉRIENCES EN RECHERCHE DANS DES DOMAINES OU SUR DES SUJETS PRIORITAIRES POUR DES MILIEUX DE PRATIQUE

AUGMENTATION DU NOMBRE DE NOUVELLES BOURSES *BMP-INNOVATION* ET RELANCE DU PROGRAMME

En ce qui concerne le programme *BMP Innovation*, dans sa version actuelle réservée aux entreprises privées, 11 bourses seulement ont été attribuées en 2011-2012. De ce nombre, on ne compte que deux nouveaux boursiers. Rappelons ici que ce programme, qui vise l'accroissement des compétences en innovation et l'employabilité des jeunes diplômés dans les entreprises, connaît un succès mitigé en SSHAL et qu'au terme de la première SQRI, le Fonds a financé 15 boursiers alors que la cible était de 26.

Afin de rendre ce programme mieux adapté à la réalité de la formation à la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et lettres au regard des milieux d'accueil de stagiaires, le C.A. du Fonds a revu les conditions entourant le choix d'un lieu de stage. Le programme est désormais accessible à des milieux d'accueil autres que les entreprises privées, notamment les organismes publics et parapublics. À noter que les ministères ne sont pas inclus dans les organismes partenaires. Le Fonds fera des efforts importants au cours des prochains mois pour faire connaître le programme dans sa nouvelle mouture auprès des étudiants, des chercheurs et des entreprises.

MISE EN ŒUVRE ET PROMOTION DU PROGRAMME *ACCÉLÉRATION QUÉBEC*

Conformément à l'entente de partenariat conclue avec le MDEIE pour l'utilisation des crédits supplémentaires de la SQRI 2010-2013 en lien avec ce programme, une entente a été prise conjointement avec le Fonds Nature et technologies et le Fonds Santé afin que l'octroi de bourses en milieu de pratique soit élargi à compter de 2011 à la réalisation de stages courts en entreprises dans les domaines des SSHAL. Ces stages, financés par les trois

Fonds via le programme *Accélération Québec* et gérés par MITACS (Mathematics of Information Technology and Complex Systems) ont fait l'objet d'une promotion plus large auprès des chercheurs et des entreprises. Les résultats démontrent que cette initiative n'a pas vraiment porté fruit pour l'année en cours en ce qui a trait aux domaines du Fonds (2 % des stages ou 8 sur un total de 401 stages). Le Fonds devra se pencher à nouveau sur cette entente avec l'organisme gestionnaire pour en maximiser les retombées, et ce, compte tenu des changements effectués dans le programme.

ACCÉLÉRATION QUÉBEC
RÉPARTITION DES STAGES PAR SECTEUR ET NIVEAU D'ÉTUDES
2011-2012

Niveau d'étude	SNG	SANTÉ	SSHAL	Total
Maîtrise	107	4	6	117
Doctorat	108	18	2	128
Postdoctorat	110	46	0	156
Total	325	68	8	401

AXE DEUXIÈME – SOUTIEN À L'EXCELLENCE EN RECHERCHE

OBJECTIF 1 : FAVORISER LA CONCERTATION AUTOUR DE PRÉOCCUPATIONS DE RECHERCHE ORIENTÉE VERS DE GRANDES PROBLÉMATIQUES SOCIÉTALES

DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES ACTIONS CONCERTÉES

L'année 2011-2012 a été très chargée pour le programme *Actions concertées*. Le Fonds a poursuivi son rôle de catalyseur dans l'établissement de partenariats entre chercheurs, utilisateurs et décideurs ; il a lancé des appels de propositions; il a déployé des efforts importants pour développer de nouvelles actions concertées avec des partenaires et pour organiser plusieurs activités de suivi et de transfert des connaissances. On en a pour preuve les 46 actions concertées en activité au cours de la dernière année, soit : huit en développement, cinq en concours et 33 en cours de réalisation. À noter que ces dernières traitent d'autant de thématiques différentes et ont permis de financer 180 bourses et subventions.

Depuis le 1^{er} avril 2011, 31 rencontres de suivi ont été tenues. Ces rencontres permettent aux partenaires et futurs utilisateurs des résultats de recherche d'apprécier et de comprendre l'évolution des projets en cours de financement. Pas moins de 209 chercheurs et 303 représentants des partenaires ont pris part à ces rencontres. Par ailleurs, les résultats de 19 projets de recherche (dont le rapport final a été déposé) ont été présentés dans le cadre de 10 rencontres de transfert des connaissances qui ont réuni 547 participants de divers horizons. Rappelons que le rapport final, dont le modèle a été développé par le Fonds et auquel se soumettent les chercheurs, est rédigé pour les partenaires dans une optique d'utilisation des résultats.

Au chapitre des nouveautés

Au cours de l'année, le Fonds a lancé huit appels de propositions. Parmi ces nouveaux appels, trois thématiques se démarquent au chapitre de l'enveloppe budgétaire : celle qui touche la pauvreté et l'exclusion sociale, celle qui a trait aux impacts socioéconomiques des jeux de hasard et d'argent et celle qui concerne l'écriture. À elles trois, ces thématiques mobilisent une enveloppe de plus de 3,6 millions de dollars (voir tableau ci-après).

Parallèlement aux thématiques qui ont été lancées au cours de l'année, d'autres sont en préparation ou sur le point d'être lancées : *Programme de recherche sur les impacts socio-économiques du jeu; Programme de recherche sur l'écriture et la lecture; Programme de recherche sur la persévérance et la réussite scolaires; Vieillesse de la population du Québec et ses enjeux; Sécurité routière – 2^e volet; Santé et bien-être – article 54; Transitions à la formation des adultes; Approches et pratiques favorables à la persévérance et la réussite scolaires.*

**APPELS DE PROPOSITIONS LANCÉS EN 2011-2012
MONTANT DE L'ENVELOPPE, NOMBRE DE PARTENAIRES ET PART DES PARTENAIRES**

Appel de propositions lancé (par ordre chronologique)	Montant de l'enveloppe ¹	Nombre de partenaires ²	Part des partenaires
<i>Avril 2011</i> Programme de recherche sur la pauvreté et l'exclusion sociale – phase 2	1 048 500 \$	1	80 %
<i>Avril 2011</i> Les impacts socioéconomiques des jeux de hasard et d'argent	1 100 000 \$	1	100 %
<i>Mai 2011</i> Programme de recherche sur l'écriture 2012-2013	1 567 500 \$	1	100 %
<i>Mai 2011</i> Les centres de pédiatrie sociale au Québec: particularités, arrimages et portée des interventions	365 000 \$	1	78 %
<i>Juin 2011</i> Prévention, délinquance et gangs de rue	240 755 \$	3	100 %
<i>Septembre 2011</i> Chaire de recherche sur le jeu responsable	950 000 \$	1	100 %
<i>Novembre 2011</i> Perceptions des hommes québécois de leurs besoins psychosociaux et de santé	237 500 \$	1	100 %
<i>Janvier 2012</i> Besoin d'orientation professionnelle des adultes sans diplôme	197 500 \$	2	100 %

1. Les frais de gestion sont exclus.

2. Certains partenaires sont engagés dans plus d'un appel de propositions et le Fonds Société et culture est partenaire d'office de toutes les actions concertées, qu'il y contribue financièrement ou non. Il est exclu du présent décompte.

Une stabilité dans les partenariats financiers

En termes de partenariats financiers, on observe au fil des ans une stabilité relative. En effet, les besoins de recherche proviennent principalement des partenaires du secteur public. Bon an mal an, ce sont, dans l'ordre, le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale qui demeurent les principaux partenaires, mais on compte tout de même une vingtaine de partenaires engagés dans les 33 thématiques en cours cette année.

BILAN DES OCTROIS EN 2011-2012 : ACTIONS CONCERTÉES

Au chapitre du soutien financier en 2011-2012 et en tenant compte des engagements découlant desancements précédents, le Fonds et ses partenaires ont soutenu 116 projets de recherche représentant des dépenses de 4,9 millions de dollars. Toujours en 2011-2012, on touche 33 thématiques, comparativement à sept lors de la création du Fonds.

Les domaines de recherche les plus fréquentés demeurent, *Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale* et *Éducation, savoirs et compétences*. Au cours des trois derniers exercices, ces deux domaines comptent pour plus de 85 % des projets financés, les programmes thématiques *Persévérance et réussite scolaires, Jeux de hasard et d'argent* et *Programme de recherche sur l'écriture* expliquant cette situation.

PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES
RÉPARTITION DES SUBVENTIONS PAR DOMAINE DE RECHERCHE

Domaine de recherche	2001-2002		2011-2012	
	Nombre de projets	% par rapport à l'ensemble	Nombre de projets	% par rapport à l'ensemble
Cultures, religions et civilisations			1	1 %
Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale	11	42 %	37	32 %
Économie, emploi et marchés	7	27 %	1	1 %
Éducation, savoirs et compétences	7	27 %	65	56 %
Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine	–	–	1	1 %
Gestion des organisations	–	–	3	3 %
Médias, communications et information	–	–	1	1 %
Milieus de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain	–	–	2	2 %
Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions	1	4 %	5	4 %
TOTAL	26	100 %	116	100 %

OBJECTIF 2 : STIMULER L'INNOVATION ET L'EXPLORATION DANS DES DOMAINES D'APPLICATION

SUIVI DU PROGRAMME PILOTE APPUI AUX ARTS ET TECHNOLOGIES MÉDIATIQUES

Le programme *Appui aux arts et technologies médiatiques* vise à stimuler l'innovation en matière de contenus et technologies numériques dans les créations médiatiques par le soutien à des activités d'expérimentation, de recherche et de création. Il s'agit d'un programme établi conjointement avec le Consortium en innovation numérique du Québec (CINQ) et le MDEIE. En 2011-2012, le programme en était à sa troisième édition. Parmi les 8 devis préliminaires qui ont fait l'objet d'une évaluation, 3 candidats ont présenté leur projet de recherche lors d'une entrevue d'une durée de 45 minutes devant les membres du comité d'évaluation. Au terme du processus, 2 projets ont été recommandés par le comité et ont fait l'objet d'un financement. Les projets proviennent de l'UQAM.

À la suite de ce troisième concours qui était en principe le dernier en vertu d'une entente avec le MDEIE et à la lumière des crédits restants, il a été convenu de tenir un quatrième concours à l'automne 2012. De même, un bilan du programme est en cours de réalisation. Le Fonds, de concert avec ses partenaires, entend évaluer l'intérêt et l'impact d'une telle initiative qui encourage l'expérimentation, le risque et la libre exploration.

AXE TROISIÈME – PROMOTION DE LA RECHERCHE ET TRANSFERT DES CONNAISSANCES

OBJECTIF 1 : METTRE DE L'AVANT LE RÔLE CENTRAL DES SSHAL DANS LA COMPRÉHENSION DES GRANDES PROBLÉMATIQUES SOCIÉTALES

INITIATIVES POUR SUSCITER ET CAPTER DE NOUVELLES THÉMATIQUES DE RECHERCHE

Le 14 octobre 2011, le Fonds tenait le Forum sur le vieillissement de la population à la Grande Bibliothèque à Montréal. Ce Forum a réuni une soixantaine de représentants des milieux de la décision et de l'intervention, et de chercheurs concernés par la question du vieillissement de la population québécoise et de ses enjeux. Tenu en collaboration avec l'Institut du Nouveau Monde, ce Forum avait pour objectif d'identifier des pistes de recherche à la lumière des enjeux, défis et besoins de connaissances exprimés par les participants, en vue du développement d'une action concertée. Un bilan du Forum a été acheminé à tous les participants. Sur la base de ce bilan, deux rencontres se sont tenues en janvier et mars 2012 afin d'amorcer le développement d'une action concertée sur la thématique des enjeux du vieillissement au Québec avec une dizaine de partenaires financiers potentiels. Le lancement de l'appel de propositions est planifié pour le début de l'année 2013.

OBJECTIF 2 : JOUER UN RÔLE ACTIF DANS L'ÉTABLISSEMENT DE PARTENARIATS ET DE COLLABORATIONS ENTRE CHERCHEURS, DÉCIDEURS ET UTILISATEURS DE CONNAISSANCES

DÉVELOPPEMENT DES ENTENTES DE COLLABORATIONS AVEC DES GROUPES SPÉCIALISÉS DE TRANSFERT DES CONNAISSANCES

Le Fonds a développé une collaboration avec l'Association des communicateurs scientifiques pour offrir, le 6 décembre 2011, un atelier de communication en congrès scientifique à une douzaine de nouveaux professeurs-chercheurs et doctorants soutenus par le Fonds. (Pour plus de détails sur cette collaboration, voir orientation 1, axe 3, objectif 6 et action se rapportant au développement d'ententes de collaboration avec des groupes spécialisés de transfert.)

MAINTIEN ET DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS DE TRANSFERT DES CONNAISSANCES, FORUMS CITOYENS, TABLES RONDES, SÉMINAIRES

En 2011-2012, le Fonds a planifié, organisé et tenu 10 activités de transfert des connaissances, ayant rassemblé vingt chercheurs et plus de 550 participants. Les activités ont porté sur les actions concertées *Persévérance et réussite scolaires; Impacts socioéconomiques des jeux de hasard et d'argent; Développement de la recherche sur la déficience intellectuelle et les troubles envahissants du comportement; Évaluation des impacts des politiques publiques sur la santé et le bien-être de la population; Concepts et méthode pour l'analyse des actions gouvernementales; Diminution du nombre d'élèves dans les classes préscolaire et primaire au Québec; Évaluation du programme d'aide pour favoriser le retour en formation des 16-24 ans.*

La moitié de ces activités de transfert était présentée en visioconférence, en moyenne sur huit sites. Ce rayonnement au-delà des grands centres urbains que sont Montréal et Québec permet à des intervenants et des représentants des milieux gouvernementaux et communautaires en régions de « se sentir dans le coup » et de profiter de l'expertise des chercheurs et des discussions autour de résultats de recherche. Cette stratégie de diffusion est rendue possible grâce à la collaboration d'un des plus gros partenaires du Fonds aux actions concertées, le ministère de la Santé et des Services sociaux, qui a une ressource à l'interne dédiée à la planification, l'organisation et la tenue d'activités de transfert des connaissances en lien avec le Fonds. Puisqu'elle permet un bon rayonnement des résultats et retombées des recherches, ainsi que de substantielles économies, cette stratégie de diffusion sera privilégiée par le Fonds au cours de la prochaine année.

ORIENTATION 4 : UNE ORGANISATION PERFORMANTE

Conserver un rôle de chef de file en matière de service et d'appui à la communauté de la recherche et de ses partenaires, d'expert au chapitre de l'évaluation, d'acteur-clé dans sa capacité d'anticipation et d'adaptation à l'environnement de recherche

AXE PREMIER – SERVICE ET APPUI À LA COMMUNAUTÉ DE LA RECHERCHE

OBJECTIF 1 : ACCROÎTRE LA QUALITÉ ET LA CONVIVIALITÉ DES SERVICES À LA COMMUNAUTÉ DE LA RECHERCHE

RÉVISION, BONIFICATION ET SIMPLIFICATION DES FORMULAIRES DE DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE ET DES OBLIGATIONS DE SES « CLIENTS »

Sur une base régulière, le Fonds procède à une révision et à une bonification des règles de ses programmes de bourses et de subventions de même que de ses formulaires de demande d'aide financière. Il s'assure également de mettre en ligne une version anglaise desdites règles de programmes, et ce, pour la grande majorité de sa programmation. De même, la direction des programmes planifie toujours à la rentrée une rencontre avec les administrateurs de la recherche des universités. Le Fonds profite de cette occasion pour tracer un bilan de ses opérations et annoncer les nouveautés dans sa programmation, les changements dans les règles de ses programmes en cours ou encore ses dernières initiatives au chapitre de la diffusion, de la mise en valeur de projets ou de la tenue de forums au cours de l'année. Cette année, il a été notamment question de l'état de la demande au programme pilote de collaboration franco-québécois, de la mise à jour du programme *Soutien aux équipes de recherche*, du lancement à l'automne 2012 du concours *Appui aux arts et technologies médiatiques*, de la reconduction de la mesure SQRI relative aux bourses pour stage international avec ouverture aux étudiants étrangers et, finalement, de la tenue à l'automne de trois forums (vieillesse de la population, projets novateurs et recherche-crédation).

ÉVALUATION PÉRIODIQUE DU DEGRÉ DE SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE

Presque toutes les transactions avec les chercheurs et les étudiants se font en ligne, à partir du dépôt des demandes d'aide financière jusqu'au suivi scientifique et financier. Pour assurer l'amélioration de ses services en ligne et dans le but de mesurer le degré de satisfaction des demandeurs d'aide financière, le Fonds a déployé, il y a déjà quelques années, un bref sondage par le biais des formulaires de demande de financement. Plus de 1 400 étudiants et chercheurs y ont participé lors des concours de l'automne 2011, ce qui représente un taux de réponse moyen de 67 %.

Le Fonds a alors appris que le taux d'appréciation des formulaires, tant pour les chercheurs que pour les étudiants, s'établit à 92 %. À noter des taux de réponse plutôt élevés, notamment du côté des étudiants (70 %; comparativement à 56 % du côté des chercheurs), même si la participation au sondage était facultative. Les principaux résultats pour les concours de l'automne 2011 figurent dans le tableau qui suit.

**Taux de satisfaction de la clientèle exprimé
par l'entremise des formulaires de demande de financement
concours de l'automne 2011**

PROGRAMMES DE BOURSES

Appréciation globale des services électroniques	Bourses de maîtrise	Bourses de doctorat	Bourses de postdoctorat
Un contenu de navigation facile dès la première visite	80 % d'accord	83 % d'accord	69 % d'accord
Un contenu bien structuré	90 % d'accord	92 % d'accord	82 % d'accord
Offre de l'information assez détaillée	82 % d'accord	83 % d'accord	75 % d'accord
Appréciation globale de navigation dans les formulaires	93 % satisfaits ou très satisfaits	95 % satisfaits ou très satisfaits	78 % satisfaits ou très satisfaits

PROGRAMMES DE SUBVENTIONS

Appréciation globale des services électroniques	Appui aux projets novateurs	Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs	Établissement de nouveaux chercheurs-créateurs	Appui à la recherche-crédation	Soutien aux équipes de recherche	Actions concertées
Un contenu de navigation facile dès la première visite	89 % d'accord	82 % d'accord	33 % d'accord	73 % d'accord	91 % d'accord	100 % d'accord
Un contenu bien structuré	96 % d'accord	89 % d'accord	100 % d'accord	80 % d'accord	94 % d'accord	83 % d'accord
Offre de l'information assez détaillée	86 % d'accord	87 % d'accord	100 % d'accord	73 % d'accord	94 % d'accord	92 % d'accord
Appréciation globale de navigation dans les formulaires	100 % satisfaits ou très satisfaits	91 % satisfaits ou très satisfaits	100 % satisfaits ou très satisfaits	87 % satisfaits ou très satisfaits	100 % satisfaits ou très satisfaits	83 % satisfaits ou très satisfaits

SUIVI DE LA DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS

Le projet de regroupement des Fonds a mené le Fonds Société et culture à surseoir à son projet d'évaluation de sa déclaration de services aux citoyens. Par ailleurs, le Fonds a maintenu ses efforts pour répondre avec empressement aux diverses requêtes de la clientèle et d'offrir un service d'assistance de qualité. Ainsi, l'ensemble des personnes ayant laissé un message téléphonique au centre d'assistance a reçu une réponse en 24 heures ou moins (cible atteinte). Du côté des messages électroniques, le délai de réponse a également respecté la norme de 24 heures.

OBJECTIF 2 : AMÉLIORER LES SERVICES INFORMATIONNELS ET TRANSACTIONNELS INFORMATISÉS

AMÉLIORATION DES SERVICES TRANSACTIONNELS

Le Fonds a apporté des améliorations aux services transactionnels par le développement ou la bonification de plusieurs applications informatiques, notamment :

- Des ajustements au format de données et à l'application pour l'évaluation à mi-parcours des regroupements stratégiques;
- Le développement et le lancement de quatre nouveaux formulaires pour répondre aux besoins des

programmes suivants : *Concours Étudiants-Chercheurs étoiles*, *Bourse de doctorat en recherche pour les étudiants étrangers*, *Appel de propositions franco-québécois (ANR-FRQSC)* et *Chaire de recherche sur le jeu responsable* dans le cadre des Actions concertées;

- Les interfaces transactionnelles destinées aux chercheurs et étudiants, notamment dans les processus qui touchent aux informations de connexion des usagers (but visé : plus grande autonomie dans la mise à jour des informations personnelles);
- La mise en ligne du formulaire *Rapport final* pour les boursiers postdoctorants (but visé : documenter l'impact de la bourse postdoctorale sur la durée du stage et l'insertion professionnelle). À noter que le projet de formulaire *Relance du boursier* qui permettrait d'effectuer un suivi du boursier deux ans après que celui-ci ait soumis son *Rapport final*, n'a toujours pas été initié en raison d'autres projets qui ont été priorités.

De même, le Fonds a poursuivi résolument son approche sans papier pour les comités d'évaluation des demandes de subventions et de bourses postdoctorales. Des initiatives sont en cours pour généraliser l'approche sans papier aux programmes de bourses de maîtrise et de doctorat. Une évaluation est également en cours pour troquer la clé USB pour un extranet sécurisé pour les évaluateurs, et ceci, tant pour les programmes de subventions que de bourses. (Pour plus de détails sur l'approche sans papier, voir la section du rapport annuel consacré au développement durable — Action 7.)

POST MORTEM SUR L'APPLICATION eREGROUPEMENT : BILAN ET PERSPECTIVES

L'application eRegroupement, accessible à tous les regroupements stratégiques financés par le Fonds, se veut un lieu d'opération centralisé pour la saisie et la transmission des informations requises par les Fonds dans le cadre des différentes transactions. Le développement de l'application a été réalisé en collaboration avec un comité de travail et d'usagers externes formé de représentants des regroupements stratégiques et des bureaux de la recherche des établissements universitaires. L'application a été divisée en plusieurs modules qui ont été développés et livrés séquentiellement.

Un *post mortem* de l'utilisation de cette nouvelle application a été réalisé en 2011-2012 pour soutenir la prise de décision quant aux prochaines phases de développement et de déploiement. Les principales recommandations du rapport final sont de poursuivre l'utilisation de l'application pour les prochaines opérations et d'effectuer des améliorations pour en assurer le bon fonctionnement. Un comité d'utilisateurs a été constitué à cette fin et il a convenu de quatre chantiers : minimiser la charge de travail ; bonifier et faciliter l'évaluation; encadrer et accompagner; tirer profit des données.

De plus, le Fonds a mis en place des rapports internes pour le suivi administratif des opérations et des dossiers des regroupements stratégiques. Les besoins d'exploitation des données scientifiques, pour la reddition de comptes et l'évaluation de programme, ont fait l'objet d'une analyse préliminaire. Ces outils seront développés selon l'ordre de priorité fixé par le Fonds.

PARTICIPATION AUX TRAVAUX DE REFONTE DU CV COMMUN

Les travaux relatifs à la refonte du CV commun canadien se sont poursuivis activement dans la dernière année. Les objectifs poursuivis par le nouveau CV sont de standardiser les informations recueillies entre les organisations membres, d'améliorer la technologie utilisée et surtout de réduire le fardeau administratif de la communauté des chercheurs. L'expertise des représentants des Fonds a été mise à contribution tant au sein des groupes de travail qu'au conseil d'administration du CV commun, et a permis de bonifier significativement la qualité du produit qui sera mis en ligne en juin 2012. (Pour plus de détails, voir la rubrique « Système d'information et outils informationnels » dans la section consacrée aux actions communes des trois Fonds.)

OBJECTIF 3 : PROMOUVOIR UNE CULTURE DE CONSULTATION ET D'ÉCHANGE SUR LES DÉCISIONS ET LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU FONDS DE MÊME QUE SON OFFRE DE PROGRAMMES

DIFFUSION D'INFORMATION SUR LES DÉCISIONS ET ORIENTATIONS DU FONDS

C'est en grande partie par le biais de son site Web que le Fonds informe la communauté scientifique des décisions prises par le conseil d'administration et par la direction. En 2011-2012, notons :

- La création d'une nouvelle section dans le site Web du Fonds, *Communiqué du président*. Cette section permet de diffuser les décisions et points d'information découlant de séances du conseil d'administration du Fonds;
- La diffusion d'une lettre du PDG sortant (avril 2011) et de deux communiqués du président (novembre 2011 et décembre 2011);
- La diffusion d'une vingtaine de communiqués et annonces portant sur les concours dans le cadre de ses programmes, sur les résultats de ces concours et sur les offres de bourses qui en découlent;
- Le lancement de huit appels de propositions dans le cadre du *programme Actions concertées* à l'intention de la communauté des chercheurs et des étudiants en SSHAL.
- La diffusion en mai 2011 du *Plan d'action en matière de transfert des connaissances 2011-2014* du Fonds;
- La diffusion de deux messages du scientifique en chef du Québec portant notamment sur sa tournée des universités, le lancement du concours *Étudiants-chercheurs étoiles* et l'appel de propositions de projets intersectoriels;
- La diffusion au cours de l'automne 2011 du *Rapport annuel de gestion 2010-2011*.

PRODUCTION DE MATÉRIEL D'INFORMATION CONCERNANT LES DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE

Pour les concours de l'année 2011-2012, des efforts particuliers ont été faits pour faciliter le travail de rédaction des demandes par les chercheurs et pour faciliter le travail lors des comités d'évaluation. Pour ce faire :

- La production d'un guide de rédaction des demandes de subvention destiné à tous les administrateurs des bureaux de la recherche des établissements universitaires au Québec et diffusé dans le site Web du Fonds;
- Des ajustements au tableau donnant une description succincte du rôle de chacun des acteurs dans le processus d'évaluation (président, conseiller scientifique, observateur, chargé de programme et technicien);
- La révision du document à l'intention des présidents en prévision du comité des concours – ainsi que les annexes et présentation de cette nouvelle mouture lors du comité des concours de novembre 2011.

INFORMATION PÉRIODIQUE SUR LA PROGRAMMATION DU FONDS, SON ÉVOLUTION ET LES CHANGEMENTS APPORTÉS

Le Fonds présente chaque année les changements apportés à ses programmes et les nouveautés lors de rencontres avec les administrateurs de la recherche des universités. Entre autres :

- La présentation des programmes de bourses et des règles d'utilisation dans le cadre d'une rencontre par webinaire avec les agents de liaison des bourses (29 août 2011). Première expérience sous ce format.
- La présentation des changements et des nouveautés pour les concours de l'automne 2011 dans le cadre de la rencontre périodique avec les bureaux de la recherche des universités (Québec, 31 août 2011).
- La présentation dans le cadre du colloque annuel de l'ADARUQ (Montréal, 26 octobre 2011).

RENCONTRES AVEC LES ADMINISTRATIONS UNIVERSITAIRES, TOURNÉES DE CONSULTATION, ETC.

Outre les rencontres habituelles avec les responsables des équipes de recherche et des regroupements stratégiques, et avec les administrateurs de la recherche des universités, et en plus des échanges avec les interlocuteurs des organismes gouvernementaux et des milieux de la pratique, le personnel du Fonds a participé

à plusieurs activités notamment pour faire connaître ses programmes d'aide financière, ses nouveautés, les résultats de ses concours ou encore ses actions en matière de transfert de connaissances. Entre autres, signalons :

- La présentation d'un bilan des concours passés du programme *Soutien aux équipes de recherche* aux représentants de l'Université McGill (Montréal, 5 avril 2011);
- La présentation de l'Appel de propositions / Appel à projets franco-québécois et du programme Bourse pour stage international dans le cadre de la Journée de formation sur l'internationalisation de l'ADARUQ (Montréal, 26 mai 2011);
- La présence au 79^e congrès de l'Acfas, notamment au Symposium du CRIRES en lien avec la participation du Fonds au Réseau québécois d'innovation sociale, et la présentation du Plan d'action du Fonds en matière de transfert des connaissances lors d'un événement spécial (Sherbrooke, mai 2011);
- La présentation d'un portrait de l'Université de Montréal dans les programmes du Fonds 2010-2011 : échanges avec le bureau du vice-rectorat à la recherche de l'Université de Montréal sur les concours de l'automne 2010 et les résultats obtenus par leurs chercheurs, et sur le portail électronique Érudit (Montréal, 26 août 2011);
- La participation à la deuxième Grande rencontre du CLIPP sur le transfert des connaissances par la communauté scientifique : présentation du point de vue du Fonds sur le transfert des connaissances et son engagement en matière de soutien au transfert (Montréal, 15 novembre 2011);
- La participation à deux rencontres de l'Association de la recherche au collégial (septembre 2011 et janvier 2012) pour les informer sur les possibilités de financement des chercheurs du collégial).

AXE DEUXIÈME – EXPERTISE EN MATIÈRE D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

OBJECTIF 1 : METTRE À PROFIT L'EXPERTISE DE POINTE DU FONDS EN MATIÈRE D'ÉVALUATION SCIENTIFIQUE

MANDATS SPÉCIAUX RÉALISÉS POUR LE COMPTE DE MINISTÈRES ET D'ORGANISMES

Le Fonds est reconnu pour son expertise en matière d'évaluation. C'est pourquoi différents organismes et ministères lui confient périodiquement des mandats spéciaux. Entre autres, cette année, l'évaluation des demandes pour les programmes suivants :

- Programme des Chaires de recherche du Canada
- Concours du Fonds des leaders, Fonds des initiatives nouvelles et Fonds d'avant-garde de la FCI (concours tenu à l'hiver et au printemps 2012)
- Programme de soutien aux initiatives internationales de recherche et d'innovation (PSR-SIIRI) du MDEIE
- Programme de coopération franco-québécois (voir axe 2.2, objectif troisième et action se rapportant à la tenue du premier concours dans le cadre de la coopération franco-québécoise (ANR-FRQSC).

OBJECTIF 2 : CONTRIBUER À LA COHÉSION ET AU SUIVI DU SYSTÈME QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

PARTICIPATION ACTIVE À DIVERS COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL

Dans son souci constant de maintenir la qualité des services rendus à la communauté scientifique et à ses partenaires, et de développer des outils de connaissance et de suivi du système québécois de recherche et d'innovation, le Fonds met à contribution les compétences de son personnel dans divers comités et groupes de travail. A titre d'exemples cette année :

- Présence au 3^e Colloque international du CRISES (UQAM, 7 avril 2011).
- Présidence du 15^e Colloque des cycles supérieurs du CIRST (UQAM, 27 avril 2011).

- Participation au lancement de l'avis sur la relève, Acfas (Montréal, 2 juin 2011).
- Présence aux rencontres du Comité consultatif sur la science, la technologie et l'innovation de l'ISQ (2 juin et 1^{er} décembre 2011).
- Participation à la table de coordination de la mission universitaire des établissements de services sociaux.
- Participation à la table des Centres de santé et de services sociaux (CSSS) désignés Centre affilié universitaire (CAU) dans le domaine social.
- Participation au comité portant sur des guides de pratique en services sociaux, piloté par l'Unité d'Évaluation des Technologies et des Modes d'intervention en Services Sociaux (UETMISS) dont le mandat est de réfléchir sur les enjeux gravitant autour de l'élaboration et l'implantation de guides de pratique dans les services sociaux.
- Participation à la Table de concertation pour le développement d'un nouvel institut universitaire dans le domaine du social sur les interventions de première ligne.
- Participation à la table de concertation avec le MELS pour le développement d'instituts universitaire dans le domaine de l'éducation.
- Participation au comité de travail avec le MELS pour le développement d'instituts universitaire dans le domaine de l'éducation.
- Participation au Réseau québécois d'innovation sociale (RQIS).

PARTICIPATION À L'ENRICHISSEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION SUR LA RECHERCHE

Les Fonds québécois de recherche ont renouvelé leur participation au Consortium pour l'avancement des standards d'administration de l'information en recherche (CASRAI). (Pour plus de détails sur cette participation et le consortium, voir la rubrique « Système d'information et outils informationnels » dans la section consacrée aux actions communes des trois Fonds.)

RÉFLEXION DU FONDS SUR SA CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La section détaillant les résultats de la deuxième année de mise en œuvre du *Plan d'action de développement durable 2009-2013* met en évidence la volonté du Fonds de prendre en compte la démarche de développement durable tant dans sa mission que dans ses pratiques administratives. Elle montre aussi la pertinence d'avoir mis au point un indicateur de développement durable basé sur la méthode bibliométrique, et ce, afin de broser un premier portrait de la recherche au Québec en la matière. Ce portrait à venir de la recherche québécoise sur le développement durable s'avérera un outil précieux pour orienter et planifier les actions du Fonds et des partenaires concernés en termes de financement, de diffusion et de valorisation dans ce domaine.

AXE TROISIÈME – OPTIMISATION DES RESSOURCES

OBJECTIF 1 : ASSURER UNE GESTION RESPONSABLE DES FONDS PUBLICS ET OPTIMISER L'UTILISATION DES RESSOURCES

PRODUCTION DE TABLEAUX DE BORD ET POURSUITE DES ACTIVITÉS D'OPTIMISATION DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

Outre la production périodique de tableaux de bord portant sur les bourses et les subventions qui permettent de suivre l'évolution et la distribution de la demande et des octrois selon divers angles (programmes d'aide financière, axes de programmation, domaines, établissements) et la réalisation de fiches trimestrielles pour le MDEIE dans le cadre du suivi de la SQRI, le Fonds réalise également chaque mois des tableaux de bord pour assurer le suivi du budget de fonctionnement et tous les trois mois pour faire celui du budget de transfert. Un

suivi budgétaire est fait également à chaque conseil d'administration. Finalement, un modèle de présentation budgétaire a été élaboré afin d'identifier les revenus liés aux contrats de gestion de programmes et d'évaluation scientifique.

AMÉLIORATION CONTINUE DU PROCESSUS D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS

Dans le but d'améliorer le mode de fonctionnement des comités d'évaluation, le Fonds est amené à ajuster ses façons de faire en continu. Cette année, il a, entre autres, peaufiné les rôles de chacun des acteurs du processus d'évaluation (président, évaluateur, conseiller scientifique, observateur, chargé de programme et technicien), tant à l'étape de préparation qu'à celle de la tenue des comités. Il a aussi ajusté les grilles et modules d'évaluation avec l'ajout des cotes pour chacun des critères d'évaluation, et ce, afin de faciliter le travail des membres des comités d'évaluation. Dans le cas des visites à mi-parcours des regroupements stratégiques, le Fonds a choisi d'alléger les modalités d'évaluation du comité visiteur en le limitant à une évaluation qualitative afin d'en maximiser le potentiel pédagogique pour permettre aux regroupements de bonifier leur programmation en vue du prochain concours.

MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE D'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

La mise en œuvre d'une politique permettant l'évaluation systématique des programmes a été reportée dans le contexte de regroupement des Fonds. Une évaluation de l'offre de programmes est à prévoir au cours des prochaines années. Par ailleurs, au cours de 2011-2012, certains programmes ont fait l'objet d'une révision, d'une mise à jour ou d'un suivi :

- Suivi des programmes dédiés à la recherche-crédation (voir orientation 1, axe 2, objectif 1 et rubrique « Bilan des actions en matière de RC »).
- Modifications au programme *Soutien aux équipes de recherche* pour en clarifier les consignes, les processus et l'évaluation (voir orientation 2, axe 2, objectif 2 et rubrique « Initiatives pour favoriser la recherche intersectorielle »).
- Révision du programme conjoint avec le MSSS de soutien aux infrastructures de recherche des IU et des CAU en prévision du lancement de la nouvelle mouture du programme en avril 2012.
- Révision du processus et des critères du programme *Regroupements stratégiques*, puis consultation prévue auprès de certains membres de la communauté scientifique et des administrateurs, d'ici le lancement du prochain concours à l'automne 2013.
- Mise à jour du programme *Soutien aux revues de recherche et de transfert de connaissances*. Prochaine édition du concours trisannuel prévue à l'automne 2013. Compte tenu du fait que le Fonds est gestionnaire de ce programme pour les trois Fonds, les directions scientifiques auront à se pencher sur les contours de cette offre de programme avant le prochain lancement.

POURSUITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE CONTINUITÉ DES AFFAIRES

Le Fonds a effectué un suivi des recommandations formulées lors de l'audit de sécurité de l'environnement informatique en 2010-2011. De plus, le Fonds a convenu des modalités du test de relève du centre d'hébergement informatique de Québec, une simulation d'un sinistre majeur, avec le soutien de la firme Hypertec. Le test de relève a cependant été reporté en raison des travaux liés à l'intégration des services administratifs des trois Fonds de recherche. Le Fonds analyse également la possibilité que les centres de traitement de Montréal et Québec puissent relever l'un de l'autre et pourrait ajuster en conséquence le plan de relève.

APPLICATION DES EXIGENCES LÉGISLATIVES ET UTILISATION DES RESSOURCES

Accès à l'information et protection des renseignements personnels

Au cours de la dernière année budgétaire, le Fonds a reçu et traité 17 demandes d'accès à l'information, en conformité avec la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1). Toutes ces requêtes, dont la plupart provenaient d'étudiants et de chercheurs, ont obtenu une réponse positive du Fonds et ont reçu les informations demandées dans les délais prescrits.

Code d'éthique et de déontologie et déclaration des valeurs de l'organisation

Le Fonds s'est doté en 2002 d'un code d'éthique et de déontologie des administrateurs qui s'applique aux membres du conseil d'administration ainsi qu'aux personnes qui, en tant que représentants du Fonds, agissent comme membres de conseils d'administration au sein de divers organismes gouvernementaux ou non gouvernementaux. En décembre 2003, le conseil d'administration a aussi adopté la Déclaration de valeurs et le Code d'éthique et de déontologie des membres du personnel et des conseillers scientifiques du Fonds. La contribution de chacun doit être faite, dans le respect du droit, et en s'inspirant des valeurs contenues dans la Déclaration de valeurs éthiques du Fonds, avec professionnalisme, impartialité, discrétion, transparence, intégrité et loyauté.

À la suite de l'adoption le 1^{er} juillet dernier de la Loi 130 visant à restructurer certains organismes et certains Fonds gouvernementaux dont les Fonds de recherche du Québec, des ajustements pour la plupart mineurs ont été apportés au printemps 2012 au code d'éthique et de déontologie. De même, la déclaration des valeurs éthiques du Fonds a été simplifiée et le nombre de valeurs fondamentales ramené à quatre, soit : professionnalisme, impartialité, intégrité et transparence.

MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE RÉDUCTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN VERTU DE LA LOI 100

Conformément au projet de Loi no 100, mettant en œuvre des dispositions du discours du 30 mars 2010 visant le retour de l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette, le Fonds Société et culture s'est doté d'une politique de réduction des dépenses. Cette politique vise notamment à réduire, comparativement à 2009-2010, l'équivalent de 2 % de la masse salariale, ainsi que 7 % des dépenses de nature administrative visée. La mise en œuvre de la Politique de réduction de dépenses a permis d'atteindre les objectifs.

OBJECTIF 2 : FAVORISER LA FORMATION ET L'ENRICHISSEMENT PROFESSIONNELS DU PERSONNEL, ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL POUR ATTIRER ET MOTIVER UN PERSONNEL COMPÉTENT

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT

En vertu de la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre, le Fonds Société et culture doit investir au minimum 1 % de sa masse salariale annuelle dans la réalisation d'activités de formation qui visent le développement des compétences de son personnel. Au cours de l'année civile 2011, chaque employé du Fonds a donc passé en moyenne 2,3 jours en formation. Le montant investi afin de favoriser le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre s'est élevé à 30 567 \$, soit 1,3 % de la masse salariale totale du Fonds. Ce montant inclut le salaire et tous les frais de formation admissibles.

Finalement, notons qu'au cours de l'année 2011-2012, 36 personnes travaillant au Fonds ont participé à des activités de formation et de perfectionnement pour un total de 599 heures. Sur les 18 activités de formation suivies, la formation sur la gestion du changement a été offerte à l'ensemble du personnel et le cours « Comment animer et bien gérer les réunions » a été offert au personnel professionnel et d'encadrement. D'autres activités de formation ont porté notamment sur les outils informatiques, la maîtrise de la langue anglaise et le service à la clientèle. Le personnel-cadre et professionnel a également participé à plusieurs colloques et congrès.

POLITIQUE INTÉGRÉE DE MIEUX-ÊTRE, DE RECONNAISSANCE ET D'ENRICHISSEMENT PROFESSIONNEL

Des capsules du Programme d'aide aux employés (PAE), portant sur différents sujets touchant la santé et le mieux-être, ont été diffusées mensuellement à tous les employés. L'élaboration d'un programme intégré de mieux-être, de reconnaissance et d'enrichissement personnel prévue pour 2010-2011 a été reportée en raison de l'intégration des services administratifs des Fonds de recherche (projet de loi n°130). La conception de la nouvelle politique nécessitera l'harmonisation des politiques actuelles et devra tenir compte de la nouvelle structure de gestion administrative mise en place au cours de l'année.

Signalons que depuis cette année, le Fonds s'est doté d'un indicateur pour apprécier la mobilité de son personnel, soit le taux de roulement. Ce taux correspond au nombre de départs volontaires (incluant les retraites) par rapport au nombre d'employés. En 2011-2012, le taux de roulement du personnel régulier s'élève à 5,8 %. Il sera intéressant ici de faire un suivi longitudinal et de comparer ce taux de roulement avec des organismes de même taille dans la fonction publique ou à vocation similaire.

ACTIONS COMMUNES DES TROIS FONDS

La présente section fait état des activités et des projets que les trois Fonds de recherche du Québec ont réalisés conjointement au cours de l'exercice financier 2011-2012.

APPUI À LA RELÈVE

Lancement du concours Étudiants-chercheurs étoiles

À l'initiative du scientifique en chef du Québec, les trois Fonds de recherche ont lancé le concours Étudiants-chercheurs étoiles. En plus de faire la promotion des carrières en recherche, ce concours vise à reconnaître l'excellence de la recherche réalisée par les étudiants de niveau collégial et universitaire, les stagiaires postdoctoraux et les membres d'un ordre professionnel en formation de recherche avancée, et ce, dans toutes les disciplines couvertes par les trois Fonds. Une fois par mois, à compter du printemps 2012, chaque Fonds remettra un prix de 1 000 \$ à un étudiant-chercheur. Pour la première édition de ce concours, les Fonds ont reçu 205 candidatures : 84 pour le FRQNT, 76 pour le FRQS et 45 pour le FRQSC.

Performance des étudiants québécois

Depuis plusieurs années, les Fonds de recherche du Québec suivent attentivement l'offre des programmes de bourses du fédéral et la performance des candidats québécois dans leurs secteurs. Ils veillent notamment à ce que leurs actions soient en complémentarité avec l'ensemble du soutien offert par leurs équivalents fédéraux.

Dans le secteur des SSHAL, malgré l'augmentation substantielle du nombre de bourses obtenues par les étudiants québécois au CRSH en dix ans, la sous-représentation du Québec aux concours fédéraux perdure. En 2011-2012, le CRSH a attribué environ 25 % des sommes aux étudiants québécois, alors qu'ils constituent environ 35 % de l'effectif universitaire canadien, année après année.

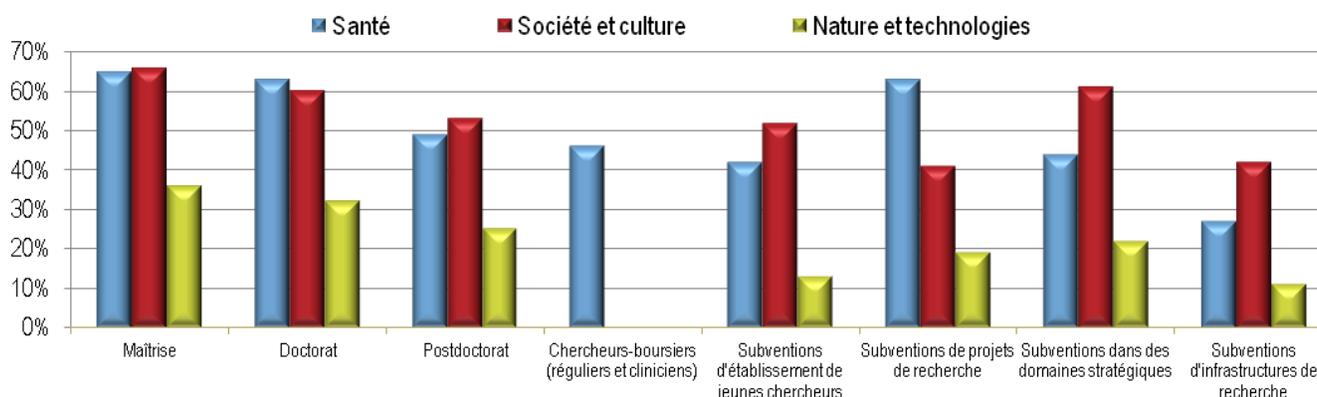
Du côté des SNG, les étudiants québécois sont toujours sous-représentés parmi les candidats et les boursiers des programmes de bourses du CRSNG. En 2011-2012, le Québec a reçu 20 % du nombre de bourses du CRSNG attribuées au Canada. Cette proportion, bien qu'inférieure à la part du Québec dans l'effectif étudiant canadien, est en augmentation par rapport à 2010-2011.

Finalement, dans le domaine de la santé, bien qu'historiquement les étudiants du Québec aient recueilli plus que leur part en bourses de formation auprès des IRSC, cette part est aujourd'hui proportionnelle à leur poids démographique. En effet une diminution est observée au cours des dernières années. Entre 2007-2008 et 2011-2012, la part des candidats québécois est passée de 31 à 24 %, ce qui est tout de même acceptable étant donné que le Québec représente 23 % de la population canadienne.

Présence des femmes en recherche

En 2008-2009, les Fonds mettaient au point un instrument commun d'analyse pour suivre l'évolution de la présence des femmes dans leurs programmes d'aide financière. Les résultats de l'analyse des 10 dernières années et de l'année 2011-2012 révèlent que les candidates bénéficient de taux de succès équivalant à ceux des candidats dans les trois Fonds. De plus, conformément à l'évolution de l'effectif étudiant et professoral des femmes en sciences, on observait une diminution graduelle de la présence des femmes parmi les candidats aux demandes de bourses et de subventions à mesure que progresse la carrière scientifique.

PROPORTION DE FEMMES PARMIS LES CANDIDATS (À TITRE RESPONSABLE)
AUX PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DES FONDIS DE RECHERCHE POUR L'ANNÉE 2011-2012



En SSHAL, la part des femmes dans les demandes admissibles aux programmes de bourses de formation s'élève à 61 % en 2011-2012, une part similaire à la moyenne des 10 dernières années. Cette proportion de femmes est représentative de l'effectif universitaire étudiant aux cycles supérieurs en SSHAL. La situation diffère du côté des subventions. En ce qui concerne le programme destiné aux nouveaux chercheurs, on trouve presque autant d'hommes que de femmes (52 %) alors que dans les subventions d'infrastructures de recherche (équipes et regroupements stratégiques), la part des femmes responsables d'une demande gravite autour de 42 %. Certes, il s'agit d'une part inférieure à celle des hommes, mais il faut noter un gain appréciable par rapport à l'année précédente (36 %). De plus, on observe depuis quelques années une hausse du nombre de femmes membres d'équipes ou de regroupements, qui passe de 33 % en 2002 à 45 % en 2012. Autre point à signaler : sur dix ans, les candidates à titre de responsable bénéficient de taux de succès équivalents à ceux des candidats, et ce, pour l'ensemble des programmes d'aide financière. Finalement, l'augmentation du nombre de femmes assurant un rôle de direction dans les équipes de recherche semble toujours constituer la principale cible à atteindre.

En SNG, la part des femmes dans les demandes admissibles aux programmes d'aide financière en 2011-2012, est similaire à la moyenne des 10 dernières années. Cependant, la participation des femmes au concours d'établissement de nouveaux chercheurs a été particulièrement faible cette année : 13 % de candidates comparé à une moyenne de 20 % sur les 10 dernières années. Le taux de succès global des candidates aux concours de l'année 2011-2012 (57 %) est supérieur à celui des candidats (52 %). Cet écart est observé notamment aux concours de maîtrise, de doctorat, d'établissement de jeunes chercheurs et de projets de recherche en équipe.

Finalement, en sciences de la santé, la représentation des femmes dans les programmes de bourses et de subventions est très stable d'année en année. Au niveau des bourses de formation, comme par les années passées, la proportion de femmes est plus importante à la maîtrise (65 %), puis diminue graduellement au niveau du doctorat (63 %) et du postdoctorat (49 %), pour atteindre 46 % dans les programmes de bourses de carrière. Les femmes sont mieux représentées parmi les candidats aux bourses de carrière avec une augmentation de 6 % au cours de la dernière année. La tendance se maintient également au niveau des taux de succès qui sont très comparables entre les hommes et les femmes.

RECHERCHE INTERSECTORIELLE

Consultation pour de grands projets intersectoriels

Le scientifique en chef du Québec a lancé en automne 2011 une invitation ouverte quant aux thèmes possibles des futurs grands projets intersectoriels. Au total, plus de 60 propositions ont été reçues. Un comité composé de membres des conseils d'administration des trois Fonds de recherche du Québec, des trois directeurs scientifiques et du scientifique en chef étudiera, en 2012-2013 les propositions soumises.

Programmes de recherche communs financés en 2011-2012

Programmes trois Fonds :

- Réseau de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec;
- Réseau stratégique de recherche et d'innovation en sécurité routière;
- Bourses thématiques de recherche de maîtrise et de doctorat NE³LS sur les aspects éthiques, environnementaux, économiques, légaux et sociaux du développement des nanotechnologies.

Programmes Fonds Société et culture et Fonds Santé :

- Réseau québécois de recherche sur le suicide;
- Programme d'actions concertées sur la sécurité routière; les dimensions sociales et psychosociales des infections transmissibles sexuellement et par le sang; les facteurs sociaux, culturels et environnementaux pour prévenir l'apparition des problèmes de poids;
- Deux centres de recherche interdisciplinaire en réadaptation et intégration sociale.

Programmes Fonds Santé et Fonds Nature et technologies :

- Deux réseaux d'innovation en technologie de la santé;
- Programme de recherche en partenariat sur les cyanobactéries, en sécurité routière, sur la préservation et l'amélioration de la valeur nutritive des aliments en lien avec la santé;
- Programme de recherche en sécurité routière.

Programmes Fonds Nature et technologies et Fonds Société et culture :

- Programme de recherche en partenariat sur la réduction et la séquestration des gaz à effet de serre;
- Quatre regroupements stratégiques : Transports, Cycle de vie des produits, Musique, médias et technologies, ainsi que Langage, esprit et cerveau.

Recherche en développement durable

Les Fonds de recherche du Québec ont mis au point, en 2011, l'indicateur de la recherche en développement durable. La fiche présentant l'indicateur de suivi des objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable – Publications scientifiques a été diffusée, en décembre dernier, dans le site Web de l'ISQ et du MDDEP. La mission des Fonds de recherche étant de promouvoir et d'aider financièrement le développement de la recherche au Québec, il était tout indiqué de retenir comme indicateur le nombre de publications, qui s'avère l'extrait le plus tangible et le plus répandu des activités de recherche. Avec cet indicateur, les trois Fonds de recherche du Québec seront en mesure de dresser un premier portrait de la recherche en matière de développement durable au Québec afin de déterminer les principaux enjeux de recherche, les créneaux forts, les expertises en émergence, les pôles en formation, et ce, tout en se comparant au reste du monde.

Politique internationale des Fonds de recherche du Québec

Dans le cadre de son mandat de positionnement et de rayonnement de la recherche québécoise au Canada et à l'international, le scientifique en chef du Québec a réalisé plusieurs activités de représentation à l'étranger (Chine, France, États-Unis). Il a également annoncé la mise sur pied d'un comité interFonds pour élaborer une stratégie internationale des Fonds de recherche du Québec.

Fonctionnement et financement des infrastructures majeures

Un comité interFonds sur le fonctionnement et le financement de plateformes, d'équipements ou d'installations majeures sera mis sur pied en 2012-2013 à l'initiative du scientifique en chef du Québec, en vue, notamment, d'un meilleur arrimage des interventions des Fonds avec celles du MDEIE et de la FCI. Ce comité a pour mandat de proposer au gouvernement et à ses partenaires une stratégie créative, afin d'assurer le financement à long terme de ces parcs d'équipements et outils indispensables au maintien et à l'amélioration de la compétitivité des chercheurs québécois au Canada et à l'étranger.

SYSTÈME D'INFORMATION ET OUTILS INFORMATIONNELS

En vue de maintenir la qualité du service offert à leur clientèle et à leurs partenaires, et de développer des outils de connaissance et de suivi du système québécois de recherche et d'innovation, les Fonds ont évalué l'impact de la refonte en cours du CV commun canadien sur la clientèle des Fonds et sur la gestion des données dans les systèmes d'information. La mise en ligne du nouveau CV initialement prévue pour la fin 2011 a été reportée en juin 2012, selon une évaluation de la meilleure fenêtre d'opportunité en regard des calendriers de concours des organisations participantes au CCV. Par ailleurs, les trois Fonds québécois de recherche continueront d'utiliser, pour les concours de l'automne 2012, l'ancienne version du CV commun canadien. Les Fonds maintiennent toujours l'objectif d'adhérer à une nouvelle version du CV lorsque celle-ci répondra à un ensemble de critères établis notamment sur la base de tests effectués auprès de la communauté scientifique.

Les trois Fonds ont renouvelé leur participation au Consortium pour l'avancement des standards d'administration de l'information en recherche (CASRAI). Ce consortium est un organisme indépendant sans but lucratif voué à l'élaboration, au maintien et à la promotion de normes d'information pour l'administration de la recherche. Au courant de l'automne 2011, CASRAI a été très actif dans la diffusion du modèle québécois de classification de l'expertise (Classification de la recherche universitaire) en la présentant notamment à EuroCRIS (Lille) et au CRSH (Ottawa). Les Fonds comptent également un représentant sur chacun de ses quatre comités de standards (Research Personnel, Research Activities, Research Impact et Research Classification), qui se sont réunis au cours de l'année, pour travailler à l'élaboration d'un dictionnaire de termes standardisés, utilisables dans différents contextes d'activités de reddition relatives à la recherche

VISIBILITÉ, ACTIVITÉS DE RECONNAISSANCE ET DIFFUSION GRAND PUBLIC

Échanges avec la communauté universitaire

- Tournée universitaire du scientifique en chef, réalisée à l'automne 2011 et à l'hiver 2012, afin de présenter le rôle et le mandat associés au poste de scientifique en chef, ses priorités d'action, l'impact de la loi 130 sur chaque Fonds et de consulter la communauté universitaire sur les grands défis que la recherche québécoise doit relever face à l'accélération de la concurrence mondiale.

- Portail du scientifique en chef du Québec mis sur pied à l'automne 2011 visant à informer la communauté scientifique et les partenaires des trois Fonds sur ses activités et les orientations qu'il entend donner à la recherche au Québec.
- Représentation commune des Fonds au sein du comité de direction de l'ADARUQ et collaboration à la réalisation de son colloque annuel, qui s'est tenu en novembre dernier. Ils ont profité de cette tribune pour présenter un bilan des opérations de l'automne 2011.

Activités de reconnaissance

Comme par les années passées, les Fonds de recherche ont uni leurs efforts afin d'assurer le plus grand rayonnement possible aux réalisations des chercheurs du Québec :

- Appui à la remise du prix Jacques-Rousseau soulignant les réalisations scientifiques exceptionnelles d'une personne ou d'une équipe ayant dépassé largement son domaine de spécialisation et ayant établi des ponts novateurs entre différentes disciplines, dans le cadre du Gala de l'Acfas.
- Poursuite du partenariat avec l'ADESAQ afin d'assurer la remise des Prix d'excellence pour les meilleures thèses de doctorat en SNG, en SSHAL et en santé.
- Contribution à la préparation d'un « Panorama de la recherche au Québec », dans *L'état du Québec 2012*, une publication de l'Institut du Nouveau Monde lancée au colloque annuel de l'Acfas.

Diffusion grand public

- Représentation commune à l'événement « Célébration de la science 2011 », qui a eu lieu le 16 février 2012 au Centre des sciences de Montréal.
- Poursuite du partenariat avec Télé-Québec pour apporter leur expertise scientifique et leur soutien financier à la réalisation de l'émission d'actualités scientifiques *Le code Chastenay*. Cette émission, diffusée à Télé-Québec, met en valeur les réalisations des chercheurs québécois de tous les domaines de recherche.

LES RÉSULTATS LIÉS AU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2009-2013

Le Plan d'action de développement durable 2009-2013 du FRQSC a été préparé conformément à l'article 15 de la Loi sur le développement durable (L.R.Q., chap. D-8.1.1). Il comporte diverses actions visant la mise en œuvre progressive de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013 et confirme la volonté du Fonds de s'engager officiellement dans une démarche de développement durable. Les résultats de la troisième année de mise en œuvre du Plan d'action de développement durable du Fonds sont détaillés ci-après, et ce, pour chacune des actions annoncées.

Objectif gouvernemental 1 : Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre

Objectif organisationnel 1 : Mieux faire comprendre la portée du concept de développement durable et assurer la prise en compte des principes de développement durable

Action 1	Gestes	Suivis (2011-2012)
Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sessions de formation offertes relativement à la démarche de développement durable ou avec les mesures y étant associées 2. Bulletin d'information envoyé électroniquement et sur une base régulière 3. Activités thématiques sur divers sujets relatifs au développement durable 	<ol style="list-style-type: none"> 1. En continu. Une activité visant la prise en compte des principes de développement durable. Acquisition d'une formation en ligne sur le concept et la démarche de développement durable 2. En continu : 8 capsules sur le développement durable transmises par le comité vert. Parmi les thématiques abordées, mentionnons : Les éco-jouets : mythe ou réalité, En ville sans ma voiture, Laissons la nature faire son travail et Êtes-vous « greenwashé »? 3. En continu : Sensibilisation et information sur le Jour de la Terre et midi documentaire <i>Vos déchets : une matière première</i> organisé par le comité vert. Promotion du transport en commun (au 31 mars, 35 % des employés éligibles se sont prévalus du programme dont 3 nouveaux abonnements). Collecte en tout temps pour la récupération de matériel technologique (cellulaires, batteries, etc.)

Indicateurs et cibles

- A) Taux d'employés(es) joints par les activités de sensibilisation au développement durable. **Cible** : 80 % des employés(es) joints par les activités de sensibilisation au développement durable d'ici 2011
- B) Taux d'employés(es) joints ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières. **Cible** : 50 % des employés(es) joints ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières d'ici 2013

Résultats 2011-2012

A) et B) En 2011-2012, le Fonds a poursuivi ses activités de sensibilisation à la démarche de développement durable. Le comité vert a été particulièrement actif en diffusant de nombreuses capsules scientifiques. Concernant la récupération de matériel technologique, le personnel peut en tout temps déposer ledit matériel dans un bac prévu à cet effet.

Par ailleurs, le Fonds a transigé avec une firme spécialisée dans le développement de formations en ligne pour qu'elle élabore un outil de sensibilisation à la démarche de développement durable. L'outil de formation acquis par le Fonds en 2011-2012 est destiné à l'ensemble du personnel et adapté à leur pratique et au contexte organisationnel. Trois activités thématiques ont été retenues : la définition du développement durable, la loi québécoise sur le développement durable et l'organisation d'événements écoresponsables. Le déploiement de formation auprès du personnel sera réalisé en 2012-2013.

Degré d'atteinte des cibles : (A) cible gouvernementale de 80 % du personnel des MO et de notre organisation sensibilisé au développement durable atteinte; (B) 25 % (choix de la formation et identification des personnes ciblées).

Objectif gouvernemental 2 : Dresser et actualiser périodiquement le portrait du développement durable au Québec

Objectif organisationnel 2 : Dresser le portrait de la recherche québécoise sur le développement durable pour mieux orienter et planifier l'action du Fonds

<p>Action 2 Développer, en concertation avec les autres Fonds québécois de recherche et le MDEIE, un indicateur de l'ampleur de la recherche québécoise effectuée sur les thématiques du développement durable</p>	<p>Gestes Développement d'un indicateur du nombre de publications réalisées par des chercheurs québécois sur les thématiques liées au développement durable en SSHAL</p>	<p>Suivis (2011-2012) Diffusion, en décembre 2011, dans le site Web de l'ISQ et du MDDEP d'une fiche présentant l'indicateur de suivi des objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable – Publications scientifiques (description de l'indicateur, analyse et contribution à l'atteinte de l'objectif)</p>
---	---	--

Indicateurs et cibles

- A) Représentativité de l'indicateur. **Cible** : Marge d'erreur inférieure à 20 %
- B) Fréquence de production. **Cible** : Production annuelle

Résultats 2011-2012

- A) Cible atteinte en termes de représentativité de l'indicateur avec une marge d'erreur inférieure ou égale à 15 % pour l'ensemble des requêtes visant à repérer les publications scientifiques sur des thématiques se rapportant aux objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable.
- B) Diffusion en décembre 2011 de la fiche sur l'indicateur bibliométrique de développement durable. Prochaine mise à jour prévue à l'automne 2012.

Degré d'atteinte des cibles : 100 % pour A, 95 % pour B.

<p>Action 3 Dresser le portrait de la recherche en SSHAL / se rapportant au développement durable au Québec</p>	<p>Gestes 1. Publication d'un portrait de la recherche québécoise en SSHAL se rapportant au développement durable 2. Préparation d'un document déterminant les principaux enjeux de recherche en SSHAL relatifs au développement durable au Québec</p>	<p>Suivis (2011-2012) 1. En cours. Diffusion, en décembre 2011, d'une première analyse se rapportant à l'évolution du nombre de publications scientifiques au Québec et dans le monde (2000-2009) de même qu'à l'indice de spécialisation selon l'orientation de la Stratégie gouvernementale de développement durable. Portrait en cours à partir des données bibliométriques sur les thématiques liées au développement durable 2. Non débuté</p>
--	---	--

Indicateur et cible

- A) État d'avancement du portrait de la recherche en SSHAL se rapportant au développement durable. **Cible** : Pour 2011, portrait complété et identification des enjeux relatifs à la recherche en SSHAL sur le développement durable

Résultats 2011-2012

- A) Un portrait est en cours d'élaboration à partir des informations issues de l'indicateur du nombre de publications réalisées par des chercheurs québécois sur les thématiques liées au développement durable. À ce premier portrait de la recherche québécoise en développement durable qui fera ressortir les créneaux forts, les expertises émergentes et les pôles à développer, s'ajouteront des données sur le financement obtenu des trois Fonds de recherche, la cartographie de la recherche québécoise ainsi que le réseau de collaboration international des chercheurs québécois dans les thématiques de développement durable. Ces deux derniers indicateurs, basés sur la bibliométrie, seront produits par l'OST.

Degré d'atteinte de la cible : 50 %

Objectif gouvernemental 3 : Soutenir la recherche et les nouvelles pratiques et technologies contribuant au développement durable et en maximiser les retombées au Québec

Objectif organisationnel 3 : Prendre en compte, dans la planification stratégique du Fonds, les principes et les objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable

<p>Action 4 Poursuivre une analyse stratégique quant à la manière dont le Fonds pourrait contribuer au développement durable dans le cadre de sa mission</p>	<p>Gestes Réflexion du Fonds sur son action au regard du financement de la recherche</p>	<p>Suivis (2011-2012) Réalisé : Réflexion tenue dans le cadre de la planification stratégique 2010-2013</p>
---	---	--

Indicateur et cible

A) État d'avancement de l'analyse stratégique. **Cible** : Production d'une série de recommandations sur l'action du Fonds au regard du développement durable

Résultats 2011-2012

A) Le plan stratégique 2010-2013 du FRQSC intègre plusieurs recommandations sur son action en regard du développement durable. Des ajustements pourront être apportés en 2012-2013 dans la prochaine démarche de planification stratégique.

Degré d'atteinte de la cible : 90 % (ajustements à prévoir en vue de la prochaine planification stratégique)

Objectif gouvernemental 4 : Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Objectif organisationnel 4 : Offrir un milieu de travail et des pratiques organisationnelles favorisant la santé et le bien-être du personnel du Fonds

Action 5	Gestes	Suivis (2011-2012)
Renforcer les mesures favorisant la santé et le bien-être du personnel du Fonds	<ol style="list-style-type: none"> 1. Adoption d'une politique intégrée de mieux-être, de reconnaissance et d'enrichissement professionnels 2. Déclaration de valeur sur l'approche du Fonds au regard de la santé et du bien-être du personnel 3. Amélioration de la connaissance et de l'accès au Programme d'aide aux employés (PAE) 4. Maintien des mesures d'aménagement du temps de travail 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Reporté 2. Non débuté 3. En continu : Diffusion de 10 bulletins d'information publiés par le fournisseur du PAE du Fonds depuis avril 2011 4. En continu : Maintien des mesures d'aménagement du temps de travail pour le personnel de soutien

Indicateurs et cibles

- A) État d'avancement de la politique de mieux-être, de reconnaissance et d'enrichissement professionnel. **Cible** : Adoption de la politique intégrée pour 2012
- B) Nombre d'activités de formation et d'information favorisant le bien-être et la qualité de vie au travail. **Cible** : Au moins 5 activités de formation et d'information d'ici 2013

Résultats 2011-2012

- A) Action reportée : en attente de l'intégration des services administratifs des trois Fonds de recherche du Québec. La nouvelle politique intégrée de mieux être et de reconnaissance nécessitera l'harmonisation des politiques actuelles et devra tenir compte de la nouvelle structure administrative mise en place au cours de l'année 2012.
- B) Maintien de 2 activités d'information en 2011-2012 (activités Abonne-bus et bulletin d'information PAE diffusé sur une base régulière). Il s'agit de deux mesures initiées en 2009-2010 qui ont été grandement appréciées par le personnel, notamment la diffusion des articles mensuels du PAE conçus dans le but d'offrir des suggestions et des outils aux employés pour les aider à concilier les exigences quotidiennes du travail et de la vie personnelle.

Degré d'atteinte des cibles : 20 % (inventaire des politiques actuelles déjà réalisé) pour A; 40 % pour B (2 activités distinctes sur les 5 planifiées)

Objectif gouvernemental 6 : Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux

Objectif organisationnel 5 : Accentuer le virage environnemental et écoresponsable du Fonds dans sa gestion globale et en particulier, dans la gestion des ressources matérielles

<p>Action 6 Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la Politique pour un gouvernement écoresponsable</p>	<p>Gestes</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Adoption et application d'un cadre de gestion environnementale 2. Application de mesures contribuant à l'atteinte des objectifs environnementaux nationaux, notamment : <ul style="list-style-type: none"> -Système de récupération multimatières -Mesures relatives à la réduction de la consommation de papier 3. Adoption de pratiques d'acquisitions écoresponsables : <ul style="list-style-type: none"> -Accroissement de la proportion de papier recyclé acheté -Achat d'ordinateurs répondant aux normes EPEAT -Resserrement du processus d'acquisition et des clauses d'achat par l'application de dispositions écoresponsables 	<p>Suivis (2011-2012)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Terminé. Adoption en mars 2012 d'un cadre de gestion environnementale(CGE) 2. En continu : Mise en place de mesures <ul style="list-style-type: none"> • Système de récupération multimatières au bureau de Montréal. Les installations de l'édifice de Québec ne permettent pas la récupération multimatières • Réduction de la consommation de papier • Financement du système de diffusion électronique de publications scientifiques Érudit 3. En continu : Adoption en cours de pratiques d'acquisitions écoresponsables <ul style="list-style-type: none"> • Achat de papier recyclé • Achat d'ordinateur répondant aux normes EPEAT Gold • Achat d'imprimantes répondant aux normes Energy Star
--	---	--

Indicateurs et cibles

- A) État d'avancement de la mise en œuvre d'un cadre de gestion environnementale. **Cible** : Adoption d'un cadre de gestion environnementale en 2011
- B) Nombre de mesures mises en œuvre pour contribuer directement à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale. **Cible** : 3 nouvelles mesures mises en place pour 2011 et 3 mesures additionnelles pour 2013 pour contribuer directement à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale
- C) Nombre de pratiques d'acquisitions écoresponsables. **Cible** : 3 pratiques d'acquisitions écoresponsables d'ici 2013

Résultats 2011-2012

- A) L'élaboration d'un Cadre de gestion environnementale (CGE), initialement prévue pour l'année 2010-2011, a été reportée à la suite de l'annonce de projet de loi 130 visant à restructurer certains organismes et fonds gouvernementaux, dont les 3 Fonds de recherche du Québec. La réflexion sur le CGE a été menée dans un contexte d'intégration des services administratifs en vue d'harmoniser davantage les pratiques de gestion environnementale des trois Fonds. Le CGE est accompagné d'un plan de gestion environnementale qui précise pour l'année 2012-2013 les interventions planifiées par les Fonds de recherche au cours de la prochaine année pour atteindre les objectifs de la CGE
- B)et C) En 2011-2012, le Fonds a poursuivi ses efforts pour réduire sa consommation de papier, en maintenant un certain nombre de mesures mises en place dans les années précédentes, soit l'impression recto verso automatisée, un rappel automatisé dans chaque courriel signalant qu'il faut penser à l'environnement avant d'imprimer, l'approche « sans papier » dans l'évaluation scientifique pour la plupart des programmes de subventions, une diminution des envois postaux en format papier pour le rapport annuel. S'ajoutent des pratiques d'acquisition pour contribuer directement à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion gouvernementale : l'achat de papier recyclé répond aux critères gouvernementaux recommandés, tous les nouveaux ordinateurs répondent maintenant aux normes EPEAT Gold et les imprimantes aux normes Energy Star. Finalement, en termes de récupération, le Fonds envoie les cartouches vides des imprimantes et photocopieurs chez MIRA qui les récupère

Objectif gouvernemental 9 : Appliquer davantage l'écoconditionnalité et la responsabilité sociale dans les programmes d'aide publics et susciter leur implantation dans les programmes des institutions financières

Objectif organisationnel 6 : Prendre en compte les principes de développement durable dans le traitement des demandes de financement reçues

Action 7	Gestes	Suivis (2011-2012)
Analyser l'applicabilité des principes de développement durable dans nos pratiques relatives au traitement des demandes d'aide financière	Réflexion sur l'applicabilité des principes de développement durable dans nos pratiques relatives au traitement des demandes d'aide financière	En continu : Adoption de l'approche sans papier pour la presque totalité des programmes de subventions et initiatives en cours pour généraliser l'approche aux programmes de bourses

Indicateur et cible

A) État d'avancement de l'analyse. **Cible** : Production de l'analyse d'ici 2013

Résultats 2011-2012

A) En continu. En 2011-2012, tous les comités d'évaluation des demandes de subvention se sont tenus sans papier, soit 20 comités, pour une réduction de la consommation d'environ 330 000 feuilles imprimées. Réduction significative des coûts d'envoi postal. Le coût moyen pour l'envoi par Purolator d'une enveloppe avec une simple clé USB destiné à un évaluateur hors Québec (Canada ou USA) est huit fois moindre que celui pour l'envoi d'une caisse de documents papiers (soit 7\$ comparativement à 57\$). Pour les évaluateurs internationaux autres qu'états-uniens, le coût moyen de l'envoi d'une clé USB gravite autour de 14\$ comparativement à l'envoi des documents papiers qui s'élève à 110 \$.

Une copie papier du devis de recherche précisant la demande soumise est cependant transmise aux évaluateurs pour leur éviter d'avoir à imprimer cette pièce du dossier, qu'ils sont souvent appelés à annoter. Des ordinateurs portables sont mis à leur disposition en comité et le système d'affichage en visioconférence a été amélioré. Un projet de développement d'un extranet sécurisé pour les évaluateurs est en cours pour un horizon de deux à trois ans, et ceci, tant pour les programmes de subventions que de bourses. Cela permettra de rendre disponible l'entièreté de la documentation utile pour la tenue des comités d'évaluation.

L'ensemble des 60 comités d'évaluation des demandes de bourse procède par conférence téléphonique. Plusieurs comités d'évaluation des demandes de subvention déposées dans le programme *Actions concertées*, lorsque celles-ci sont peu nombreuses, procèdent aussi par conférence téléphonique. De 7 à 8 comités se tiennent par conférence téléphonique sur les 10 à 12 comités organisés année après année.

De nouvelles initiatives seront explorées dans le cadre de la prochaine démarche de planification stratégique.

Degré d'atteinte de la cible : 85 %

Objectif gouvernemental 14 : Favoriser la vie familiale et en faciliter la conciliation avec le travail, les études et la vie personnelle

Objectif organisationnel 7 : Faciliter la conciliation du travail ou des études avec la vie familiale et personnelle

Action 8	Gestes	Suivis (2011-2012)
Analyser l'efficacité des règles relatives à l'utilisation des bourses et des subventions qui favorisent la conciliation des études avec la vie familiale et personnelle	Évaluation de l'efficacité des mesures de conciliation, notamment : - le report en cas de congé de maternité - la prolongation de la période d'admissibilité en cas de congé parental ou pour les aidants naturels	En continu. Mise en place de mesures de conciliation et collecte des données sur le recours auxdites mesures par les candidats admissibles
Indicateur et cible		
A) État d'avancement de l'analyse. Cible : Production de l'analyse d'ici 2013		
Résultats 2011-2012		
A) En 2011-2012, 24 boursières et 10 boursiers, de même que 12 nouveaux professeurs-chercheurs, se sont prévalus de ces mesures.		
Degré d'atteinte de la cible : 75 % (analyse réalisée pour 3 des 4 années du Plan)		

Objectif gouvernemental 16 : Accroître la productivité et la qualité des emplois en faisant appel à des mesures écologiquement et socialement responsables

Objectif organisationnel 8 : Maintenir l'efficacité du travail malgré les mouvements de personnel induits par les changements démographiques

<p>Action 9 Favoriser un équilibre de l'expertise du personnel en portant une attention particulière au transfert des connaissances et d'expertises</p>	<p style="text-align: center;">Gestes</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Élaboration d'un plan de maintien de l'expertise traitant du transfert des connaissances 2. Prise en compte de l'objectif de rétention du personnel dans l'élaboration de la politique intégrée de mieux-être, de reconnaissance et d'enrichissement professionnels (voir action 5) 3. Examen de la question de la mobilité de la main-d'œuvre avec le secteur public 	<p>Suivis (2011-2012)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Débuté. Report de l'élaboration de la stratégie de relève des postes clés pour le transfert d'expertise en raison du projet d'intégration des services administratifs des Fonds Flexibilité et partage de l'expertise lors d'épisodes de surcharge de travail dans les programmes d'aide financière Présentation périodique des postes offerts dans la fonction publique sur le babillard destiné au personnel du Fonds Mise en place de « pools » de travail dans la gestion des programmes de subvention et de bourse 2. Non débuté 3. Non débuté
--	---	---

Indicateur et cible

A) État d'avancement du plan de maintien de l'expertise. **Cibles** : Adoption du plan de maintien de l'expertise
Pour 2013, documentation de l'ensemble des connaissances et des expertises essentielles à maintenir dans l'organisation.

Résultats 2011-2012

A) Action reportée : en attente de l'intégration des services administratifs des trois Fonds, suite à l'entrée en vigueur de la Loi 130 en juillet 2011 visant à restructurer certains organismes et Fonds gouvernementaux, dont les trois Fonds de recherche du Québec.

Degré d'atteinte de la cible : 0 %

Objectif gouvernemental 21 : Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique

Objectif organisationnel 9 : Mettre en valeur le patrimoine scientifique québécois

Action 10	Gestes	Suivis (2011-2012)
Favoriser et consolider les interfaces entre les producteurs et les utilisateurs de connaissances	<ol style="list-style-type: none"> 1. Intensification des collaborations avec les centres de liaison et de transfert des connaissances 2. Tenue d'activités favorisant le rapprochement entre les producteurs et les utilisateurs de connaissances (« Dialogue Science et Société ») 3. Organisation et planification d'activités de transfert des connaissances, forums, colloques, tables rondes 	<ol style="list-style-type: none"> 1. En continu : Projet de collaboration avec l'Association des communicateurs scientifiques (ACS) : tenue d'un atelier pratique de communication en congrès préparé par l'ACS auprès d'une douzaine de professeurs-chercheurs et de doctorants financés par le Fonds 2. En continu : Rencontre avec l'équipe de production de l'émission Le code Chastenay dans le but de sensibiliser aux recherches en SSHAL. Au cours de 2011-2012, 4 reportages ont porté sur des projets soutenus par le Fonds. Poursuite du partenariat du Fonds avec l'Institut du Nouveau Monde dans le cadre du <i>Forum des générations</i> et dans celui portant sur le thème du vieillissement de la population québécoise 3. Réalisé : Tenue, en 2011-2012, de 31 rencontres de suivi et de 10 activités de transfert des connaissances menées dans le cadre du programme <i>Actions concertées</i>

Indicateurs et cibles

- A) Nombre et portée des activités de transfert et de valorisation organisées par le Fonds ou en partenariat
- B) Nombre et diversité des personnes jointes. **Cible** : Tenue d'au moins 10 activités de transfert ou de valorisation par année

Résultats 2011-2012

- A) En 2011-2012, le Fonds a mis en œuvre les mesures et initiatives annoncées dans son *Plan d'action en matière de transfert des connaissances 2011-2013*, entre autres un incitatif financier dans le cadre des subventions de projets pour susciter le développement d'initiatives de transfert et une diversification des activités de transferts de connaissance dans le cadre du programme *Actions concertées* (atelier et discutant, visioconférence sur plusieurs sites de différentes régions). Toujours en 2011-2012, le Fonds a organisé une trentaine de rencontres de suivi qui ont réuni quelque 300 représentants de partenaires. Au cours de la même période, il a tenu une dizaine d'activités de transfert des connaissances réunissant quelque 550 chercheurs, décideurs et intervenants des milieux concernés notamment par des sujets comme la persévérance et la réussite scolaires, l'impact socio-économique des jeux de hasard et d'argent ou encore les impacts des politiques publiques sur la santé et le bien-être de la population.

Degré d'atteinte des cibles : cible atteinte pour les 3 premières années sur les 4 années du plan

Objectif organisationnel 9 : SUITE Mettre en valeur le patrimoine scientifique québécois		
<p>Action 11 Intensifier les activités du Fonds en matière de promotion de la recherche en SSHAL</p>	<p>Gestes</p> <ol style="list-style-type: none"> Développement et bonification des vitrines dédiées à la recherche (rubriques Web, revue <i>Recherches Innovations</i>, matériel promotionnel axé sur les résultats) Participation à l'émission Le code Chastenay 	<p>Suivis (2011-2012)</p> <ol style="list-style-type: none"> En continu : Diffusion de la 7^e édition de la revue <i>Recherches Innovations</i> et production de la 8^e édition. Mise en ligne de 55 capsules, en français et en anglais, dans la section <i>S'unir, découvrir et innover</i>. Mise en ligne de 10 capsules scientifiques, en français et en anglais, dans la page <i>Capsules scientifiques</i>. Bonification de la section Web <i>Les fruits de la recherche en partenariat</i>. Réalisé. Le Fonds en est à une quatrième année d'une entente avec Télé-Québec pour la mise en valeur de chercheurs et de recherches qu'il soutient.
<p>Indicateurs et cibles</p> <p>A) Stabilité de la fréquence de parution des outils existants B) Nombre et diversité de nouvelles initiatives C) Augmentation de la diffusion et diversification des publics cibles. Cibles : Publication annuelle de la revue <i>Recherches Innovations</i> Diffusion d'une vingtaine de capsules scientifiques ou de fiches promotionnelles de résultats vulgarisés par année dans le site Web</p>		
<p>Résultats 2011-2012</p> <p>A), B) et C) En 2011-2012, le Fonds a poursuivi ses activités de promotion de la recherche notamment grâce à ses nombreuses vitrines Web. Outre le carrousel sur la page d'accueil, le site Web du Fonds comprend plusieurs sections qui lui permettent de diffuser des résultats de recherche vulgarisés. À noter que le Fonds diffuse également les diverses capsules et articles à partir de son compte Twitter qui rassemble maintenant près de 500 abonnés. Il continue aussi à produire annuellement sa revue <i>Recherches Innovations</i>, qui est tirée à 2 100 exemplaires et diffusée dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux ainsi que dans les milieux communautaires. Elle est également accessible dans le site Web du Fonds.</p> <p>Degré d'atteinte de la cible : cibles atteintes pour les 3 premières années sur les 4 années du plan (pour A, B et C)</p>		

Objectif gouvernemental 27 : Accroître la scolarité, le taux de diplomation et la qualification de la population

Objectif organisationnel 10 : Favoriser la formation d'une main-d'œuvre qualifiée et polyvalente en nombre suffisant pour le Québec de demain

<p>Action 12 Maintenir la priorité aux bourses et au soutien au démarrage de carrière dans l'économie générale de la programmation</p>	<p>Geste Maintien des enveloppes dédiées aux programmes de bourses de maîtrise, de doctorat et de postdoctorat de même qu'au programme de nouveaux professeurs-chercheurs si obtention de crédits dans le cadre d'une après-SQRI</p>	<p>Suivis (2011-2012) Réalisé. Maintien de la priorité du Fonds aux bourses et au soutien au démarrage de carrière dans le cadre de l'actualisation de la SQRI</p>
<p>Indicateur et cible A) Proportion du budget consacrée à la relève. Cible : Augmenter autour de 45 % la part du budget consacrée à la relève chaque année si obtention de crédits dans le cadre d'une après-Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI)</p>		
<p>Résultats 2011-2012 A) Avec les crédits supplémentaires alloués par la SQRI 2, le pourcentage du budget consacré à la relève gravite autour de 42 % en 2011-2012 (16,8 M \$ en bourses et stages; 4,4 M \$ en subventions pour nouveaux chercheurs et chercheurs-créeurs). S'ajoutent les sommes allouées aux étudiants via les programmes de subventions qui gravitent autour de 11,8 M \$ selon l'analyse des rapports financiers. A noter que les rapports financiers parviennent au Fonds Société et culture au terme de la subvention accordée. Les données de l'exercice 2010-2011 sont les dernières disponibles. Degré d'atteinte de la cible : cible atteinte pour les 3 premières années sur les 4 années du plan</p>		
<p>Action 13 Faciliter l'acquisition d'expériences en recherche</p>	<p>Gestes</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Exploration de mesures de financement pour favoriser l'intégration des étudiants dans les infrastructures de recherche 2. Offre de bourses ciblées pour des stages de recherche à l'international 3. Promotion du programme de stage de recherche à l'international 4. Offre de bourses pour des travaux de recherche dans des milieux de pratique autres qu'universitaires 	<p>Suivis (2011-2012)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Non initié. Aucun crédit supplémentaire prévu à ce poste par la SQRI 2 2. La cible a été atteinte en 2009-2010 dans le cadre de la première SQRI. La mesure pour les stages internationaux a été renouvelée dans le cadre de la SQRI 2 avec une enveloppe relativement similaire et l'offre de nouvelles bourses est prévue pour 2011-2012 et 2012-2013. S'ajoute la possibilité pour chaque regroupement de proposer la candidature d'un étudiant étranger (en respectant certaines règles d'admissibilité) 3. En continu. Promotion du programme de stage de recherche à l'international aux rencontres annuelles avec les administrateurs de la recherche des universités et lors des visites à mi-parcours des regroupements stratégiques 4. Mise en œuvre de l'entente de partenariat avec les deux autres Fonds de recherche pour le financement et la promotion du programme <i>Accélération Québec</i> qui offre des stages courts en entreprise. Promotion de ce programme lors d'événements publics

Indicateurs et cibles

- A) Nombre d'étudiants réalisant un stage à l'international. **Cible** : D'ici 2011, soutien d'au moins 33 nouveaux étudiants réalisant un stage à l'international
- B) Nombre de boursiers dans le cadre du programme de bourses de recherche en milieu de pratique. **Cible** : D'ici 2012, au moins 50 bourses de recherche en milieu de pratique

Résultats 2011-2012

- A) La cible a été atteinte en 2009-2010 dans le cadre de la SQRI 1. Dans le cadre de la SQRI 2, 11 bourses ont été accordées en date du 31 mars 2012. Les regroupements financés devraient d'ici 2013 se prévaloir de cette mesure qui a été grandement appréciée dans le cadre de la première SQRI.
- B) En 2011-2012, on compte 14 boursiers dans le cadre des programmes de bourses en milieu de pratique (*BMP-Innovation* et *BMP-Ministères et organismes*) et 7 étudiants en SSHAL ont pu bénéficier d'une bourse de stage de courte durée dans le cadre du programme *Accélération Québec*.
À noter que la cible d'au moins 50 bourses en milieu de pratique d'ici 2012 n'est pas atteinte. Par ailleurs, en rendant accessible, à partir de 2012-2013, le programme *BMP Innovation* à des milieux d'accueil autres que les entreprises privées, notamment les organismes publics et parapublics, le Fonds augmente ses chances d'atteindre la cible visée. Le Fonds entend également faire des efforts importants au cours des prochains mois pour faire connaître le programme dans sa nouvelle mouture auprès des étudiants, des chercheurs et des entreprises.

Degré d'atteinte des cibles : 100 % pour A; plus de 60 % pour B

Objectif gouvernemental 28 : Accroître la participation à des activités de formation continue et de qualification de la main-d'œuvre

Objectif organisationnel 11 : Favoriser la formation et l'enrichissement professionnel du personnel

Action 14	Gestes	Suivis (2011-2012)
<p>Améliorer les compétences spécifiques du personnel pour faire face aux changements organisationnels et favoriser une meilleure compréhension de l'action du Fonds dans la société</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Offre de formations pertinentes aux différentes catégories de personnel 2. Activités de formation et d'information permettant notamment d'améliorer la culture scientifique du personnel et leurs connaissances des retombées de la recherche (midi-conférence des chercheurs financés, envoi au personnel de capsules scientifiques à partir des recherches financées par le Fonds, etc.). 	<ol style="list-style-type: none"> 1. En continu : Sur les 18 activités de formation suivies, la formation sur la gestion du changement a été offerte à l'ensemble du personnel et le cours « Comment animer et bien gérer les réunions » a été offert au personnel professionnel et d'encadrement. D'autres activités de formation ont porté notamment sur les outils informatiques, la maîtrise de la langue anglaise et le service à la clientèle 2. Participation de plusieurs employés à divers congrès ou colloques. Diffusion de capsules scientifiques dans le site Web du Fonds à partir des recherches financées par le Fonds

Indicateurs et cibles

- A) Taux de formation. **Cible** : Taux de formation continue du personnel supérieur à 1 % chaque année
- B) Nombre d'activités permettant au personnel de mieux comprendre l'action du Fonds. **Cible** : Au moins cinq activités de formation et d'information d'ici 2013

Résultats 2011-2012

- A) Les activités de formation et de perfectionnement offerts au personnel totalisent 599 heures. Pour l'année civile 2011, le Fonds a atteint sa cible avec un taux de formation continue du personnel de 1,3 %.
- B) Dans son souci d'améliorer la culture scientifique de son personnel et de faire la promotion des bons coups de la recherche qu'il finance, le Fonds encourage la participation de ses employés à divers activités, congrès ou colloques scientifiques. S'ajoutent la production annuelle de la revue *Recherches Innovations*, qui donne une large place à la promotion de la recherche subventionnée par le Fonds, et la réalisation de capsules scientifiques diffusées mensuellement sur la page d'accueil du site Web du Fonds.

Degré d'atteinte des cibles : cible atteinte pour les 3 années écoulées sur les 4 couvertes par le Plan pour A; 100 % pour B (atteint en 2010-2011)

PARTIE 4
LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 MARS 2012

Rapport de la direction

Les états financiers du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (Fonds) ont été dressés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les autres renseignements financiers contenus dans le rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Fonds reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité des finances dont certains membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Fonds, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité des finances pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Rémi Quirion, OC, Ph. D., CQ, MSRC
Le scientifique en chef du Québec



Normand Labrie, Ph.D.
Le directeur scientifique

Québec, le 13 juin 2012

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Assemblée nationale

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds de recherche du Québec - Société et culture, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2012, l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

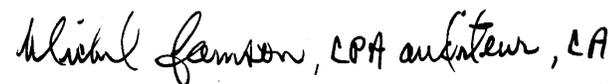
Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds de recherche du Québec - Société et culture au 31 mars 2012, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi sur le vérificateur général (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec par intérim,



Michel Samson, CPA auditeur, CA

Québec, 13 juin 2012

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SOCIÉTÉ ET CULTURE
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012**

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
REVENUS		
CONTRIBUTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES (note 3)	53 462 703 \$	53 795 651 \$
INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS	<u>700 549</u>	<u>532 240</u>
	<u>54 163 252</u>	<u>54 327 891</u>
CHARGES		
SUBVENTIONS ET BOURSES ACCORDÉES		
Subventions	33 555 391	32 677 894
Bourses	16 786 494	17 988 651
FRAIS DE FONCTIONNEMENT (note 4)	<u>4 513 246</u>	<u>4 556 822</u>
	<u>54 855 131</u>	<u>55 223 367</u>
DÉFICIT ANNUEL	(691 879)	(895 476)
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT	<u>4 694 189</u>	<u>5 589 665</u>
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN (note 5)	<u><u>4 002 310 \$</u></u>	<u><u>4 694 189 \$</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SOCIÉTÉ ET CULTURE
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	15 393 706 \$	22 530 479 \$
Placements temporaires (note 6)	6 500 000	900 000
Intérêts courus	65 256	13 370
Contributions à recevoir et autres créances (note 7)	116 093	729 843
	<u>22 075 055</u>	<u>24 173 692</u>
PASSIFS		
Charges à payer et frais courus (note 10)	469 892	1 324 126
Contributions d'organismes reportées (note 11)	11 694 976	12 504 309
Contributions du gouvernement du Québec reportées (note 11)	6 318 195	6 225 533
	<u>18 483 063</u>	<u>20 053 968</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS	<u>3 591 992</u>	<u>4 119 724</u>
ACTIFS NON FINANCIERS		
Frais payés d'avance	41 890	32 255
Immobilisations corporelles (note 8)	368 428	542 210
	<u>410 318</u>	<u>574 465</u>
EXCÉDENT CUMULÉ (note 5)	<u>4 002 310 \$</u>	<u>4 694 189 \$</u>

Obligations contractuelles (note 12)

Pour le conseil d'administration :


 Rémi Quirion, Ph. D., CQ, OC, MSRC


 Josée St-Pierre, Ph. D.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SOCIÉTÉ ET CULTURE
ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
DÉFICIT ANNUEL	<u>(691 879) \$</u>	<u>(895 476) \$</u>
VARIATION DUE AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Acquisitions	(84 525)	(298 514)
Amortissement	253 909	275 863
Dispositions	<u>4 398</u>	<u>-</u>
	<u>173 782</u>	<u>(22 651)</u>
VARIATION DUE AUX FRAIS PAYÉS D'AVANCE		
Acquisitions	(27 154)	(24 570)
Utilisation	<u>17 519</u>	<u>68 635</u>
	<u>(9 635)</u>	<u>44 065</u>
DIMINUTION DES ACTIFS FINANCIERS NETS	(527 732)	(874 062)
ACTIFS FINANCIERS NETS AU DÉBUT	<u>4 119 724</u>	<u>4 993 786</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS À LA FIN	<u><u>3 591 992 \$</u></u>	<u><u>4 119 724 \$</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SOCIÉTÉ ET CULTURE
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Déficit annuel	(691 879) \$	(895 476) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	253 909	275 863
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	4 398	-
	<u>(433 572)</u>	<u>(619 613)</u>
Variation des actifs et des passifs reliés au fonctionnement		
Intérêts courus	(51 886)	(7 284)
Contributions à recevoir et autres créances	613 750	1 413 763
Frais payés d'avance	(9 635)	44 066
Charges à payer et frais courus (note 10)	(874 829)	817 213
Contributions d'organismes reportées	(809 333)	(1 364 729)
Contributions du gouvernement du Québec reportées	92 662	(1 347 037)
	<u>(1 472 843)</u>	<u>(1 063 621)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
	<u>(1 472 843)</u>	<u>(1 063 621)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(6 000 000)	(3 400 000)
Disposition de placements	400 000	2 500 000
	<u>(5 600 000)</u>	<u>(900 000)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
	<u>(5 600 000)</u>	<u>(900 000)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(63 930)	(308 279)
	<u>(63 930)</u>	<u>(308 279)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme et flux de trésorerie liés aux activités de financement	-	(35 992)
	<u>-</u>	<u>(35 992)</u>
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE	(7 136 773)	(2 307 892)
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>22 530 479</u>	<u>24 838 371</u>
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>15 393 706 \$</u>	<u>22 530 479 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SOCIÉTÉ ET CULTURE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2012

1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

Le Fonds de recherche du Québec - Société et culture (Fonds) est constitué par la Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (L.R.Q., chapitre M-30.01). Le Fonds a pour fonction de promouvoir et d'aider financièrement : le développement de la recherche et la diffusion des connaissances dans les domaines des sciences sociales et humaines ainsi que dans ceux de l'éducation, de la gestion, des arts et des lettres; la formation de chercheurs par l'attribution de bourses d'excellence aux étudiants des 2^e et 3^e cycles universitaires et aux personnes qui effectuent des recherches postdoctorales ainsi que par l'attribution de bourses de perfectionnement aux personnes qui désirent réintégrer les circuits de la recherche et l'attribution de subventions pour des dégagements de tâche d'enseignement pour les professeurs de l'enseignement collégial engagés dans des activités de recherche.

De plus, le Fonds gère des programmes de bourses pour les étudiants des 2^e et 3^e cycles universitaires et des programmes de subventions. Il établit tout partenariat nécessaire, notamment avec les universités, les collèges, l'industrie, les ministères et les organismes publics et privés concernés.

En vertu de l'article 48 de la Loi ci-haut mentionnée, le Fonds de recherche du Québec - Société et culture est mandataire du gouvernement du Québec. Il est donc exempté d'impôt au fédéral et au provincial.

Le projet de loi 130 intitulé *Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds* a été sanctionné au cours de l'exercice clos le 31 mars 2012. Il a modifié le nom du Fonds pour les Fonds de recherche du Québec - Société et Culture. Cette nouvelle désignation n'entraîne aucun changement de personnalité du Fonds.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Fonds utilise prioritairement le *Manuel de l'Institut Canadien des Comptes agréés (ICCA) pour le secteur public* et pour la première année, applique le modèle de présentation recommandé par ce Manuel. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier. La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Contributions du gouvernement du Québec et d'autres organismes

Les subventions affectées sont comptabilisées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les subventions non affectées sont comptabilisées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Subventions et bourses accordées

Les subventions et bourses sont comptabilisées lorsqu'elles sont autorisées et que les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité. Les annulations ou les remboursements de subventions et bourses accordées sont inscrits dans l'exercice au cours duquel elles sont annulées ou remboursées.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Revenus de placement et placements temporaires

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention des placements au cours de l'exercice. Les placements temporaires, composés de billets à escompte, sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de marché.

Autres revenus

Les autres revenus sont comptabilisés au moment où les services ont été rendus aux clients, lorsque le prix de vente est déterminé ou déterminable.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du Fonds consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les placements facilement convertibles à court terme en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire et les durées suivantes :

	<u>Durées</u>
Mobilier de bureau et équipement	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Améliorations locatives	5 ans
Développement informatique	5 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Fonds de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'état des résultats. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Régime d'avantages sociaux

Le Fonds offre à ses employés un régime de retraite à cotisations déterminées. Les contributions sont effectuées par le Fonds et les participants au régime. L'employeur et l'employé contribuent à une part égale correspondant à 5 % du salaire chacun. Chaque employé gère individuellement ses choix de placement.

3. CONTRIBUTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation *	48 343 406 \$	48 132 465 \$
Partenaires des actions concertées	4 607 733	4 998 196
Autres	511 564	664 990
	<u>53 462 703 \$</u>	<u>53 795 651 \$</u>

* Apparenté sous contrôle commun

4. FRAIS DE FONCTIONNEMENT

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
TRAITEMENTS		
Rémunération	2 906 340 \$	2 900 546 \$
Formation et perfectionnement	10 278	8 077
Cotisations professionnelles	2 317	1 622
	<u>2 918 935</u>	<u>2 910 245</u>
SERVICES		
Honoraires	<u>244 635</u>	<u>332 080</u>
FRAIS D'OCCUPATION DES LOCAUX		
Loyers à la Société immobilière du Québec*	344 461	341 590
Assurances	12 286	14 303
Entretien et réparations	83 624	92 133
Location	708	4 273
	<u>441 079</u>	<u>452 299</u>
COMMUNICATIONS	<u>43 782</u>	<u>62 191</u>
TRANSPORT ET SÉJOUR	<u>456 372</u>	<u>349 537</u>
AUTRES FRAIS		
Télécommunications	57 413	58 420
Reprographie	35 016	47 691
Frais d'envoi	27 866	32 193
Charges de bureau	28 664	33 167
Autres charges	5 888	2 401
Frais financiers	(313)	735
	<u>154 534</u>	<u>174 607</u>
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	<u>253 909</u>	<u>275 863</u>
	<u>4 513 246 \$</u>	<u>4 556 822 \$</u>

* Apparenté sous contrôle commun.

5. EXCÉDENT CUMULÉ

Le conseil d'administration du Fonds a réservé une partie de l'excédent cumulé pour l'attribution de bourses et de subventions incluant une somme pour honorer les engagements pris par le Fonds dans les protocoles du programme des actions concertées. Le Fonds ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration. Ces affectations se détaillent comme suit :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Subventions et bourses	3 621 489 \$	4 264 171 \$
Non affecté	<u>380 821</u>	<u>430 018</u>
	<u>4 002 310 \$</u>	<u>4 694 189 \$</u>

6. PLACEMENTS TEMPORAIRES

Au 31 mars 2012, les placements temporaires comportaient des taux variant de 1,20 % à 1,22 %; ces placements viennent à échéance entre avril et octobre 2012.

Au 31 mars 2011, le placement temporaire comportait un taux de 1,20 % et venait à échéance en avril 2012.

7. CONTRIBUTIONS À RECEVOIR ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Apparentés sous contrôle commun :		
Ministère du Développement Économique, de l'Innovation et de l'Exportation	- \$	500 000 \$
Fonds de recherche du Québec - Santé	1 892	-
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	-	120 000
Ministère de la Santé et des Services sociaux	-	97 694
Ministère de la Sécurité publique	50 000	-
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	50 000	-
Autres	<u>14 201</u>	<u>12 149</u>
	<u>116 093 \$</u>	<u>729 843 \$</u>

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2012		
	Coût	Amortissement cumulé	Net
Mobilier de bureau et équipement	277 708 \$	263 049 \$	14 659 \$
Équipement informatique	502 834	457 933	44 901
Améliorations locatives	422 669	415 945	6 724
Développement informatique	1 412 117	1 109 973	302 144
	<u>2 615 328 \$</u>	<u>2 246 900 \$</u>	<u>368 428 \$</u>

	2011		
	Coût	Amortissement cumulé	Net
Mobilier de bureau et équipement	282 157 \$	261 082 \$	21 075 \$
Équipement informatique	479 808	420 917	58 891
Améliorations locatives	601 016	590 459	10 557
Développement informatique	1 395 597	943 910	451 687
	<u>2 758 578 \$</u>	<u>2 216 368 \$</u>	<u>542 210 \$</u>

Les acquisitions de mobilier de bureau et d'équipement de l'exercice s'élèvent à 7 949 \$ (2011 - 1 400 \$) et les dispositions s'élèvent à 12 398 \$ (2011 - 5 973 \$). La dépense d'amortissement de l'exercice s'élève à 11 621 \$ (2011 - 10 917 \$).

Les acquisitions d'équipement informatique de l'exercice s'élèvent à 51 652 \$ (2011 - 37 263 \$) et les dispositions s'élèvent à 28 626 \$ (2011 - 1 156 \$). La dépense d'amortissement de l'exercice s'élève à 64 387 \$ (2011 - 68 117 \$).

Les acquisitions d'améliorations locatives de l'exercice s'élèvent à 8 404 \$ (2011 - 0 \$) et les dispositions s'élèvent à 186 751 \$ (2011 - 88 \$). La dépense d'amortissement de l'exercice s'élève à 11 838 \$ (2011 - 10 156 \$).

Les acquisitions de développement informatique de l'exercice s'élèvent à 16 520 \$ (2011 - 259 852 \$) et il n'y a pas eu de disposition (2011 - 0 \$). La dépense d'amortissement de l'exercice s'élève à 166 063 \$ (2011 - 186 673 \$).

Au 31 mars 2012, le poste « Charges à payer et frais courus » inclut un montant de 20 595 \$ (2011 - 0 \$) lié à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

9. FACILITÉS DE CRÉDIT

Le Fonds dispose de facilités de crédit n'excédant pas un montant total en cours de 10 000 000 \$ auprès du Fonds de financement, et ce jusqu'au 31 mars 2012. Les montants prélevés portent intérêt au taux des acceptations bancaires à un mois majoré de 0,3 %. Aux 31 mars 2012 et 2011, les facilités de crédit étaient inutilisées.

Le Fonds a demandé au gouvernement du Québec, l'autorisation d'instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 mars 2017, permettant au Fonds d'emprunter à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 10 000 000 \$.

10. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Fonds de recherche du Québec-Nature et technologies *	122 747 \$	912 463 \$
Fonds de recherche du Québec-Santé *	21 317	-
Salaires et vacances à payer	327 880	372 834
Autres	<u>(2 052)</u>	<u>38 829</u>
	<u>469 892 \$</u>	<u>1 324 126 \$</u>

* Apparenté sous contrôle commun

11. CONTRIBUTIONS REPORTÉES

	2011	Contributions de l'exercice	Contributions constatées à titre de revenus de l'exercice	2012
CONTRIBUTIONS D'ORGANISMES REPORTÉES				
Apparentés sous contrôle commun				
Curateur public du Québec	854 \$	- \$	346 \$	508 \$
Institut de la statistique du Québec	19 613	-	5 055	14 558
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire	6 022	-	-	6 022
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine	30 441	-	8 998	21 443
Ministère du Développement Économique, de l'Innovation et de l'Exportation	868 777	-	344 723	524 054
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	148 235	-	85 935	62 300
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	5 764 943	2 970 000	2 781 696	5 953 247
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	327 640	275 000	127 351	475 289
Ministère de la Justice	943	-	389	554
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	2 891	-	-	2 891
Ministère de la Sécurité publique	435 820	-	155 436	280 384
Ministère de la Santé et des Services sociaux	4 234 239	546 794	1 197 792	3 583 241
Ministère des transports du Québec	1 066	-	428	638
Office des personnes handicapées du Québec	2 201	-	864	1 337
Société de l'assurance automobile du Québec	364 912	364 912	429 830	299 994
Société d'habitation du Québec	103 524	15 000	5 996	112 528
Autres	192 188	302 052	138 252	355 988
	12 504 309 \$	4 473 758 \$	5 283 091 \$	11 694 976 \$

CONTRIBUTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC REPORTÉES

Apparenté sous contrôle commun				
Ministère du Développement Économique, de l'Innovation et de l'Exportation	6 225 533	5 690 000	5 597 338	6 318 195
	<u>18 729 842 \$</u>	<u>10 163 758 \$</u>	<u>10 880 429 \$</u>	<u>18 013 171 \$</u>

11. CONTRIBUTIONS REPORTÉES (SUITE)

	2010	Contributions de l'exercice	Contributions constatées à titre de revenus de l'exercice	2011
CONTRIBUTIONS D'ORGANISMES REPORTÉES				
Apparentés sous contrôle commun				
Curateur public du Québec	3 063 \$	- \$	2 209 \$	854 \$
Institut de la statistique du Québec	31 356	-	11 743	19 613
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire	9 019	-	2 997	6 022
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine	42 019	-	11 578	30 441
Ministère du Développement Économique, de l'Innovation et de l'Exportation	804 516	500 000	435 739	868 777
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	288 333	-	140 098	148 235
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	5 094 104	2 970 000	2 299 161	5 764 943
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	480 696	25 000	78 056	427 640
Ministère de la Justice	4 179	-	3 236	943
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	2 891	-	-	2 891
Ministère de la Sécurité publique	647 908	-	212 088	435 820
Ministère de la Santé et des Services sociaux	6 138 587	386 419	2 290 767	4 234 239
Ministère des transports du Québec	3 798	-	2 732	1 066
Office des personnes handicapées du Québec	7 719	-	5 518	2 201
Société de l'assurance automobile du Québec	-	364 912	-	364 912
Société d'habitation du Québec	7 294	-	3 770	3 524
Autres	303 556	95 944	207 312	192 188
	<u>13 869 038</u>	<u>4 342 275</u>	<u>5 707 004</u>	<u>12 504 309</u>
CONTRIBUTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC REPORTÉES				
Apparenté sous contrôle commun				
Ministère du Développement Économique, de l'Innovation et de l'Exportation	<u>7 572 570</u>	<u>4 070 000</u>	<u>5 417 037</u>	<u>6 225 533</u>
	<u>21 441 608 \$</u>	<u>8 412 275 \$</u>	<u>11 124 041 \$</u>	<u>18 729 842 \$</u>

Les montants constatés à titre de revenus de l'exercice incluent 10 575 006 \$ (2011 - 10 876 462 \$) représentant des revenus de subvention (note 3) et 305 423 \$ (2011 - 247 579 \$) représentant des revenus de gestion inclus dans les intérêts et autres revenus.

12. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Au 31 mars 2012, les engagements du Fonds sont de 49 090 401 \$ (2011 - 36 828 636 \$) à l'égard des subventions, et ce jusqu'en mars 2017, et de 19 661 991 \$ (2011 - 18 461 769 \$) à l'égard des bourses, et ce jusqu'en mars 2016. L'octroi de ces subventions et de ces bourses est toutefois conditionnel aux contributions du gouvernement du Québec, à l'exception des sommes réservées dans l'excédent cumulé.

13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et qui sont comptabilisées à la valeur d'échange, le Fonds est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Fonds n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas toutes divulguées distinctement aux états financiers.

14. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le régime supplémentaire de rentes pour les membres du personnel du Fonds est un régime de retraite à cotisations déterminées. Les obligations du Fonds envers ce régime se limitent à ses cotisations à titre d'employeur. Ce régime ne paiera pas de prestations au-delà des fonds disponibles.

Les cotisations du Fonds imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 102 943 \$ (2011 - 112 277 \$) et représentent le coût des services courants.

PARTIE 5 LES ANNEXES

Liste de sigles et des acronymes

ACFAS	Association francophone pour le savoir
ACS	Association des communicateurs scientifiques du Québec
ADARUQ	Association des administratrices et administrateurs de la recherche universitaire du Québec
ADAREQ	Association des doyens et directeurs pour l'enseignement en éducation au Québec
ADESAQ	Association des doyens des études supérieures au Québec
ADRIQ	Association de la recherche industrielle du Québec
ANR	Agence nationale de la recherche en France
ARC	Association pour la recherche au collégial
ASDEQ	Association des économistes québécois
AUCC	Association des universités et collèges du Canada
CAC	Conseil des arts du Canada
CALQ	Conseil des arts et des lettres du Québec
CASRAI	Consortium pour l'avancement des standards d'administration de l'information en recherche
CAU	Centre affilié universitaire
CCIFQ	Centre de collaboration interuniversitaire franco-québécois
CEFRIO	Centre francophone de recherche en informatisation des organisations
CIDD	Comité interministériel du développement durable
CINQ	Consortium en innovation numérique du Québec
CIRANO	Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations
CLIPP	Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales
CLT	Centre de liaison et de transfert
CNCS	Conseil national des cycles supérieurs
CQRS	Conseil québécois de la recherche sociale
CREPUQ	Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec
CRSH	Conseil de recherche en sciences humaines du Canada
CRSNG	Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada
CSBE	Conseil de la santé et du bien-être
CST	Conseil de la science et de la technologie
CTREQ	Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec
EPSEBE	Entrepôt pour la promotion de la santé de l'enfant et de son bien-être
EPTC	Énoncé politique des trois Conseils
FCAR	Fonds pour la formation des chercheurs et l'aide à la recherche
FCI	Fondation canadienne pour l'innovation
FEDCAN	Fédération canadienne des sciences humaines
FEUQ	Fédération étudiante universitaire du Québec
FRQNT	Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies
FRQSC	Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture
FRQS	Fonds de recherche en santé du Québec
INM	Institut du Nouveau Monde
INRETS	Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité
IRSC	Instituts de recherche en santé du Canada
IRSST	Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité au travail
ISQ	Institut de la statistique du Québec
IU	Institut universitaire

MAMROT	Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
MCCCF	Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
MCE	Ministère du Conseil exécutif
MDDEP	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
MDEIE	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
MELS	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
MEQ	Ministère de l'Éducation du Québec
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MFA	Ministère de la Famille et des Aînés
MICC	Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
MITACS	Mathematics of Information Technology and Complex Systems
MJQ	Ministère de la Justice
MRI	Ministère des Relations internationales
MRNF	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
MRST	Ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie
MSP	Ministère de la Sécurité publique
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MTQ	Ministère du Transport
NE ³ LS	Nanotechnologies et aspects éthiques, environnementaux, économiques, légaux et sociaux liés aux nanotechnologies
OCCQ	Observatoire de la culture et des communications du Québec
OST	Observatoire des sciences et des technologies
RAG	Rapport annuel de gestion
RQIS	Réseau québécois en innovation sociale
SNG	Sciences naturelles et génie
SSHAL	Sciences sociales et humaines, arts et lettres
SQRI	Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation
SSRC	Social Science Research Council (USA)
STS	Science, Technologie et Société
VRQ	Valorisation Recherche Québec

Liste des regroupements stratégiques en 2011-2012

CEAP	Centre d'études sur l'apprentissage et la performance
CECD	Centre pour l'étude de la citoyenneté canadienne
CEETUM	Centre d'études ethniques des universités montréalaises
CELAT	Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions
CICC	Centre international de criminologie comparée
CIEQ	Centre interuniversitaire d'études québécoises
CIQSS	Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales
CIRAIG	Centre interuniversitaire de recherche sur le cycle de vie des produits, procédés et services
CIREQ	Centre interuniversitaire de recherche en économie quantitative
CIRMMT	Centre for Interdisciplinary Research in Music Media and Technology
CIRPÉE	Centre interuniversitaire sur le risque, les politiques économiques et l'emploi
CIRRELT	Centre interuniversitaire de recherche sur les réseaux d'entreprise, la logistique et le transport
CIRST	Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie
CRDH	Centre de recherche en développement humain
CRDP	Centre de recherche en droit public
CRDT	Centre de recherche sur le développement territorial
CRIDAQ	Centre de recherche interuniversitaire sur la diversité au Québec
CRIFPE	Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante
CRILCQ	Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises
CRIMT	Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail
CRIPCAS	Centre de recherche interdisciplinaire sur les problèmes conjugaux et les agressions sexuelles
CRIPMEE	Centre de recherche interdisciplinaire sur les PME et l'entrepreneuriat
CRISES	Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats
CRI-VIFF	Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes
CRLEC	Centre de recherche sur le langage, le mental et le cerveau
DIALOG	Réseau québécois d'échange sur les questions autochtones
FIGURA	Centre de recherche sur le texte et l'imaginaire
GRIP	Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant
HEXAGRAM	Centre Interuniversitaire des Arts Médiatiques / HexagramCIAM
OICRM	Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique
RÉQEF	Réseau québécois en études féministes
VRM	Villes Régions Monde

Réalisation

Coordination et rédaction :

Service de la planification et de la performance

Révision et édition :

Service des communications et de la mobilisation des connaissances

Nous remercions toutes les personnes du Fonds de recherche du Québec – Société et culture et des services reliés au bureau du scientifique en chef du Québec ayant collaboré à cette publication.

Ce rapport annuel de gestion est également diffusé en format PDF dans le site Web du FRQSC : www.frqsc.gouv.qc.ca

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec 2012

Numéro ISBN 978-2-550-64970-0 (imprimé)

Numéro ISBN 978-2-550-64971-7 (PDF)

